





## TABLE DES MATIÈRES

### Introduction

#### 1. **Gouvernance**

1.1 *Questions juridiques*

1.2 *Coopération et Partenariats*

1.3 *Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives*

#### 2. **Gestion intégrée des zones côtières**

#### 3. **Biodiversité**

#### 4. **Maîtrise et prévention de la pollution**

#### 5. **Production et consommation durables**

#### 6. **Changement climatique**

### Annexes

Annexe I Tableaux rendant compte de l'état d'avancement des activités pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 septembre 2011

Annexe II État, au mois de septembre 2011, des signatures et ratifications de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles

Annexe III Fonds d'affectation spéciale pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution : état des contributions au 30 septembre 2011



## **Introduction**

1. Le présent rapport retrace les activités et prestations réalisées au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et septembre 2011.
2. Le rapport d'avancement se compose d'une partie descriptive qui rend compte des résultats complets, des résultats à mi-parcours et des progrès obtenus au cours de la période considérée, au titre de six thèmes. Elle comporte des informations détaillées sur les questions juridiques, financières et administratives. L'annexe I récapitule en tableaux circonstanciés les progrès accomplis et, s'il y a lieu, les questions en jeu, par prestation, dans la perspective des futures planifications et mise en œuvre.

## **Thème I. Gouvernance**

### **Principales prestations**

<b>Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel</b>
<b>Déficiences d'application corrigées: les Parties contractantes sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, des Protocoles et des stratégies adoptées</b>
<b>Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace</b>

### 3. Principales avancées et réalisations:

- *Conclusion des étapes 3 et 4 de la feuille de route de l'approche écosystémique approuvée par les Parties contractantes à Almeria en 2008, décidée au cours de la réunion d'experts gouvernementaux (GDE) et figurant sur la liste des 11 Objectifs écologiques (OE) et les 52 indicateurs intégrant les questions relatives à la pollution, la biodiversité et la gestion côtière à travers un processus impliquant toutes les composantes PAM et dirigé par des experts des Parties contractantes.*
- *Achèvement du rapport d'évaluation méditerranéen sur l'écosystème ayant fait l'objet d'un examen collégial par le GESAMP. En s'appuyant sur ce travail, la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement (RsEE) pour l'exercice biennal est en cours et sera présentée à la 17e réunion des Parties contractantes. Dans ce processus, une synergie étroite est mise en place, incluant des plans pour la mise en œuvre de la Directive de l'Union européenne sur la stratégie marine dans la Méditerranée,*
- *La 14e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) a proposé, en se focalisant sur l'Économie verte et les arrangements institutionnels, une contribution à Rio+20, des améliorations à l'avant-projet du cadre sur le changement climatique et a formulé des recommandations pour le renforcement de la CMDD,*
- *Achèvement de l'avant-projet du Plan de travail (PdT) 2012-2013, pleinement conforme à la stratégie quinquennale, prenant en compte les progrès réalisés et les questions émergentes à travers un processus consultatif décrit dans le Document de gouvernance et discuté lors de la réunion des Points focaux des CAR, actuellement remis à jour conformément aux directives reçues lors de la 72e Réunion du bureau élargi tenue à Athènes du 3 au 5 octobre 2011,*

- *Réunions des composantes des Points focaux fournissant des directives importantes pour l'achèvement du PdT et des recommandations politiques à discuter lors de la 17e réunion des Parties contractantes, y compris sur des décisions à soumettre aux Parties contractantes,*
- *Fin de l'évaluation de la mise en œuvre de la SMDD pour la période allant de 2005 à 2010<sup>1</sup>, révision et approbation des recommandations lors de la 14e réunion de la CMDD. Le processus pour la préparation de la SMDD 2015-2025 débutera au cours du prochain exercice biennal et abordera les recommandations émises dans l'évaluation,*
- *Mise en œuvre de la SMDD. Progrès des 34 indicateurs prioritaires de la SMDD analysés dans l'évaluation de la SMDD et finalisation de la mise à jour 2011 du rapport sur les indicateurs SMDD<sup>2</sup>,*
- *Accords des pays hôtes. Le Secrétariat a développé un modèle commun pour l'accueil des Centres d'activités régionales (CAR) par les pays concernés. Ce modèle présente le mandat, les responsabilités et la gouvernance pour chaque Centre. L'avant-projet a été amélioré suite à des discussions avec les Parties contractantes et partagé avec les parties concernées au cours de la Réunion du bureau des Parties contractantes qui s'est tenue à Rabat au mois de mai 2010 et au cours de la Réunion du bureau élargi des Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 2011, qui s'est félicité du progrès réalisé par les Parties contractantes dans la mise en place des Accords des pays hôtes pour les CAR et les a encouragé à finaliser ces accords le plus rapidement possible,*
- *Préparation et adoption des plans régionaux : y compris l'adoption de plans sur le DBO dans le secteur alimentaire, le mercure et les POP en mai 2011, et la finalisation d'un document politique et d'un cadre stratégique pour les déchets marins qui constituera le fondement du Plan d'action sur les déchets marins qui sera adopté par les Parties contractantes. La Stratégie méditerranéenne sur la gestion des eaux de ballast des navires<sup>3</sup>, y compris son Plan d'action et son Calendrier ont été adoptés par les Points focaux au mois de mai 2011 et seront présentés aux Parties contractantes,*
- *La préparation d'une évaluation du risque et d'un cadre de gestion concernant le stockage de CO2 dans les formations géologiques sous-marines dans le bassin méditerranéen a commencé dans le cadre du MED POL avec l'aimable contribution du Gouvernement espagnol,*
- *Suite à la décision du 71e Bureau, le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC a été préparé entre l'Unité de coordination et le CAR/PAP et devrait être terminé au mois d'octobre 2011. En plus, un avant-projet de format de rapport pour le Protocole GIZC a également été préparé sous la direction de l'Unité de coordination,*
- *Une analyse et une interprétation du Protocole GIZC, Article 8 dans la zone de retrait ont été réalisées. Étant l'un des Articles les plus critiques, il a été élaboré dans le but d'analyser l'impact du Protocole GIZC sur les documents relatifs à l'aménagement du territoire du Monténégro,*

---

<sup>1</sup> Par l'Institut de développement d'outremer (ODI) sélectionné à travers un processus compétitif

<sup>2</sup> [http://www.planbleu.org/publications/Indicateurs\\_SMDD\\_2011\\_EN.pdf](http://www.planbleu.org/publications/Indicateurs_SMDD_2011_EN.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.rempec.org/admin/store/wyswiftimg/file/Information%20resources/Other%20Meetings-Activities/Ballast%20water/Other%20documents/UNEP\(DEPI\)MED\\_IG\\_19\\_11%20-%20Decision%20IG\\_19\\_11%20-%20Regional%20Strategy%20\(E\).pdf](http://www.rempec.org/admin/store/wyswiftimg/file/Information%20resources/Other%20Meetings-Activities/Ballast%20water/Other%20documents/UNEP(DEPI)MED_IG_19_11%20-%20Decision%20IG_19_11%20-%20Regional%20Strategy%20(E).pdf)

- *Une analyse du système judiciaire croate en ce qui concerne le Protocole GIZC était également en cours de développement visant à servir en tant que bon exemple à suivre par les autres pays, en particulier ceux éligibles pour le projet MedPartnership, en vue de se conformer avec le Protocole. Les lacunes dans le système judiciaire seront identifiées et des solutions seront proposées,*
- *Le renforcement de la gestion financière et la prise de mesures correctives afin d'aborder la surbudgétisation et le déficit financier sont en cours. Un avant-projet de budget est en cours de préparation selon le nouveau format du budget et les scénarios de réduction des coûts décidés par le Bureau élargi à Athènes le 6 octobre 2011,*
- *De nouvelles propositions et concepts de projet ont été élaborés et soumis au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à la Commission européenne et à d'autres sources de financement, afin d'atteindre les résultats du Programme de travail stratégique quinquennal en ce qui concerne l'approche écosystémique, l'adaptation au changement climatique, le renforcement du réseau ASPIM, etc. Afin de mieux coordonner la mobilisation de ressources dans le futur, une stratégie de mobilisation des ressources est en cours de préparation et sera soumise à la prochaine réunion des Points focaux,*
- *Le projet MedPartnership arrive au terme de sa deuxième année de mise en œuvre avec deux réunions du Groupe de coordination et du Comité directeur coordonnées bien coordonnées, un site Internet remis à jour<sup>4</sup> et la publication de son Rapport annuel 2010,*
- *La Stratégie de communication du PAM/PNUE et le Plan d'action ont été finalisés pour la période allant de 2012 à 2014 afin d'être présentés lors de la 17e réunion des Parties contractantes, fondés sur l'évaluation et les recommandations préparées en 2010 et approuvées lors de la réunion du Bureau (UNEP/BUR/70/5) à Rabat, Maroc, en mai 2010,*
- *Développement et mise en œuvre en ligne, depuis le mois de septembre 2010, du Système d'information méditerranéen sur l'environnement et le développement durable (SIMEDD)<sup>5</sup> qui offre aux utilisateurs un accès à 120 000 indices de données sur les questions et thèmes principaux du développement durable en Méditerranée,*
- *Communication améliorée en ce qui concerne les activités : nouveau site Internet CAR/ASP et publication de « flash news », nouvelles directives graphiques pour le CHM sur la biodiversité marine et côtière ainsi que l'amélioration de l'interface MedGIS,*
- *Connaissance régionale avancée sur la biodiversité, y compris l'assistance aux pays afin de mettre en place des réseaux de contrôle des habitats clés, la préparation de directives, l'inventaire d'espèces marines non-indigènes sur 31 sites situés sur les côtes de l'Albanie et du Monténégro, et l'organisation de deux symposiums subrégionaux/régionaux pour la mise en œuvre de plans d'action concernant les espèces,*
- *Rapport sur l' « état de la situation en Méditerranée » pour les besoins spécifiques des pays sud-méditerranéens avec une focalisation sur les priorités de l'Horizon 2020, préparé pour la mise en œuvre du Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) »<sup>6</sup>,*

---

<sup>4</sup> <http://www.medpartnership.org>

<sup>5</sup> [http://simedd.planbleu.org/simedd?set\\_language=en](http://simedd.planbleu.org/simedd?set_language=en)

<sup>6</sup> <http://www.eea.europa.eu/about-us/what/shared-environmental-information-system>

4. Leçons tirées des difficultés rencontrées :

- *En accord avec la Déclaration de Marrakech, un avant-projet d'adaptation régionale au cadre du changement climatique a été développé et révisé au cours de la 14e réunion de la CMDD. Certaines actions prioritaires identifiées seront mises en place dès 2012 grâce à des fonds supplémentaires sous l'égide du projet intitulé « Intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en Méditerranée ». L'Unité de coordination propose de poursuivre le développement du cadre afin qu'il soit finalisé au cours de l'exercice biennal suivant,*
- La politique d'évaluation de l'environnement marin et côtier sera réalisée au cours de l'exercice biennal suivant, dans le cadre de l'approche écosystémique. L'évaluation et l'accord d'évaluation de l'Approche écosystémique sur les BE et les indicateurs contribueront largement à ce processus, et associé à l'évaluation de la SMDD, il est envisagé qu'une approche réellement intégrée pour la mise en œuvre et l'établissement de rapport de l'Approche écosystémique et de la SMDD soit établie au cours du prochain exercice biennal.

5. La période à venir devrait contribuer à renforcer le travail effectué et les résultats déjà obtenus, à finaliser la planification et la programmation pour le prochain exercice biennal notamment en offrant une 17e réunion substantielle des Parties contractantes.

6. De plus, le Secrétariat souhaiterait communiquer au Bureau certaines informations détaillées sur les questions juridiques et politiques qui appellent, de la part des membres du Bureau, des orientations et des conseils :

### **1.1 Questions juridiques**

#### **1.1.1 État des ratifications et des entrées en vigueur**

7. Depuis la dernière réunion du Bureau, le Maroc a ratifié le nouveau Protocole relatif à la prévention et aux situations d'urgence et les Protocoles Offshore et GIZC sont entrés en vigueur grâce à la ratification du Gouvernement syrien. Conformément aux dernières mises à jour reçues de l'Espagne en sa qualité d'État dépositaire, suite à une demande du Secrétariat, quant à la position des ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, la situation s'établit comme suit :

*21<sup>7</sup> Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 à la Convention;*

*15 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1995 au Protocole « immersions »;*

*13 Parties contractantes ont ratifié le nouveau Protocole « prévention et situations critiques » de 2002*

*17 Parties contractantes ont accepté les amendements de 1996 au Protocole « tellurique »;*

*18 Parties contractantes ont ratifié le Protocole ASP & biodiversité de 1995;*

*7 Parties contractantes ont ratifié le Protocole « déchets dangereux » de 1996;*

*6 Parties contractantes ont ratifié le Protocole « offshore » de 1994;*

*6 Parties contractantes ont ratifié le Protocole GIZC de 2008.*

8. Un état détaillé des ratifications et entrées en vigueur est présenté à l'annexe II du présent rapport.

---

<sup>7</sup> Dans l'attente de la notification par le Dépositaire de la ratification par le Liban

9. L'entrée en vigueur des instruments juridiques du PAM marque des avancées. Cependant, de nouveaux efforts devraient être consentis pour que tous les instruments juridiques du PAM soient en vigueur pour l'ensemble des Parties contractantes. Cela étant, il est nécessaire que le Bureau exhorte toutes les Parties contractantes qui n'ont pas encore ratifié des instruments juridiques du PAM, à le faire le plus rapidement possible.

#### 1.1.2 Rapport sur la mise en œuvre

10. Conformément à la Décision IG 19/4 concernant les rapports et les indicateurs d'efficacité, les Parties contractantes ont l'obligation de soumettre le plus tôt possible leur rapport sur les mesures prises en application de la Convention et de ses Protocoles pour l'exercice biennal 2008-2009 de manière à ménager au Secrétariat le temps nécessaire pour évaluer les informations communiquées et pour préparer le rapport d'évaluation régional pour examen par le Comité de respect des obligations et par la réunion des Parties contractantes. À cet égard, le Secrétariat a envoyé une lettre en juillet 2011 à tous les Points focaux du PAM pour leur rappeler de soumettre les rapports nationaux avant le 15 septembre 2011.

11. Suite aux délibérations et décisions de la dernière réunion du Bureau, et après réception de lettres par le Secrétariat, le formulaire de rapport est à nouveau mis en ligne depuis novembre 2010 permettant ainsi aux Parties contractantes de télécharger leurs rapports en anglais ou en français dès la fin 2010.

12. 15 rapports relatifs à des mesures prises visant à mettre en œuvre la Convention de Barcelone pour la période allant de 2008 à 2009, conformément aux obligations de présenter un rapport en vertu de l'article 26 de la Convention de Barcelone, ont été soumis par les Parties contractantes.

#### **Avant-projet de recommandation**

***Le Bureau est invité à se féliciter de la ratification et l'entrée en vigueur des Protocoles offshore et GIZC, en prenant en compte le fait que ces instruments juridiques avancés sont innovants aux niveaux méditerranéens et mondiaux et fournissent une excellente plateforme pour une gouvernance environnementale améliorée dans la région. Il demande également que les Parties contractantes ratifient tous les instruments juridiques en se focalisant sur l'adoption des amendements au Protocole « immersion ».***

***Le Bureau est également invité à recommander aux Parties contractantes de soumettre sans délai leur rapport sur les mesures prises au cours de l'exercice biennal 2008-2009 en application de la Convention et de ses Protocoles en tant que principale obligation découlant de la Convention de Barcelone, et,***

***Demande au Secrétariat de soumettre à temps le rapport d'évaluation sur l'état de la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles pour examen par le Comité de respect des obligations et par la Réunion des Parties contractantes en 2011 ainsi qu'il est prévu dans les Mécanismes et procédures de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.***

### 1.1.3 Comité de respect des obligations

13. Le comité de respect des obligations a tenu sa 4e réunion à Athènes les 5 et 6 juillet 2011, présidée par M. Larbi SBAI, nouveau Président élu par le Comité de respect des obligations. En ce qui concerne la soumission de rapports, le Comité de respect des obligations a réalisé une évaluation de l'obligation de soumettre un rapport imposée par l'article 26 de la Convention de Barcelone. À cet égard, il a rappelé que le défaut de se conformer à cette obligation était une situation potentielle de non-conformité et a exigé des Parties contractantes qu'elles fournissent sans délai leur rapport national pour l'exercice biennal 2008-2009. Le 14 octobre, 15 Parties contractantes avaient fourni leurs rapports au Secrétariat. La cinquième réunion du Comité de respect des obligations doit se tenir les 10 et 11 novembre 2011 à Athènes.

### 1.1.4 Responsabilité et indemnisation

14. Conformément à la Décision IG.19/3 de la 16e Réunion des Parties contractantes, le Groupe de travail des experts juridiques et techniques est chargé de procéder à une évaluation de la mise en œuvre des Directives pour la détermination de responsabilité et l'indemnisation des dommages résultant de la pollution de l'environnement marin dans la Mer Méditerranée. À cet égard, le Groupe de travail a planifié sa quatrième réunion les 8 et 9 décembre 2011 à Athènes afin d'analyser les réponses des Parties contractantes dans le rapport pour l'application de ces Directives en particulier du Protocole « offshore ». De ce fait, une étude sera présentée sur l'évaluation de la mise en œuvre du régime de responsabilité et d'indemnisation, stipulé dans l'article 27 du Protocole « offshore », dans le cadre du régime de responsabilité et d'indemnisation en vigueur. Un rapport sur les activités du Groupe de travail sera soumis, en tant que document d'information, au GT sur les questions offshore, au cours de la 17e Réunion de la Conférence des Parties contractantes. De plus, le programme de travail prévoit une réunion supplémentaire au cours de l'exercice biennal suivant (2012-2013) afin de permettre au Groupe de travail de poursuivre la mise en œuvre de son Programme d'action.

## **1.2 Coopération et partenariats**

15. Au cours de la période de révision, le PAM/PNUE a lancé des initiatives visant à renforcer les partenariats avec les Conventions environnementales mondiales, ainsi que d'autres programmes et départements des Nations unies pertinents, établissant des synergies et renforçant la cohérence et l'impact de nos politiques et actions sur des questions d'intérêts communs.

16. La directive-cadre « stratégie pour le milieu marin (DCSMM) de l'Union européenne et l'Approche écosystémique. En 2008, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont reconnu le besoin de mieux protéger les écosystèmes et les niveaux régionaux et subrégionaux en appliquant progressivement l'approche écosystémique pour la gestion des activités humaines qui pourraient affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée et ont adopté une feuille de route pour sa mise en œuvre (Décision IG 17/6). L'Approche écosystémique adoptée par les Parties de la Convention de Barcelone concorde avec la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM, 2008/56/EC) garantissant ainsi une mise en œuvre harmonisée des obligations découlant des deux cadres juridiques pour les sept Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui sont également des États membres de l'Union européenne. Un projet financé par la CE et le PAM/PNUE en cours depuis 2009 soutient la mise en œuvre des premières étapes de la feuille de route. La première évaluation de l'Écosystème méditerranéen qui a fait l'objet d'un examen collégial par le GESAMP et par les pays, est finalisée. Une série intégrée de 11 objectifs écologiques, objectifs opérationnels et indicateurs, a été développée et qui relève dans sa totalité de

toutes les Parties de la Convention. Ce cadre de mise en œuvre prioritaire est fondé et va de pair avec les Descripteurs DCSMM UE tout en étant adapté aux circonstances méditerranéennes. Il va toutefois au-delà de la DCSMM car il couvre également les écosystèmes côtiers. Une étude pilote teste actuellement la faisabilité et la disponibilité des indicateurs innovants proposées. Les pays avoisinant les hautes mers à trois endroits d'intérêt écologique particulier (ASPIM) ont entrepris un dialogue sur les manières d'aborder conjointement les pressions principales, et une méthodologie commune de détermination du bon état écologique et des objectifs doit être adoptée avant la fin de l'année. Ces réalisations seront présentées à la 17e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone en janvier 2012.

17. Initiative Horizon 2020. Le Secrétariat et en particulier ses composantes MED POL et CAR/PP continue d'être actif dans les trois volets de l'Initiative (réduction de la pollution, suivi et renforcement des capacités). L'initiative a pris en compte le progrès réalisé par MED POL dans la mise en œuvre des PAS et PAN. En particulier, dans la composante relative à la réduction de la pollution, des projets identifiés par la CE et ses partenaires politiques était principalement fondés sur la priorité identifiée par les pays dans leur Analyse diagnostique nationale MED POL et les investissements étaient listés dans leurs Plans d'action nationaux. La Banque européenne d'investissement (BEI) a déjà sélectionné un certain nombre de projets susceptibles de fonctionner, actuellement à l'étude en vue de leur financement. L'Horizon 2020 et les PAN contribueront conjointement à l'objectif commun de réduction substantielle de la pollution tellurique. En ce qui concerne le volet renforcement de capacité d'Horizon 2020, le MED POL a contribué à la préparation du programme de travail et a fourni des formateurs experts dans le domaine de la pollution industrielle, des inspecteurs d'environnement et de dessalement. Dans le contexte de l'Initiative Horizon 2020, la coopération a également été renforcée avec l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'identification d'indicateurs appropriés. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de discuter du travail de MED POL et de l'Agence sur les disponibilités des indicateurs et des données, afin de trouver une approche et une stratégie commune pour le futur travail de suivi et d'évaluation que l'Initiative Horizon 2020 requiert. En juillet 2011 il a été convenu de préparer un Programme de travail commun entre l'AEE et le PAM/PNUE qui doit être achevé en octobre 2011.

18. Dans ce contexte, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a sous-traité le PAM afin de réaliser une évaluation des données disponibles en Méditerranée ainsi que des systèmes d'information et processus de collecte de données existant : « *États d'avancement et besoins spécifiques des pays PEV du Sud en ce qui concerne les composantes du Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) en se focalisant sur les priorités d'Horizon 2020* ». Les partenaires se sont félicités de l'analyse, effectuée par le PAM en tant qu'équipe et dirigée par l'Unité de coordination, avec l'implication active de MEP POL, Plan Bleu et RAC/INFO.

19. À la suite de la coordination entre l'Unité de Coordination du PAM/PNUE et la Division du droit environnemental et des conventions (DELCO) du PAM en ce qui concerne la participation du PAM dans les mécanismes visant à renforcer les relations entre les Conventions mondiales environnementales, le PAM/PNUE a été le premier instrument régional invité par le Comité directeur du Portail des informations des Nations unies sur les accords environnementaux multilatéraux (InforMEA)<sup>8</sup> afin d'intégrer la Convention de Barcelone dans InforMEA. InforMEA a été lancé en juin 2011 et rassemble 13 secrétariats MEA représentant 17 accords internationaux et la Convention de Barcelone en tant que premier instrument régional. InforMEA fournit des informations relatives aux décisions MEA COP, nouvelles, événements, points focaux nationaux, et, bientôt, des rapports nationaux et des plans de mise en œuvre. Le matériel peut être obtenu grâce à une combinaison de

---

<sup>8</sup> <http://informea.org/>

recherche de texte gratuite et une recherche à travers une série de 200 termes hiérarchiques identifiés conjointement par les MEA. L'information est collectée directement par les Secrétariats de MEA participants qui demeurent dépositaires des données. Cette synergie entre les MEA et le PNUE permet également d'améliorer les systèmes de transmission de rapports en ligne.

20. Processus régulier dans le cadre de DOALOS. Le Secrétariat prend des mesures afin de coordonner les processus d'Évaluation méditerranéenne en vertu de l'Approche écosystémique avec le Mécanisme de notification à l'échelle mondiale des Nations unies. Il discute conjointement avec le PNUE/DEWA de la possibilité d'organiser en 2012 un atelier de renforcement des capacités dans le contexte du Mécanisme, visant à informer les parties de la Convention de Barcelone sur ce Mécanisme et analyser l'évaluation méditerranéenne et les informations complémentaires requises, selon les besoins, en vue de la prochaine Évaluation mondiale prévue d'ici 2014.

21. Convention sur la diversité biologique (CDB). L'Unité de coordination a renforcé ses contacts avec le Secrétariat de la CDB afin de coopérer dans la mise en œuvre des chapitres sur le milieu marin et les zones côtières du Plan d'action Aichi dans la région méditerranéenne. Un représentant du Secrétariat de la CDB a effectué une visite dans les bureaux du PAM/PNNUE au mois de mai et des propositions ont été faites afin de développer un Mémoire d'entente entre les deux organisations.

22. Commission générale des pêches (OAA/CGP). Le Secrétariat renforce également sa collaboration avec la Commission générale des pêches, particulièrement dans le contexte de l'application de l'Approche écosystémique en Méditerranée. Des représentants de la CGPM ont été invités afin de présenter l'évaluation intégrée organisée par CAR/INFO ainsi que les réunions techniques et les réunions des Experts désignés par le Gouvernement (GDE) dans le contexte de l'Approche écosystémique. La contribution de la CGP a été efficace dans la finalisation des EO relatifs à leur mandat (EO 3.1 et 3.2) et dans la sélection d'indicateurs. La bonne coopération traditionnelle sur les aires et les espèces protégées se poursuit, particulièrement avec le CAR/ASP. Elle a été étendue et sera renforcée dans le contexte de mise en place d'aires protégées dans les Zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (ABNJ).

23. Union pour la Méditerranée (UpM). Pour faire suite à la réunion avec le précédent Secrétaire général, une réunion avec le Vice-secrétaire général sur les questions environnementales, le Dr Rafik Husseini et la Direction générale du PAM/PNUE s'est tenue récemment afin de préparer la visite du Coordonnateur de l'UpM en novembre 2011 dans le but de développer un Mémoire d'entente pour la coopération.

24. Le projet MedPartnership peut être considéré comme un bon exemple de partenariat réussi, conjointement administré par le PAM/PNUE et ses composantes (MED POL, CAR/PP, CAR/PAP et CAR/ASP), UNESCO-IHP, OAA/CGPM, UNIDO, et les organisations non gouvernementales WWF-MedPO, PME-Med, MIO-ECSDE. UNESCO-IHP, PME-Med et CAR/PAP sont un bon exemple de cette collaboration. Ils travaillent ensemble pour la première fois pour développer une méthodologie intégrée commune pour la gestion des zones côtières et de l'eau (y compris les eaux souterraines et aquifères), qui s'applique dans deux régions côtières, celle de Buna/Bojana (Albanie/Monténégro) et Reghaia (Algérie). En particulier, le MedPartnership a été en partenariat avec la BM depuis 2009 dans le cadre des projets de fonds d'investissements et du Programme Sustainable Med, afin de promouvoir ensemble les meilleures pratiques et leur reproduction.

25. Le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée est responsable du Programme Sustainable Med de la BM. Il a approuvé le fait que le CAR/PB devienne désormais l'organisme chef de file du « programme Sustainable Med : gouvernance et

création de connaissances » financé par le FEM et dont la mise en œuvre doit commencer début 2012. La composante du projet relative à la gouvernance vise, entre autres, à promouvoir la mise en place de la révision des Systèmes de gestion environnementaux, à créer de partenariat avec l'Initiative Horizon 2020, à soutenir l'intégration des circonscriptions locales et régionales par le biais d'activités communes sur le changement climatique et la gestion d'écosystèmes partagés, à soutenir la CMDDD et établir un réseau de suivi. La partie visant à créer des connaissances a pour objectif, entre autres, de développer un « Rapport Med », des études sur l'économie de la réutilisation des eaux usées et du dessalement, d'établir une tarification efficace de l'eau et de renouveler le règlement sur les EIE.

26. En ce qui concerne la consommation et la production durable, le CAR/PP prépare des accords avec le World wild fund afin de collaborer, partager les expériences et mettre en œuvre des activités communes relatives aux pesticides, à l'alimentation et aux POP et avec le Centre pour la coopération en Méditerranée de la Croix rouge, sur des activités de mise en œuvre, sur la sensibilisation du public et sur la consommation et la production durable pour son réseau.

27. La mise en œuvre du Projet régional MEDA, SAFEMED II, par REMPEC s'est poursuivie de façon stable sur la période considérée. Au mois d'avril 2010, suite à un avenant au contrat du projet, la CE a décidé d'étendre quelques-unes des tâches du projet à quatre États européens du Sud-Est de l'UpM. De plus, en juillet 2011, comme il était attendu qu'à la fin du projet il y aurait un solde de fonds non dépensés, il a été décidé par un avenant supplémentaire au contrat d'étendre le projet d'un an, jusqu'à la fin 2012.

28. Sur la période considérée, le REMPEC a poursuivi sa collaboration avec l'OMI pour la mise en place de ces activités régionales ITCP dans la Méditerranée dans le domaine de la prévention, de la préparation et dans la réponse à la pollution marine par les navires. Dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne proposée sur la Gestion des eaux de ballast des navires, il était nécessaire de faire la liaison avec d'autres Accords pour les Mers régionales, à savoir OSPAR, HELCOM et la Commission de la mer Noire afin de prendre en compte les exigences spécifiques de différentes mers régionales. Un document général d'orientation sur l'Application volontaire de la Norme D-1 pour l'échange des eaux de ballast par les navires opérant entre la mer Méditerranée et l'Atlantique Nord-est et/ou la mer baltique a été mentionné et adopté par les Parties contractantes à la Convention OSPAR au cours de leur réunion ministérielle de septembre 2010 et par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone au cours de la 32e réunion de la Commission HELCOM en mars 2011. Suite à l'adoption du document par la prochaine réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, une soumission commune avec les autres Accords des mers régionales concernés sera effectuée auprès du Secrétaire général de l'OMI.

29. Sur la période considérée, le CAR/ASP a créé et renforcé les partenariats avec les organisations régionales telles que le Secrétariat ACCOBAMS, le Secrétariat CGPM, le Centre de coopération pour la Méditerranée IUCN, le Secrétariat de l'accord RAMOGE, le Programme méditerranéen de WWF et le Secrétariat du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées (MedPAN) renforçant l'effet de levier de certaines activités. Quelques partenariats ont également été développés avec une structure nationale (Institut de conservation de la nature de la République de Slovénie, le Conservatoire français du littoral (CdL), l'Agence tunisienne pour la protection et la gestion des côtes (APAL), l'Agence française des aires marines protégées (AAMP), l'Office national pour la conservation de la faune sauvage (ONCFS, France), L'agence pour les affaires environnementales (EAEA, Egypte), l'Autorité générale pour l'environnement (Lybie), le Centre hellénique pour la recherche marine (HCMR), l'Institut de biologie marine de Kotor (IBMK, Monténégro), et des ONG nationales (Association pour la protection de la faune aquatique d'Albanie (APAWA), l'Association les Amis des oiseaux (AAO, Tunisie). Ces partenariats contribuent à une bonne appropriation des activités menées dans les pays. Enfin, CAR/ASP poursuit sa collaboration

avec plusieurs instituts de recherche nationaux (Institut national des sciences et technologies de la mer (INSTM, Tunisie), ECOMERS laboratoire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (France)).

### **1.3 Questions financières, questions concernant le personnel et questions administratives**

#### **Questions financières**

##### **Versement des contributions**

30. L'état, au 30 septembre 2011, du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée s'établissait comme suit:

- Total des engagements de contribution ordinaires pour 2011: 5 540 569 €.
- Total des recouvrements en 2011 pour 2011: 3 447 564 € (soit 62,2 % des engagements de contribution pour 2011).
- Total des arriérés de contribution pour 2010 et les années antérieures: 476 385 € (presque toute la somme se rapporte à un seul pays).
- Le total des contributions non versées à ce jour s'élève à 2 569 390 €. Ce montant comprend les contributions non versées pour 2011 (2 093 005 €) et les arriérés de contribution pour 2010 et les années antérieures (476 385 €).

31. Au cours de l'année 2011 des contributions volontaires ont été reçues de la part de l'UE (237 724 € au total), de l'Agence européenne pour l'environnement/AEE (14 000 €), du Gouvernement espagnol (100 000 €) et du pays hôte (Grèce, 282 287 €). Une contribution volontaire supplémentaire est attendue de la part de l'UE (598 569 €).

32. Les détails des versements effectués et des contributions à recouvrer figurent **en Annexe III**. Le Siège du PNUE et l'Unité de coordination ont effectué un suivi détaillé en ce qui concerne les arriérés de contributions. Ces efforts ont entraîné un taux excellent de collecte des contributions des années précédentes (46,3%<sup>9</sup>). La somme qui demeure non réglée est pratiquement liée à un seul pays uniquement.

33. Des progrès ont également été obtenus avec le Gouvernement grec en ce qui concerne les questions en suspens liées à la contribution du Pays hôte, afin de faire une proposition clarifiant la question au Bureau et aux réunions des Parties contractantes.

#### **Budget-programme du PAM**

34. Des révisions en interne ont été effectuées à travers toutes les composantes PAM (Unité de coordination, MEDPOL et les CAR) afin de réduire le montant des dépenses du budget du Fonds d'affectation spéciale 2010-2011 corrigeant la surbudgétisation et évitant ainsi d'accroître le déficit du FAS. Dans ce contexte, les dépenses du Fonds d'affectation spéciale pour 2010-2011 ont été réduites de 14% en moyenne. De plus, un certain nombre de mesures a été mis en œuvre afin d'augmenter l'efficacité de la gestion financière du PAM ainsi que pour renforcer l'exécution du Programme de travail. Ces mesures ont déjà été présentées au cours de la Réunion du bureau élargi qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 2011 (UNEP/BUR/72/3).

---

<sup>9</sup> 46,3% = les contributions reçues en 2011 pour des sommes dues pour les années précédentes (410 353 €) / Total des contributions en retard le 1/1/2011 (886 738 €)

## Questions concernant le personnel

### Personnel

- **Coordonnateur** (Poste n° : MEL-2322-2B91-2664-1101-00): Mme Maria Luisa Silva Mejias (nationalité espagnole) a été sélectionnée pour le poste et a pris ses nouvelles fonctions à compter du mois de février 2011.
- **Coordonnateur adjoint** (Poste n° : MEL-2322-2B91-2664-1102-00) : M. Habib El Habr (nationalité libanaise) a été déplacé latéralement du poste de Directeur PNUE/ROWA à Bahreïn au poste de Coordonnateur adjoint du PAM par M. Achim Steiner, Directeur exécutif du PAM. Il a pris ses fonctions à Athènes le 15 juillet 2011.
- **Administrateur de programme pour l'Unité de coordination** (Poste n° : MEL-2322-2B91-2664-1103-00) : Le poste a été libéré lors de la mutation de Mme Tatjana Hema à MEDPOL dans le contexte du programme de rotation volontaire lancé par le PNUE en 2010 et a été ouvert à tous les candidats intéressés et publié dans le nouveau système de recrutement en ligne des Nations unies, INSPIRA, pendant 60 jours, à compter du 4 mars 2011. Des copies du Poste à pourvoir ont été envoyées aux Points focaux du PAM et un lien vers le poste était également disponible sur la page Internet du PAM/PNUE. 115 candidats ont été considérés comme éligibles pour le poste. Les entretiens se sont déroulés en juillet 2011 et le processus de recrutement est en cours. Mme Virginie Hart, Expert du milieu marin et des zones côtières de Méditerranée pour le Projet PAM/PNUE/FEM Med Partnership a été nommée de manière temporaire pour assurer ces fonctions à partir du 18 avril au 30 septembre 2011.
- **Fonctionnaire chargé de l'information** (Poste n° : MEL-2322-2B91-2664-1105-00) : Mme Luisa Colasimone (ressortissante italienne) a quitté le service le 16 mai 2011 pour des raisons de santé. Le poste a été publié sur INSPIRA le 16 septembre 2011 pour une durée de 60 jours.
- **Administrateur de programme Med Pol** (Poste n° : MEL-2322-2B93-2664-1103-00) : dans le contexte du programme de rotation volontaire, M. Fouad Abousamra (ressortissant syrien) a été déplacé au PNUE/ROWA à Bahreïn et Mme Tatjana Hema (ressortissante albanaise) a été renommée au poste d'Administrateur de programme MEDPOL officiellement à partir du 15 février 2011. Toutefois, afin de garantir la poursuite des tâches et une transition harmonieuse, il a été demandé à Mme Hema d'exercer les fonctions de l'Unité de coordination jusqu'au 30 juin 2011.
- **Juriste** (Poste n° : ME/6030-04-04-120) : le poste a été temporairement gelé pour des raisons financières. Entre-temps, un Expert juridique, M. Didier Guiffault (ressortissant français) a exercé les fonctions de juriste. Selon un contrat de prêt non remboursable entre le Gouvernement français et le PNUE il exercera ses fonctions sans aucuns frais pour le Secrétariat.
- **Assistante-bibliothécaire** (Poste n°: MEL-2322-2B91-2664-1317-00) : Mme Margaret Watts (ressortissante britannique) qui était en congé spécial d'un an sans traitement à compter du 16 juillet 2010, a soumis sa démission du poste au terme de son congé pour raisons personnelles. Mme Aliko Pavlidou (ressortissante grecque) a remplacé Mme Watts de manière temporaire à compter du 13 septembre 2010.

**Révision fonctionnelle** : Le PNUE a réalisé une révision fonctionnelle des composantes PAM administrées par le PNUE, à savoir l'Unité de coordination pour le Plan d'action méditerranéen et MED POL afin d'identifier les fonctions, les compétences et la structure nécessaires afin de mettre en œuvre de la meilleure manière les priorités de travail établies dans le Document de gouvernance approuvé par les Parties contractantes en 2008, la décision sur le mandat des Composantes PAM et le programme de travail quinquennal adopté par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 2009 ainsi que les recommandations de l'audit de 2008. La révision fonctionnelle a été menée à partir du 11 octobre jusqu'au 15 décembre 2010 et a été présentée à la Réunion du bureau élargi du 3 au 5 octobre 2011 (UNEP/BUR/72/Inf.4) qui l'a estimée utile et a demandé qu'elle soit étendue au reste du système.

#### **Consultants travaillant au siège de l'Unité de coordination :**

- **M. Harry Coccossis** (ressortissant grec); engagé pour une durée de six mois jusqu'en juin 2011 afin de mettre en place les activités relatives à la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDDD) et à la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD).
- **M. Dimitris Tsotsos** (ressortissant grec); à partir du départ de M. Fouad Abousamra de MED POL au mois de mars 2011 et jusqu'à ce que Mme Tatjana Hema assure pleinement ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2011, M. Tsotsos a été engagé afin d'assister le Coordonnateur MEDPOL à partir du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 30 juin 2011.
- **Mme Christine Haffner-Sifakis** (ressortissante allemande) : Mme Haffner-Sifakis a été recrutée par l'Unité de gestion du projet MedPartnership (UGP) pour trois mois à partir du 16 mai 2011 afin d'assister l'Administrateur de programme du MedPartnership du PNUE/PAM/FEM sur les questions relatives au milieu marin et les zones côtières et de remplacer Mme Virgine Hart au cours de sa mission à court terme avec l'Unité de coordination.
- **M. Ante Baric** (ressortissant croate) a été recruté afin d'assister la coordination de la phase de Subvention de préparation (PPG) du projet FEM relatif à la variabilité climatique et de développer un Cadre d'adaptation régional au changement climatique. Son affectation a démarré le 6 septembre 2010 et a pris fin le 5 juin 2011.
- **M. Chedly Rais** (ressortissant tunisien) a été recruté afin d'assister l'Unité de coordination pour une durée de 2 mois à partir de septembre 2011 afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse des activités tandis que le nouvel Administrateur de programme prend ses fonctions.

#### **Employés travaillant aux sièges des Centres d'activités régionales**

##### **Au CAR/ASP**

- **Poste de Directeur scientifique.** Dû à l'échec du processus de recrutement pour ce poste, le CAR/ASP a décidé d'annuler temporairement le recrutement.

#### **Au CAR/PAP:**

- **Mme Zeljka Skaricic** a été nommée Directrice du CAR/PAP à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011, suite au départ de M. Ivica Trumbic au mois d'août 2009, période pendant laquelle M. Marko Prem a assuré les fonctions de Directeur intérimaire.

#### **Au Plan bleu**

- **M. Henri-Luc Thibault** a terminé son mandat de Directeur du Plan bleu le 31 août 2011 après 5 ans à ce poste. En l'attente de l'arrivée du nouveau directeur, le Bureau du Plan bleu a demandé à Patrick Bovis et Hugues Ravenel respectivement responsables pour l'unité administrative, financière et de soutien d'une part et de l'unité stratégique d'autre part, de servir d'administrateurs en charge.

#### **Au REMPEC**

Suite à la démission le 20 octobre 2011 de Mme Lilia Khodjet El Khil (ressortissante tunisienne) du poste d'Administrateur de programme (Protection de l'environnement marin), à cause des restrictions du budget du Fonds d'affectation spéciale, il n'a pas été possible de pourvoir le poste vacant à REMPEC.

#### **Consultants travaillant aux sièges des Centres d'activités régionales**

##### **Au CAR/PAP**

- **M. Brian Shipman** (Grande-Bretagne) a été recruté en tant que consultant afin d'assister le Directeur *a.i.* du CAR/PAP pour la période allant du mois d'avril 2010 à juin 2011. Après la nomination de Mme Skaricic en tant que Directrice du CAR/PAP, M. Shipman a continué d'assister le Centre. Il sera engagé jusqu'à la fin 2012 lorsqu'un nouvel Administrateur de programme pour son ancien poste sera nommé.

#### **Thème II. Gestion intégrée des zones côtières**

##### **Principales prestations**

*La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection au moyen de :*

- *l'assistance aux pays dans la mise en œuvre du Protocole GIZC*
- *l'assistance aux pays dans la préparation de Stratégies nationales GIZC et de Plans GIZC*
- *la préparation de méthodologies et outils GIZC*
- *la coordination et l'assistance pour la mise en œuvre de PGAC*
- *une campagne d'une seule voix pour le PAM PNUE – Célébration du « Jour de la côte »*

35. Au cours de la période considérée, le travail du Secrétariat en ce qui concerne la Gestion intégrée des zones côtières a fait des progrès suivants :

- Le questionnaire sur la GIZC en Méditerranée a été finalisé et distribué aux Parties contractantes. Des contributions de la part des pays sont en cours et un rapport de synthèse doit être rédigé en septembre 2011. Un questionnaire similaire a été

développé (dans le cadre du projet PEGASO<sup>10</sup>) pour la Mer Noire et est en attente de contributions de la part des pays.

- Un guide explicatif sur le Protocole GIZC, qui fournira une explication plus technique des exigences du Protocole, est en cours de développement et sera ensuite largement diffusé en tant qu'outil d'interprétation et d'explication pour chacun des Articles du Protocole.
- Un cadre méthodologique intégratif, en tant que méthodologie pour converger les contributions sectorielles (ressources en eau, aquifères, changement climatique et biodiversité) dans la GIZC a été initié et un groupe de travail a été mis en place. Il s'agit d'un document méthodologique innovant ayant des effets sur le long terme sur la planification et la gestion du GIZC. De plus, un sommaire des Plans GIZC et des Stratégies GIZC nationales a également été initié à travers le projet MedPartnership<sup>11</sup> avec des méthodologies sur la manière de préparer ces plans et stratégies. Les deux directives sont mises places en deux Plans GIZC (Buna/Bojana en Albanie/Monténégro et Reghaia, Algérie), et les Stratégies nationales GIZC algériennes et albanaises sont en cours de préparation.
- Une Plateforme interactive de gouvernance en tant qu'outil pour lier les utilisateurs finals GIZC, les scientifiques et les intervenants afin de mettre en œuvre le Protocole GIZC en cours. Il s'agit d'une activité menée dans le cadre du projet PEGASO<sup>12</sup>, financé par le Programme-cadre de l'UE (FP7).
- Il y a un grand nombre de PGAC<sup>13</sup> mis en place de manière simultanée. Le PGAC au Maroc s'est achevé en juin 2010. Le PGAC en Espagne est en cours de mise en œuvre, suite à la nomination d'équipes nationales. L'Accord PGAC pour le Monténégro a été préparé et signé lors de la Réunion de la CMDDD à Budva en mai 2011. En France, l'étude de faisabilité a été lancée. En Italie, cette dernière doit être achevée.
- La nouvelle formation de base Med Open<sup>14</sup> a été mise à jour en octobre 2010 et la formation avancée a été lancée avec succès en novembre 2010. Les Alertes côtières, fournissant aux visiteurs du site Internet du CAR/PAP les dernières informations sur les documents intéressants, la recherche et les autres sources d'informations relatives à la GIZC, ont été améliorées et sont régulièrement ajoutées sur le site Internet du CAR/PAP<sup>15</sup>. Le site Internet principal du CAR/PAP a lui-même est considéré comme étant le meilleur dans le système PAM par l'analyse Weber Shandwick dans le contexte de la Stratégie d'information et de communication du PAM 2010-2015. Le site est mis à jour régulièrement.
- Les célébrations régionales « du jour de la côte » se sont déroulées avec succès en Algérie le 25 septembre 2011.

---

<sup>10</sup> <http://www.pegasoproject.eu/>

<sup>11</sup> [http://www.pap-thecoastcentre.org/about.php?blob\\_id=82&lang=en](http://www.pap-thecoastcentre.org/about.php?blob_id=82&lang=en)

<sup>12</sup> <http://www.pegasoproject.eu/>

<sup>13</sup> [http://www.pap-thecoastcentre.org/about.php?blob\\_id=22&lang=en](http://www.pap-thecoastcentre.org/about.php?blob_id=22&lang=en)

<sup>14</sup> <http://www.medopen.org/>

<sup>15</sup> <http://www.pap-thecoastcentre.org/>

### Thème III. Biodiversité

#### Principales prestations

<i>Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués</i>
<i>Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces non indigènes), espèces menacées et en danger</i>
<i>Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP) - y compris les aires situées hors juridiction nationale - élargi, renforcé et géré de manière efficace</i>

#### 36. Principales avancées et réalisations:

- Évaluation des services écosystémiques : le rapport « valeur économique des bénéfiques engendrés par les écosystèmes marins méditerranéens » a été complété et diffusé. Cinq études pilotes visant à estimer la valeur économique des activités de conservation ont été lancées en 2011.<sup>16</sup>
- La mise en œuvre de Plans d'action sur le phoque moine : des PAN nouveaux/mis à jour à Chypre et en Turquie et un plan d'action pour les zones méditerranéennes à faible densité associée à une assistance technique fournie pour l'évaluation en Lybie, en Turquie et en Grèce.
- Mise en œuvre de la conservation des cétacés : soutien à l'Égypte afin de préparer son PAN, contribution et assistance à la base de données MEDACES<sup>17</sup> sur les échouages des cétacés,
- Mise en œuvre du Plan d'action pour les tortues marines : assistance technique pour l'évaluation en Tunisie, Turquie, Albanie et Lybie ; et le Plan d'action pour les oiseaux : enquête de terrain, inventaires, activités de sensibilisation menées en Lybie, Égypte et Tunisie,
- Amendements des Annexes II et III du Protocole ASP/BD proposé, pour certaines espèces de poissons cartilagineux pour approbation à la 17e réunion des Parties contractantes.
- Assistance aux pays afin d'améliorer la représentativité du réseau de protection du milieu marin (mise en œuvre des activités de la sous-composante « Conservation de la diversité côtière et marine par le développement d'un réseau AMP méditerranéen » du projet MedPartnership MedMPAnet<sup>18</sup> ; mise en œuvre des activités du projet pour mettre en place des ASPIM dans les zones de pleine mer, y compris les mers profondes ; renforcement des capacités afin de promouvoir un réseau représentatif d'ASP bien gérées),
- Proposition pour de nouvelles ASPIM améliorant la représentativité du réseau SPAMI : définition et accord de 12 potentielles zones de pleine mer pour inclusion dans la liste SPAMI ; et sept nouveaux SPAMI à soumettre lors de la 17e réunion des Parties contractantes (Parc marin de la côte bleue, Archipel des Embiez Six-

<sup>16</sup> <http://www.planbleu.org/themes/ampUk.html>

<sup>17</sup> [http://medaces.uv.es/home\\_eng.htm](http://medaces.uv.es/home_eng.htm)

<sup>18</sup> <http://medmpanet.rac-spa.org/>

Fours, France, Aire marine protégée Porto Cesareo, Aire marine protégée Carbonara, Aire marine protégée de Penisola del Sinis-Isola di Mal di Ventre, Italie, Réserve naturelle de Tyre Coast, réserve naturelle Palm island, Liban),

- Émergence de nouveaux thèmes de travail prioritaires tels que les habitats sombres (grottes et canyons) et la caractérisation des habitats pélagiques.

#### Thème IV. **Maîtrise et prévention de la pollution**

##### **Principales prestations**

<i>Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)</i>
--

<i>Réduction des niveaux de pollution des milieux marin et côtier de la Méditerranée</i>
--

#### 37. Principales avancées et réalisations:

- Des accords volontaires harmonisés pour la gestion des eaux de ballast dans la Méditerranée en abordant le risque d'expansion d'espèces invasives par les eaux de ballast des navires ont été conclus par les États côtiers méditerranéens. Ces accords sont de nature volontaire et intérimaire et s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la Convention pour la gestion des eaux de ballast. Une notification de ces accords volontaires et intérimaires a été envoyée à tous les États membres de l'OMI en août 2011<sup>19</sup>
- Les évaluations finalisées en ce qui concerne le Mercure, le BOD<sub>5</sub> du secteur alimentaire et les POP en tant que base pour les mesures juridiquement contraignantes sont incluses dans les plans régionaux à soumettre aux Parties contractantes en vue d'être adoptées,
- L'évaluation des tendances pour la période allant de 2005 à 2010 des rejets de polluants a été finalisée et est disponible,
- Une évaluation sur la qualité des eaux de baignade ainsi que des directives pour la préparation du profil des plages a été établie et les critères et les normes de qualité ont été acceptés par les Parties contractantes
- Un programme de renforcement des capacités a été mis en œuvre pour l'analyse des contaminants chimiques (avec 2 cours de formation sur les contaminants inorganiques et organiques). La préparation du Registre des rejets et transferts de polluants (PRTR) en Turquie est en cours et des améliorations ont lieu en ce qui concerne les systèmes d'inspection dans le cadre de la préparation d'indicateurs,
- Deux pays de l'Adriatique comblent les lacunes existantes en ce qui concerne la préparation et la réponse face à la pollution marine, à savoir le Monténégro et l'Albanie en élaborant des plans de secours qui doivent être adoptés prochainement. Cela ouvre la voie à une extension future de l'accord subrégional existant entre l'Italie, la Slovénie et la Croatie à toute la mer Adriatique,
- L'Édition 2011 des directives pour l'utilisation de dispersants pour combattre la pollution par hydrocarbures dans la région méditerranéenne a été approuvée par la

<sup>19</sup> <http://www.rempec.org/admin/store/wyswigImg/file/Information%20resources/Other%20Meetings-Activities/Ballast%20water/Other%20documents/Circular%2035.pdf>

10e Réunion des points focaux REMPEC. Elle est disponible en anglais. La version française sera diffusée à un stade ultérieur<sup>20</sup>

- Les lignes directrices pour la gestion des déchets issus de pollution par les hydrocarbures et l'Outil d'aide à la décision<sup>21</sup> ont été adoptées par la 10<sup>e</sup> réunion des Points focaux REMPEC.
- La révision et la mise à jour du Système méditerranéen intégré d'information et d'aide à la décision (MIDSIS-TROCS) version 2.0 a été initiée et la finalisation de la version 3.0 de MISIS TROCS (version en ligne et bureau) est attendue pour septembre 2011. Cet outil d'aide à la décision développé par REMPEC vise à assister les Points focaux opérationnels de REMPEC dans la procédure de prise de décision lorsqu'ils font face à des urgences liées à la pollution marine, causées par le rejet de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD), ainsi que par du pétrole brut et raffiné. De nouvelles données de suivi téléchargées par le Secrétariat du Protocole LBS (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, Égypte, France, Israël, Monténégro, Maroc, Slovaquie, Tunisie, Espagne et Turquie) sont disponibles en ligne.
- Une évaluation régionale des niveaux de pollution des stations d'épurations des eaux usées déversant dans l'eau a été finalisée et mise à disposition.

## Thème V. Production et consommation durables

### Principales prestations

*Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables*

38 : Principales avancées et réalisations :

- Prise en compte de la PCD dans les politiques nationales : soutien à la Croatie dans la préparation du Plan d'action national sur la PCD (achevé). Soutien technique au Gouvernement du Monténégro pour l'intégration de la PCD dans la planification politique de développement (en cours).
- L'assistance technique apportée au MED POL dans la préparation des Plans régionaux sur les nouveaux POP, le Mercure et le secteur alimentaire a été un succès (Le CAR/PP a préparé un rapport de diagnostic sur les nouveaux POP et le mercure, un document technique sur les MTD pour la réduction de la DBO dans le secteur alimentaire et un test de performance sur la VLE du mercure).
- Le marché public durable (MPD). Le besoin de favoriser les MPD dans les pays méditerranéens a été identifié. Il y a eu des progrès dans l'établissement de base pour la mise en place d'une feuille de route pour la mise en œuvre d'un Marché public durable dans 6 pays méditerranée.

---

20

[http://www.rempec.org/admin/store/wywigimg/file/Information%20resources/Guidelines/RIS%20D2%20\(Dispersants\)/EN/Mediterranean%20Dispersants%20Guidelines%20Part%20I,%20II,%20III%20&%20IV%20.zip](http://www.rempec.org/admin/store/wywigimg/file/Information%20resources/Guidelines/RIS%20D2%20(Dispersants)/EN/Mediterranean%20Dispersants%20Guidelines%20Part%20I,%20II,%20III%20&%20IV%20.zip)

21

<http://www.rempec.org/rempecwaste/admin/inc/fichier/Mediterranean%20Oil%20Spill%20Waste%20Management%20Guidelines-Web.pdf>

- Informations mises à jour sur les besoins nationaux en formation sur la compétitivité verte à travers la mise en place des antennes GRECO établies dans 9 pays. Identification des activités de formation sur mesure (en cours). Collecte de 59 nouvelles études de cas réussies.
- Achèvement de la première phase de l'action du CAR/PP visant à favoriser l'entrepreneuriat vert et des emplois verts en Méditerranée, savoir-faire et identification des atouts et défis. Identification des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux dans 50 études de cas d'entrepreneurs verts (achevé). Évaluation pour le développement d'un kit de formation pour soutenir les entrepreneurs et les emplois verts (en cours).
- Une plateforme de connaissances sur les Initiatives PCD de la société civile méditerranéenne (ConsumpediaMed) a été développée.
- Achèvement de la première phase de l'Initiative PAM pour les « événements verts » (greening events) en Méditerranée (suite à la décision du Conseil d'administration du PNUE, 18/10 de 1995 et 222333/8 de 2005, recommandant au PNUE et à tous les systèmes des Nations unies d'appliquer les meilleures pratiques dans leur gestion courante de l'environnement et de promouvoir le développement durable). Les composantes PAM ont été formées et l'outil « événements verts » a été développé.
- Achèvement de la première phase d'une campagne de diffusion contre les POP dans les universités. Réalisation de vidéos courtes sur les POP dans l'électronique, l'alimentation et les textiles.
- Assistance technique à Israël dans le processus de développement du PNM pour la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POP.

39. La plupart des activités citées ci-dessus ont été réalisées en faisant usage de méthodologie à faibles émissions de carbone.

## Thème VI. Changement climatique

### Principales prestations

<i>Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels</i>
---

<i>Vulnérabilité socio-économique réduite</i>
---

<i>Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex., parcs d'éoliennes, énergie des océans, captage et stockage du CO<sub>2</sub>)</i>
---

40. Principales avancées et réalisations

- Élaboration d'un document de position sur le changement climatique dans les zones côtières de la Méditerranée, préparé par le CAR/PAP, visant à servir d'apport important pour la préparation d'un cadre régional d'adaptation afin de représenter

un nouveau chapitre dans la SMDD. Des contributions ont été apportées à l'évaluation de la SMDD qui est en cours de révision.

- Le Cadre du changement climatique a été rédigé et examiné au cours de la réunion de la CMDD qui s'est tenue à Budva en mai 2011.
- Les études sur le changement climatique sont terminées et disponibles pour :
  - Modélisation hydrologique de l'impact du changement climatique dans 4 bassins (Rhône, Ebro, Pô et Moulouya)
  - Étude régionale sur les stratégies d'adaptation au changement climatique
  - Méthode régionale pour l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les demandes en eau agricole
  - Étude sur le tourisme et le trafic aérien en Méditerranée
  - Quatre rapports (une étude régionale et trois études de cas des pays, Liban, Maroc et Tunisie) sur l'analyse du potentiel pour améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments)
  - Étude finalisée sur l'état des connaissances relatives à l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine en Méditerranée à l'occasion de la CdP10 de la Convention sur la diversité biologique
  - Publication en cours des lignes directrices sur l'atténuation du changement climatique sur 16 secteurs industriels différents
  - Étude nationale marocaine disponible sur l'adaptation au changement climatique pour le secteur de l'eau et de l'énergie.
- Soutien technique apporté à l'Algérie pour la conception et la gestion des usines de dessalement.
- Préparation des indicateurs de respect des obligations pour les stations d'épuration des eaux usées et pour la réutilisation de l'eau et formation de 60 experts sur la mise en œuvre des lignes directrices relatives à la réutilisation de l'eau.
- Des directives régionales de planification pour les usines de traitement des eaux usées en cas de conditions météorologiques extrêmes sont disponibles.



## **ANNEXE I**

**Tableaux sur l'état d'avancement des activités  
1<sup>er</sup> janvier 2010 – 30 septembre 2011**



**RAPPORT D'AVANCEMENT ÉTABLI PAR LE SECRÉTARIAT**  
**Janvier 2011 – Septembre 2011**

**Thème I: Gouvernance**

**Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'obligation redditionnelle au plan institutionnel**

**Indicateurs pour le programme sur 5 ans**

*Le taux de satisfaction des organes décisionnels et des partenaires (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM) est contrôlé*

*Systèmes de planification et système interne d'évaluation des performances instaurés*

*Ressources mobilisées pour appliquer le programme sur 5 ans*

*Nombre de décisions et politiques élaborées en consultation avec les partenaires*

*Taux d'accroissement des partenariats entre organisations de la société civile/secteur privé et PAM*

<b>Activités spécifiques</b>	<b>Indicateurs pour 2010-2011</b>	<b>Composante chef de file/ Impliquée</b>	<b>Budget total (euros, 000)</b>	<b>Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)</b>	<b>État de la mise en œuvre 1<sup>er</sup> janvier 2010 -30 septembre 2011</b>	<b>Remarques</b>
1.1.1 Dix-septième réunion des Parties contractantes	Enquêtes de satisfaction auprès des organes décisionnels et des partenaires quant à la qualité, la ponctualité et la pertinence des travaux du PAM, communiquées aux Parties contractantes dans les langues officielles et dans les délais impartis.	Unité de coordination avec la contribution des composantes et programmes du PAM	(200)		Des questionnaires concernant la qualité de certaines réunions ont été préparés, distribués et analysés. Les résultats indiquent un taux général satisfaisant en termes de documentation et de contenu de la réunion et hautement satisfaisant en ce qui concerne l'administration de la réunion et les services de conférence.  Les dates de la 17 <sup>e</sup> Réunion des parties contractantes sont en cours de négociation avec le pays hôte, la France.	
1.1.2 Réunions du Bureau (trois au cours de l'exercice biennal)	Progrès contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports des réunions du Bureau soumis à la réunion des Points focaux du PAM et à celle des Parties contractantes		90 (100)	45	70 <sup>e</sup> et 71 <sup>e</sup> réunions du Bureau tenues. Documents rédigés et distribués en temps voulu conformément au TdR. Conclusions et décisions de la réunion du Bureau distribuées en 2 langues. Le rapport complet de la réunion du Bureau distribué en 3 langues. La troisième réunion du Bureau (bur72) doit se tenir en octobre 2011.	
1.1.3 Réunion des Points focaux du PAM et réunions des Points focaux des composantes alignées	Progrès accomplis du cours du précédent exercice biennal contrôlé, programme de travail et projets de décisions finalisés pour soumission à la réunion des Parties contractantes		100 (100)		Il est prévu que la Réunion des Points focaux du PAM se tiende en novembre 2011. Les documents sont en cours de préparation suite aux conclusions tirées lors de la réunion des points focaux du PAM.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.1.4 14e réunion de la CMDD	Recommandations de la CMDD élaborées pour soumission à la réunion des Parties contractantes		45 (50)		La 14e réunion de la CMDD s'est déroulée au Monténégro du 30 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2011 et s'est axée sur les thèmes à l'ordre du jour de Rio+20 (Économie verte/PCD, et adaptation au changement climatique). L'évaluation sur cinq ans de la mise en œuvre de la SMDD a été présentée et discutée avec les progrès menant aux SNDD. Les rôles et modalités ont également été discutés, accompagnés de recommandation pour le futur de la SMDD. Le rapport de la réunion a été distribué conformément au Règlement intérieur.  Des recommandations pertinentes relatives au PCD et au changement climatique ont été incluses dans le PdT pour 2012/2013 et les recommandations incorporées dans la décision de la CMDD sont en cours de rédaction.	
1.1.5 Réunions du Comité directeur de la CMDD	Progrès accomplis contrôlés, orientations fournies au Secrétariat, rapports du Comité directeur de la CMDD soumis à la réunion de la CMDD		40 (20)		Deux réunions du Comité directeur se sont tenues en décembre 2011 (par vidéoconférence) et en mars 2011. Les conseils pour le Secrétariat, les thèmes de la réunion de la CMDD ainsi que les documents de travail ont été ajoutés à l'ordre du jour.	
1.1.6 Réunion des Points focaux nationaux du MED POL			40 (20)		La réunion des points focaux MED POL s'est déroulée du 25 au 27 mai à Rhodes, Grèce. Le Programme de travail, les plans régionaux et d'autres documents importants ont été révisés et des commentaires à présenter lors de la réunion des points focaux PAM ont été soumis.	
1.1.7 Réunion des Points focaux du REMPEC	Activités menées au cours du précédent exercice biennal et programme d'activités pour l'exercice biennal suivant approuvé pour examen par la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination en collaboration avec les composantes du PAM	52		La réunion des points focaux REMPEC s'est tenue du 3 au 5 mai 2011 à Malte. Le Programme de travail, le projet de la Stratégie sur la gestion des eaux de ballast et le Document d'orientation générale sur l'application volontaire de la norme D-1 pour l'échange des eaux de ballast par les navires opérant entre la mer Méditerranée et l'Atlantique du Nord-est et/ou la mer baltique ont été évalués et des commentaires à soumettre lors de la réunion des points focaux PAM ont été émis.	
1.1.8 Réunion des Points focaux du CAR/PB			23		Les réunions des points focaux des CAR PB, PAP et INFO se sont tenues du 11 au 13 mai à Nice, France. Le Programme de travail a été évalué et commenté et des conseils ont été apportés, principalement en ce qui concerne les questions relatives à la feuille de route INFO MAP.	
1.1.9 Réunion des Points focaux du CAR/PAP			25			
1.1.11 Réunion des Points focaux du CAR/INFO			25	-		
1.1.10 Réunion des Points focaux du CAR/ASP (10 <sup>e</sup> réunion)				64.7		La 10 <sup>e</sup> réunion des Points focaux du CAR/ASP s'est tenue du 17 au 20 mai 2011 à Marseille, France. Le Programme de travail et d'autres questions ont été abordés et commentés. Les décisions, telles que les nouvelles propositions ASPIM, les amendements aux Annexes du Protocole, les amendements des procédures en ce qui concerne les propositions ASPIM conjointes approuvées sont à soumettre à la réunion des points focaux du PAM.

1.1.12 Réunion des Points focaux du CAR/PP			60, 001		La réunion des Points focaux du CAR/PP s'est déroulée du 22 au 24 mai à Barcelone, Espagne. Le programme de travail a été discuté et les commentaires et certaines recommandations ont été convenus.	La première réunion CAR PFN a été organisée et réalisée selon un critère durable (événement 100% vert)
1.1.15 Préparation/traduction de rapports des organes de décision	Rapports officiels des organes de décision traduits dans les langues officielles du PAM conformément au Règlement intérieur	Unité de Coordination	60	27	Politique en cours de mise en œuvre afin de réduire le volume des documents, le nombre de rédacteurs de rapports impliqués dans le processus, etc. Proposition finalisée afin de garantir un plus grand impact et une efficacité de préparation des rapports qui sera discutée au cours de la réunion du bureau élargi au mois d'octobre 2011.	
1.1.13 Gestion des questions horizontales	Vision concernant l'écosystème de la zone de la mer Méditerranée et autres documents soumis à la réunion des experts désignés par les gouvernements conformément à la Décision IG 17/6 sur l'approche écosystémique	Unité de coordination en collaboration avec toutes les composantes du PAM	(20)		Des questions relatives à la gouvernance des hautes mers et à la séquestration de carbone ont suivi. Une réunion avec des experts et des agences des Nations Unies s'est déroulée afin d'aborder la question des ASPIM dans les zones de haute mer, où aucune délimitation n'a encore été décidée. Elle était organisée conjointement par l'Unité de coordination et le CAR/ASP en vue de garantir une cohérence totale avec la loi internationale.	
1.1.14 Approche écosystémique, dont la réunion des experts désignés par les gouvernements			105	137	- La réunion interne de coordination a été organisée par le CAR/INFO (Rome, Italie, les 17 et 18 mai 2010) dans le but d'instaurer un outil SIG basé sur Internet afin de permettre le partage de données/informations. Trois réunions techniques avec des représentants des PC se sont déroulées en avril (Rome), en juillet (Barcelone), 2010 et mars 2011 (Istanbul). Les objectifs écologiques, opérationnels et les indicateurs ont été abordés et décidés en vue d'être soumis à la réunion du GDE qui s'est déroulée en juin 2011 à Durres, Albanie. Un accord a été conclu afin de soumettre ces objectifs à la réunion des points focaux PAM. Participation totale et appropriation des Parties contractantes concernant le processus. Ainsi, le premier rapport intégré et 4 rapports d'évaluation sous-régionaux sur les pressions liées à la pollution, l'état environnemental et les tendances de pollution dans le milieu marin ont été préparés par l'Unité de coordination, MED POL, CAR/ASP et CAR/PB. Le rapport d'évaluation a fait l'objet d'un examen collégial de la part de GESAMP. Les commentaires ont été incorporés dans la version révisée incluant les commentaires des pays. Le CAR/PP prépare un rapport évaluant le rôle de l'approche PCD dans l'application du projet de l'approche écosystémique.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 4

<p>1.1.16 Gouvernance de la haute mer</p> <p>1.1.17 Séquestration du carbone</p>	<p>Impact potentiel des questions émergentes sur le système du PAM, suivi, analysé et traité par les organes décisionnels du PAM s'il y a lieu. Sites possibles d'ASPIM identifiés en haute mer avec la participation des Parties contractantes, le cas échéant</p>	<p>Unité de Coordination avec le CAR/ASP et MED POL respectivement</p>	<p>(20)</p> <p>30</p>		<p>L'action commune de gestion par la Communauté européenne et le PAM/PNUE afin de promouvoir l'établissement d'un réseau écologique représentatif des Aires protégées en Méditerranée est en cours.</p> <p>Des Aires de conservation prioritaires identifiées en pleine mer, y compris dans les mers profondes, pourraient être candidates pour une intégration à Liste d'Aires spécialement protégées d'intérêt méditerranéen (Liste ASPIM). Les résultats ont été présentés au cours d'une réunion extraordinaire des Points focaux du CAR/ASP qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) le 1<sup>er</sup> juin 2010. La deuxième phase vise à faciliter le processus de consultation des propositions pour d'éventuelles ASPIM parmi les pays intéressés.</p> <p>Un projet d'approche pour faciliter la préparation de propositions communes pour l'insertion dans la liste ASPIM conformément à l'Article 9 du Protocole ASP/BD a été présenté au cours de la 10<sup>e</sup> Réunion des PF ASP et une version amendée sera soumise au cours de la prochaine réunion des Parties contractantes.</p>	
<p>1.1.18 Capacité améliorée de planification stratégique intégrée</p> <p>1.1.19 Plan de mobilisation conjointe de ressources élaboré</p> <p>1.1.20 Programme stratégique sur 5 ans mieux aligné sur les priorités</p> <p>1.1.21 Programme de travail 2012-2013 aligné sur le programme de travail sur 5 ans</p> <p>1.1.22 Suivi et évaluation des programmes de 5 ans et 2 ans au moyen de méthodes normalisées</p>	<p>-Système intégré efficace de planification et budgétisation établie</p> <p>-Recommandations de l'audit pleinement appliquées</p> <p>- Programme sur 5 ans indiquant clairement la stratégie et les priorités</p> <p>-Programme biennal aligné sur les priorités stratégiques</p> <p>-Mobilisation accrue de ressources externes</p> <p>- Plan de mobilisation de ressources finalisé et soumis au Bureau pour examen et conseils concernant le suivi</p> <p>- Jeu d'indicateurs pour suivre le rapport coût-efficacité de l'application du programme de travail convenu --+ et documentés</p>	<p>Unité de Coordination, Composantes du PAM</p>	<p>(120)</p> <p>52,7</p>		<p>- Depuis la dernière réunion des PC, 6 réunions du CEC se sont tenues (juillet et octobre 2010, mars et juillet 2011). Certaines de ces réunions ont eu lieu en conjointement avec d'autres réunions ou par vidéoconférence pour renforcer l'efficacité ou réduire les coûts. Le CEC a abordé en particulier la mise en œuvre du formulaire de rapport du programme de travail afin d'évaluer le progrès et en particulier la préparation du nouveau programme de travail du PAM.</p> <p>- Ainsi, le nouveau programme de travail a été développé selon les priorités stratégiques du programme sur cinq ans,</p> <p>-Un certain nombre de propositions de projets sont en phase finale de développement (pour l'Approche écosystémique, la mise en œuvre du Protocole GIZC et l'inclusion du changement climatique/variabilité dans la mise en œuvre GIZC) et il est attendu qu'entre 3 et 10 millions de ressources initiales soit sécurisées d'ici la fin 2011. Tous les détails seront inclus dans le plan de mobilisation des ressources à développer et à soumettre au cours de la réunion des PF du PAM en novembre 2011.</p>	
<p>1.1.23 Accords de pays hôte révisés finalisés</p>	<p>- Nombre d'accords de pays hôte signés</p>	<p>Unité de Coordination</p>			<p>-L'avant-projet de l'Accord de pays, finalisé avec le PNUE et soumis au Bureau pour consultation et accord, a été adressé aux ministres des pays hôtes pour observations, discussions informelles et des rappels ont été envoyés aux Points focaux.</p> <p>-Les accords sont en attente de finalisation dans les pays hôtes.</p>	<p>Négociations en cours</p>

<p>1.1.24 Formuler et appliquer une politique interne orientée vers des résultats et des arrangements de partenariat efficaces</p> <p>1.1.25 Actualiser et élargir les accords de collaboration avec des partenaires mondiaux et régionaux essentiels (CE, AEE, CBD, RAMSAR, UICN, MEDWET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenariats conjoints établis</li> <li>- Indicateurs pour surveiller l'application des accords de collaboration élaborés et suivis</li> <li>- Accords de collaboration existants avec des acteurs régionaux clés actualisés et communiqués pour avis au Bureau</li> </ul>	<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>			<p><b>Accords</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord avec le Conseil général des pêches pour la méditerranée (CGPM) en cours.</li> <li>- Accord avec la Convention sur la Diversité biologique (CDB) en cours</li> <li>- Accord avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) en cours</li> <li>- Demande reçue de la part du Secrétariat de la Commission de la mer Noire afin d'obtenir un statut d'observateur</li> </ul> <p><b>Partenariat UE et AEE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coopération établie avec l'UE en ce qui concerne Horizon 2020.</li> <li>-Contribution PAM à la composante de renforcement des capacités du Projet Horizon 2020 en cours</li> <li>-le PAM a obtenu une subvention de 70 000 euros par l'AEE afin de vérifier l'état d'avancement dans les pays sud-méditerranéens en ce qui concerne le SEIS (système de partage d'information sur l'environnement). Le rapport sur l' « état d'avancement » en Méditerranée a été reçu au cours d'un atelier régional organisé par l'AEE en novembre 2010 à Bruxelles. L'atelier SEIS fournissait des recommandations aux pays afin de développer un système national de partage d'information dans le cadre du CAR/INFO.</li> <li>-Le rapport final du projet PAM/PNUE &amp; Synergies H2020 effectué par la DG environnement de la CE a été soumis à la fin du mois d'août 2010.</li> <li>-Mise en œuvre par REMPEC du projet SAFEMED II financé par l'UE et prolongé jusqu'à la fin 2012.</li> </ul> <p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Collaboration entre REMPEC, OSPAR, HELCOM et la Commission de la mer Noire sur l'application volontaire de la Norme D-1 sur l'échange des eaux de ballast par les navires opérant entre la mer Méditerranée et l'Atlantique du Nord-est et/ou la mer baltique.</li> <li>-Le PAM/PNUE doit développer un accord afin de participer au Portail d'information des Nations unies sur les accords environnementaux multilatéraux (InforMEA)<sup>1</sup></li> <li>La coordination pour le MedPartnership entre le PAM/PNUE et la Banque mondiale est en cours.</li> <li>La coopération continue entre REMPEC et l'OMI pour la mise en œuvre des activités régionales de l'OMI financées par ITCP dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réponse à la pollution marine par les navires.</li> </ul>	
--	---	--	--	--	--	--

<sup>1</sup>

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 6

<p>1.1.26 Partenariat et coopération: appui aux ONG selon les critères convenus en commun avec le Bureau et les Points focaux du PAM</p>	<p>- Liste des partenaires du PAM revue et mise à jour sur la base de la Décision IG 19/5 - Nombre de politiques/décisions ayant fait l'objet d'une consultation avec des partenaires du PAM avant leur adoption</p>	<p>Unité de Coordination avec l'appui des composantes du PAM</p>	<p>110</p>	<p>18</p>	<p>Une assistance a été fournie à 5 ONG, à savoir MEDSOS, INARE, RAED, MEDCOAST et MEDASSET, pour qu'elles mettent en œuvre de petits projets d'intérêt pour le Programme de travail du PAM.</p>	<p>Des demandes ont été reçues de la part de 3 ONG pour devenir partenaires du PAM dans la liste, conformément à la décision IG 19.6</p>
<p>1.1.27 Participation des ONG au processus décisionnel du PAM</p>	<p>-Application de la Décision IG 19/5 sur la coopération PAM/société civile suivie et donnant lieu à un rapport soumis au Bureau et à la réunion des PC</p>					
<p>1.1.28 Coordination efficace du Projet de Part. strat. FEM</p>	<p>Gestion du Projet FEM pleinement opérationnelle et efficace afin de coordonner l'application de la politique marine et côtière en Méditerranée</p>	<p>Équipe FEM avec l'Unité de Coordination et les Composantes du PAM</p>	<p>1 017</p>		<p>- La Composante régionale du Partenariat Med entreprend sa 3<sup>e</sup> année de mise en œuvre. - La première Réunion du Comité directeur s'est déroulée en mars 2010 à Budva, Monténégro. Le Rapport de démarrage, le plan de travail détaillé et le budget ont été adoptés: - L'État d'avancement du projet (PIR) a présenté le projet comme étant satisfaisant (une bonne cote pour une 1<sup>e</sup> année de mise en œuvre), -2<sup>e</sup> réunion du Groupe de coordination tenue en septembre 2010 à Rome, Italie, -Rapport annuel 2010 préparé et largement diffusé, -Développement d'un nouveau site Internet et mise en ligne de tous les documents du MedPartnership (<a href="http://www.medpartnership.org">www.medpartnership.org</a>), -2<sup>e</sup> réunion du Comité directeur à Damas (Syrie) et adoption des Stratégies révisées de réplication et de communication et du plan de travail détaillé pour 2011. -Préparations en cours pour la Conférence internationale sur l'eau (octobre 2011).  Le descriptif du projet « variabilité du climat » est en cours de finalisation, y compris le cofinancement, à soumettre en septembre</p>	

Prestations 1.2						
Déficiences d'application corrigées: les Pc sont aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Protocole, des Protocoles et des stratégies adoptées						
Indicateurs pour le programme sur 5 ans						
<i>Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés</i>						
<i>Stratégie régionale sur les détritux en mer adoptée d'ici 2011</i>						
<i>Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011</i>						
<i>Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations</i>						
<i>Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici 2012</i>						
<i>Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés</i>						
<i>Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)</i>						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euro, 000)	État de la mise œuvre 1 <sup>er</sup> avril 2010 – 30 septembre 2011	Remarques
1.2.1 Mise en œuvre de la SMDD comportant une évaluation des questions de sa gouvernance	Rapport d'évaluation et recommandations de suivi de la SMDD soumis au Comité directeur de la CMDD et à la dix-septième	Unité de coordination en collaboration avec des composantes du PAM	(100) 30		Évaluation de la SMDD finalisée par l'Institut de développement d'outremer (ODI, Overseas Development Institute), et ses recommandations adoptées par la 14 <sup>e</sup> réunion de la CMDD qui s'est tenue fin mai 2011. Le rapport complet d'évaluation est disponible en anglais. Sommaire exécutif disponible en anglais et en français.	
1.2.2 Réunions de consultation et ateliers régionaux pour appuyer les SNDD, évaluation de la SMDD, enjeux et problématiques de l'intégration de l'environnement et du développement	Réunion des Parties contractantes	Unité de coordination avec le concours du CAR/Plan Bleu et d'autres composantes du PAM	(40) 40		Consultations tenues avec le Comité directeur de la CMDD.	

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.

<p>1.2.3 Réalisations de dépliants résumant les données essentielles concernant la mise en œuvre de la SMDD, études nationales sur l'intégration des dispositions de la SMDD dans les politiques publiques, révision des indicateurs prioritaires de la SMDD</p>	<p>Nombre de dépliants diffusés, Nombre d'études nationales réalisées, Nombre d'indicateurs révisés</p>	<p>CAR/PB avec l'Unité de coordination et les autres, CAR</p>	<p>30</p>		<p>Un dépliant SMDD concis et mis à jour sera créé dans le courant de l'année 2011 et sera rapidement publié. L'évaluation de la SNDD sera communiquée : Sommaire exécutif-recommandations et Profils des pays. Dans le cadre de la réunion CMDD, le Plan bleu a produit un dépliant avec les indicateurs mis à jour pour la SMDD. Le test de vingt indicateurs complémentaires concernant le tourisme a été réalisé et un rapport a été finalisé en février 2011. Des études nationales et des révisions des indicateurs seront entreprises après les résultats de l'évaluation de la SMDD.</p>	
<p>1.2.4 Formulation de programmes et mesures relatives au mercure, au secteur agroalimentaire et aux produits chimiques inscrits à l'annexe A de la Convention de Stockholm Convention, et réunion d'experts désignés par les gouvernements pour les finaliser</p>	<p>Programmes et mesures formulés et soumis au groupe d'experts désignés par les gouvernements</p>	<p>MED POL et, CAR/PP en consultation avec l'Unité de coordination</p>	<p>100</p>		<p>Trois nouveaux Plans régionaux sur le BOD dans le secteur alimentaire, le mercure et les POP ont été préparés et discutés par la réunion des Points focaux MED POL en mai 2011. À la demande des PF MED POL, le CAR/PP a préparé une évaluation des VLE pour le mercure afin d'introduire des objectifs de VLE pour 2019 dans le Plan régional sur le mercure.</p>	<p>Les trois Plans régionaux seront soumis aux PC afin d'être adoptés</p>
<p>1.2.5 Organisation d'une réunion des parties prenantes nationales - Mise au point de valeurs limites-seuil nationales (VLSN) pour un pays méditerranéen, - Impression et publication de la carte des sites régionaux d'immersion de matériel de guerre</p>	<p>1. Montages institutionnels et coopération améliorés entre parties prenantes nationales 2. VLSN soumis pour approbation par l'autorité nationale 3. Carte distribuée à tous les pays et acteurs concernés</p>	<p>MED POL</p>	<p>25</p>		<p>Des VLSN ont été préparées au Maroc et la carte des sites régionaux d'immersion est en cours d'impression. Une fois imprimé, le rapport sera distribué aux parties prenantes de la région telles que les autorités portuaires, les associations de pêcheurs, les Ministères de la pêche et du transport maritime, etc.</p>	
<p>1.2.6 Élaboration d'un plan d'action stratégique régional pour la gestion des déchets, avec ses incidences financières</p>	<p>Plan d'action stratégique soumis aux Parties contractantes</p>	<p>MED POL/OMS</p>	<p>5</p>	<p>5</p>	<p>La stratégie a été présentée aux Points focaux MED POL et un document de politique et le fondement pour un Plan d'action seront présentés aux Points focaux PAM et aux PC.</p>	
<p>1.2.7 Exécution de certaines activités du Plan d'action pour combattre le trafic illicite de déchets dangereux dans des pays arabes: 1) préparation de la base de données sur les déchets dangereux et produits chimiques interdits ; et 2) manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires</p>	<p>1. La base de données est opérationnelle 2. Le manuel de formation destiné aux agents et inspecteurs portuaires est rédigé, publié et diffusé.</p>	<p>MED POL</p>	<p>35</p>		<p>Un contrat a été signé avec le CRCB à Bratislava pour la préparation d'une base de données. Mise en place d'une base de données commune sur les produits chimiques dangereux et interdits afin d'assister les bureaux des douanes. La base de données est bientôt finalisée.</p>	

<p>1.2.8 Réunion d'un réseau d'inspecteurs sur la mise en conformité et l'application effective de la législation</p> <p>1.2.9 Octroi d'une aide technique, institutionnelle, organisationnelle, financière à deux pays pour renforcer leurs corps d'inspecteurs</p>	<p>Finalisation des indicateurs de conformité et d'application effective</p> <p>Aide fournie à deux pays</p>	<p>MED POL/ OMS/FEM</p>	<p>114</p>		<p>La première réunion nationale s'est tenue à Podgorica (Monténégro), les 18 et 19 mai 2010. La réunion du réseau se tiendra à Athènes en novembre 2011 et doit s'accorder sur une liste d'indicateurs de conformité et d'application de la réglementation ainsi que leur inclusion dans le mécanisme du Comité de respect des obligations. Des réunions de renforcement des capacités se sont déroulées au Monténégro en 2010.</p>	<p>Les activités seront réalisées au titre de l'octroi d'une assistance à deux pays en vue du renforcement de leurs systèmes d'inspection.</p>
<p>1.2.10 Octroi d'une aide et de bourses à des scientifiques pour une formation</p>	<p>20 scientifiques participent aux manifestations MED POL sur cette question</p>	<p>MED POL</p>	<p>30</p>	<p>9</p>	<p>Une aide a été octroyée à 4 scientifiques afin qu'ils puissent participer au 39<sup>e</sup> Congrès de la CIESM à Venise en mai 2010. 4 scientifiques ont été aidés à participer à la Conférence sur les proliférations algales nocives en 2010.</p>	
<p>1.2.11 Fournir une expertise pour la transposition de l'annexe I de la Convention MARPOL dans la législation nationale</p>	<p>La législation nationale appliquant l'annexe I de MARPOL instaurée dans les Pc ayant bénéficié de l'assistance d'experts</p>	<p>REMPEC</p>	<p>10</p>		<p>Sur demande. L'activité complète la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement exécuté par le REMPEC pour faire en sorte que toutes les Parties contractantes y participent. Cette activité est à relier aux travaux préparatoires de la Banque mondiale, auxquels le REMPEC a pris part, pour la mise en place d'un réseau de magistrats en Méditerranée, au titre du projet « Med durable » du FEM.</p> <p>Aucune demande d'expertise n'a été reçue de la part de pays ne faisant pas partie de SAFEMED.</p> <p>A noter que la Banque mondiale a organisé deux réunions préparatoires, l'une en juin 2009 et l'autre en mars 2010 auxquelles 13 pays méditerranéens (représentant leurs autorités judiciaires nationales) ont participé et exprimé leur soutien pour la mise en place d'un tel Réseau. Une réunion des pays intéressés, financée par la Banque mondiale, s'est tenue les 16 et 17 juin 2011 dans les bureaux de la Banque mondiale à Marseille. Au cours de la réunion, les pays méditerranéens ont réitéré leur soutien pour la mise en place du Réseau proposé et ont discuté des éventuelles activités futures pertinentes. La Banque mondiale a informé la Réunion qu'elle allait soumettre une proposition de projet au FEM pour examen.</p>	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.2.12 Atelier sur la mise en œuvre des annexes I et II de MARPOL	Annexes I et II de MARPOL correctement mises en œuvre par les PC participantes	REMPEC	104	15	Finalisé (Malte 26-29 avril 2010). Cette activité complétait la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement mis en œuvre par le REMPEC afin d'assurer la participation de toutes les Parties contractantes.	
1.2.13 Atelier sur la mise en œuvre de l'annexe VI de MARPOL	Annexe VI de MARPOL ratifiée et mise en œuvre par les PC participantes	REMPEC	77		Finalisé (Athènes, Grèce les 26 et 27 octobre 2010). Malte, le Maroc et la Tunisie ont accédé à l'Annexe VI de MARPOL en 2011. Cette activité complétait la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement mis en œuvre par le REMPEC afin d'assurer la participation de toutes les Parties contractantes.	
1.2.14 Atelier sur les violations de l'annexe I de MARPOL	Procédure de poursuites des contrevenants devant les tribunaux par les autorités de l'État du pavillon et de l'État côtier instaurée par les PC participantes	REMPEC	17		En cours. Cette activité 1.2.14 prévue pour 2011 est annulée en raison de coupes budgétaires. La Banque mondiale organise une réunion des pays intéressés à Marseille les 16 et 17 juin. L'idée d'un tel réseau a été présentée au cours d'une réunion organisée par la BM à Rome le 19 avril et a été saluée par les pays participants.	
1.2.15 Fournir une expertise sur les procédures et systèmes nationaux de surveillance continue	Déficiences du système national de surveillance aérienne relevées et améliorations entreprises par les Pc qui ont bénéficié du concours d'experts	REMPEC et pays volontaires au sein et en dehors de la Convention de Barcelone	10	2	REMPEC a soutenu l'organisation d'un Séminaire national sur les déchets dans les marinas qui s'est déroulée à Chypre le 20 octobre 2010. Le séminaire national a fourni des informations aux participants sur la collecte des résidus des marinas de manière respectueuse de l'environnement et sur la gestion de la qualité de l'eau. Les autres activités ont été annulées en raison de restrictions budgétaires.	
1.2.16 Étude de la possibilité de développer une politique sous-régionale de surveillance des zones marines sous juridiction	Système sous-régional de surveillance exploré	REMPEC			La question a été présentée lors de la réunion des chefs d'état-major des marines de l'initiative 5+5 tenue à Malte en mai 2010. Toutefois, aucun fonds n'a été alloué à cette activité.	Amorcer un débat avec les PC concernées pour une mise en œuvre future
1.2.17 Renforcement du régime de contrôle par l'État du port en Méditerranée	Campagne convenue d'inspection concentrée sur 3 jours concernant les déficiences d'application de l'annexe I de MARPOL	REMPEC	134		L'activité est à envisager avec l'exécution des activités SAFEMED. L'activité de formation a démarré dans le cadre de l'exécution du projet SAFEMED. Compte tenu de l'entrée en vigueur du nouveau régime d'inspection par l'État du port au titre du Mémoire d'entente de Paris, il n'est pas prévu que cette campagne régionale puisse avoir lieu au cours du présent exercice biennal.	
1.2.18 Assistance pour renforcer les capacités des administrations maritimes et assurer une application effective par l'État du pavillon		REMPEC,	277		Finalisé dans le cadre du projet SAFEMED	

1.2.19 Tenir une réunion de la Task force régionale Globallast et un atelier régional d'harmonisation	Avant-projet convenu concernant une stratégie régionale intégrée sur la gestion des eaux de ballast des navires et les espèces invasives	REMPEC et, CAR/ASP	26.5	16	-Finalisé - La 10 <sup>e</sup> Réunion des Point focaux REMPEC (Malte du 3 au 5 mai 2011) a approuvé et recommandé l'adoption par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone de la <i>Stratégie méditerranéenne pour la gestion des eaux de ballast des navires</i> y compris son Plan d'action et son calendrier, ainsi que les « Indications générales sur l'application volontaire de la Norme D-1 pour l'échange des eaux de ballast par les navires opérant entre la mer Méditerranée et l'Atlantique Nord-est et/ou la mer baltique » décidées au cours de la 2 <sup>e</sup> réunion du Groupe d'action régional GloBallast. -REMPEC a participé à l'atelier régional organisé à Odessa, en Ukraine, le 21 juillet 2010 par la Commission de la mer Noire avec le soutien du Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI afin de promouvoir une stratégie d'intervention coordonnée face aux menaces des espèces invasives en la mer Méditerranée et la mer Noire. -REMPEC a également participé à une réunion régionale dans l'aire PERSGA sur le développement d'une stratégie régionale (6-7 juin 2011).	À ce jour, les pays suivants ont déjà confirmé leur appui : Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Israël, Liban, Monténégro, Syrie, Tunisie, Turquie.
1.2.20 Réaliser une étude sur un réseau approprié de lieux de refuge en Méditerranée	Approche coordonnée possible en vue de désigner de tels lieux de refuge en cas de survenue d'un accident	REMPEC	20	-	-Les Parties contractantes ont demandé à revoir et mettre à jour au besoin, le Questionnaire qu'ils ont précédemment soumis sur les lieux de refuge ou de compléter et de soumettre un nouveau Questionnaire si cela n'a pas déjà été fait. - À ce jour, 11 PC ont répondu. Cette activité complétait la même activité menée au titre d'un projet financé sur des fonds externes (SAFEMED) actuellement mis en œuvre par le REMPEC afin d'assurer la participation de toutes les Parties contractantes.	
1.2.21 Bilan de l'état actuel de la GIZC dans les pays méditerranéens, avec un inventaire des diverses expériences nationales/locales concernant une zone non constructible du littoral	Questionnaire rempli sur le bilan de la GIZC Rapport sur le bilan de la GIZC en Méditerranée rédigé, publié et diffusé	CAR/PAP	50		Un questionnaire, développé sur les aspects politiques, juridiques et institutionnels de la GIZC pour la préparation du bilan sur la GIZC dans la Méditerranée a été complété par 18 pays de la Méditerranée et 6 pays de la mer Noire (à ce jour) Un rapport préliminaire sur les résultats a été préparé et l'avant-projet du rapport de synthèse doit être fourni en septembre 2011 et présenté à la réunion des PF à Dubrovnik les 18 et 19 octobre 2011.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.2.22 Poursuite des investigations sur les questions de responsabilité et d'indemnisation des dommages. Atelier régional pour l'examen des résultats à tenir juste avant la réunion du groupe de travail sur la responsabilité et la réparation	Suggestions et propositions, selon le cas, soumises pour examen à la réunion des PC de 2011	Unité de coordination avec l'appui du MED POL, du REMPEC et du CAR/ASP	(80) 65		Une réunion du Groupe de travail est planifiée en décembre 2011 afin d'aborder les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Lignes directrices pour la détermination de responsabilité et d'indemnisation adoptées par la Décision IG. 17/4 de la 15 <sup>e</sup> réunion des PC à Almeria, en janvier 2008. Le formulaire de rapport adopté par la 16 <sup>e</sup> réunion des PC sur la mise en œuvre des Lignes directrices a été envoyé aux Parties contractantes en juillet 2011 afin d'être complété.	
1.2.23 Aider les pays à soumettre des rapports en application de l'art. 26 de la Convention de Barcelone	Nombre de rapports soumis en augmentation Nombre accru de rapport soumis en ligne	Unité de coordination, MED POL, REMPEC et CASR/ASP	50	6	Assistance proposée et fournie à tous les pays éligibles ; 9 rapports sur les mesures prises en vue de mettre en œuvre la Convention et ses Protocoles au cours de 2008-2009 ont été soumis, cinq d'entre eux étaient disponibles en ligne.	
1.2.24 Revalorisation du système de rapports en ligne en vue de le rendre plus convivial et efficace	Nombre accru d'informations évaluées en ligne Base de données mise en place et pleinement opérationnelle, Outils d'harmonisation définis et appliqués. Formulaire de rapport et indicateurs d'efficacité achevés Atelier régional sur les rapports et les indicateurs Formulaire de rapport sur le Protocole GIZC intégré dans le système de rapports en ligne du PAM	INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM	100		-La Système de rapport de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles (BCRS) a été perfectionné et à nouveau mis en ligne. De nouvelles fonctionnalités ont été développées (possibilité de créer plus d'une version du rapport, fonctions de suppression des rapports, fonction de restauration des rapports, etc.), des améliorations techniques prioritaires ont été réalisées (systèmes de stockage, gestion des profils d'utilisateurs, etc.), et des besoins futurs ont été identifiés. Des activités d'assistance aux PC ont été menées et ont apporté des conseils et de l'aide à certaines PC sur demande.	
1.2.25 Accroître l'harmonisation du système de rapports		Unité de coordination en collaboration avec MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	10		En ce qui concerne l'harmonisation, le PAM participe au Portail d'information des Nations unies sur les accords environnementaux multilatéraux (InforMEA) qui inclut les conventions mondiales relatives au PAM telles que celles de Bâle, Stockholm, CDB, CITTES, etc.	
1.2.26 Mettre en place une base de données sur les aspects juridiques et institutionnels de la mise en œuvre		Unité de coordination avec l'appui de l'INFO/RAC	20		En cours.	
1.2.27 Finaliser le formulaire de rapport sur le Protocole GIZC		Unité de coordination et, CAR/PAP avec l'appui du CAR/PB	(40) 20		La première ébauche du nouveau formulaire préparé par l'Unité de coordination et le CAR PAP a été approuvée de manière générale avec quelques amendements par la réunion des Points focaux du CAR/PAP à Nice à soumettre au cours de la réunion des points focaux du PAM.	

1.2.28 Préparation d'un guide explicatif du texte du Protocole GIZC	Guide explicatif établi, publié et diffusé	Unité de coordination et, CAR/PAP	21.2	3	Le projet du guide explicatif du Protocole GIZC a été rédigé et accepté par le Comité directeur du projet du Protocole HIZC. Le processus sera bientôt finalisé. Un rapport sur la zone côtière de retrait, relatif à l'Article 8 du Protocole GIZC, a été préparé. Une étude de cas, à savoir la comparaison des dispositions juridiques en Croatie au regard du Protocole, a également été rédigée et est en cours de finalisation. Une série de réunions a eu lieu. Il a été proposé de changer le titre du rapport pour « Une Introduction aux aspects techniques et juridiques du Protocole GIZC ».	
1.2.29 Dispositions amorcées pour un Infosystème sur le Protocole GIZC	Infosystème conçu, conditions requises du système définies	CAR/PAP et INFO/RAC	72		N'a pas été mis en œuvre. En attente d'un développement plus approfondi du Système d'information par le CAR/INFO.	
1.2.30 Évaluation de l'état d'application de la Convention et de ses Protocoles en application des prescriptions du Document sur la gouvernance	Rapport soumis au Comité de respect des obligations et à la réunion des PC Résultats diffusés Difficultés d'application recensées	Unité de coordination	15		Mise en œuvre prévue vers la fin 2011 après soumission par les Parties de leurs rapports pour l'exercice biennal 2008-2009 et avant la 5 <sup>e</sup> réunion de respect des obligations prévue en novembre 2011.	
1.2.31 Assistance juridique aux pays pour le développement de leur législation et réglementation appliquant les instruments juridiques du PAM et promotion de leur entrée en vigueur	Législation et réglementation renforcées et valorisées	Unité de coordination	40		Cette activité est mise en œuvre à la demande des Parties contractantes. À ce jour aucune demande n'a été soumise.	
1.2.32 Procédures et mécanismes de respect des obligations pleinement opérationnels	Documents de travail sur les situations de non-respect des obligations et d'autres fonctions du Comité, établis et diffusés en temps voulu	Comité de respect des obligations Unité de coordination avec l'appui, selon le cas, d'autres composantes du PAM	(55.031) 147		La 4 <sup>e</sup> réunion du Comité de respect des obligations s'est tenue les 5 et 6 juillet 2011. Il a été demandé aux Parties contractantes de soumettre leur rapport national pour l'exercice biennal 2008-2009 au plus tard le 15 septembre. Aucune Partie contractante n'a soumis de situation individuelle de non-conformité.	Le travail de préparation de la 5 <sup>e</sup> réunion du comité de respect des obligations en octobre 2011 est en cours.
1.2.33 Essai des indicateurs d'efficacité	Indicateurs d'efficacité prioritaires, réalistes et pertinents proposés aux réunions des Points focaux du PAM et des composantes du PAM	Unité de coordination en étroite coopération avec le PB et d'autres composantes du PAM	(40) 50		Non mis en œuvre. Suite aux propositions du Secrétariat, la dernière réunion du Bureau a décidé d'allouer les fonds prévus pour cette activité aux activités relatives à l'Approche écosystémique afin d'assurer une synergie entre les deux processus. Le travail effectué servira de fondement à un stade ultérieur dans le processus de l'Approche écosystémique.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.2.34 Assistance juridique à l'Unité de coordination et aux composantes du PAM	Conseils juridiques sur les questions juridiques émergentes de nature horizontale dûment fournis à temps	Unité de coordination	20	9	Avec le concours d'un consultant, le Secrétariat a établi une évaluation concernant les énergies marines renouvelables qui identifie les implications politiques du PAM/PNUE. L'évaluation a été distribuée au cours de la réunion du Bureau suite à une discussion avec un petit groupe d'experts régionaux.	
1.2.35 Aider les pays à mettre en place des réseaux de surveillance d'habitats clés	Nombre de sites surveillés ou d'ASP prises en compte, nombre d'habitats ou espèces sensibles surveillés	CAR/ASP	30	1	Le contrôle des sites et des habitats ou des espèces sensibles a été soutenu dans 7 pays à travers : -la création de compétences nationales dans le contrôle des herbiers de phanérogames marines. Deux jeunes experts ont été formés (1 algérien et 1 libyen) dans les contrôles techniques (du 6 au 12 juillet 2009, El Kala, Algérie) ; sept scientifiques (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie) ont participé au 2 <sup>e</sup> Atelier sur les phanérogames marines de Méditerranée (du 6 au 10 septembre 2009, Hvar, Croatie), soutien à la formation de certains employés du Ministère algérien d'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme dans l'étude et le contrôle des herbiers, dans les laboratoires de l'Institut national tunisien des sciences et technologies marines (du 20 au 30 octobre 2009, Salammbô, Tunisie). -L'avant-projet des Lignes directrices pour la Normalisation des méthodes de cartographie et de contrôles des magnoliophytes marines en Méditerranée a été adopté par la 10 <sup>e</sup> réunion des PF ASP (Marseille, du 17 au 20 mai 2011).	
1.2.36 Réaliser des évaluations régulières des ASPIM	% d'ASPIM évaluées	CAR/ASP	5		Deux ASPIM nationales ont été évaluées pour l'exercice biennal 2010-2011. Une révision ordinaire périodique a été effectuée pour les deux aires espagnoles qui avaient été incluses dans la Liste ASPIM en 2003 par la réunion ordinaire des Parties contractantes : Parque nacional marítimo terrestre del Archipiélago de Cabrera, Acanitlados de Maro-Cerro Gordo. La 10 <sup>e</sup> réunion des PF ASP (Marseille, 17-20 mai 2011) a examiné les constatations de la révision et a recommandé que les des ASPIM restent soumises à la procédure ordinaire de révision.	

Prestation 1.3						
Connaissances et informations gérées et communiquées de manière efficace						
<p><b>Indicateurs pour le programme sur 5 ans</b>  <i>Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et appliquée</i>  <i>Rapport sur l'état de l'environnement publié tous les deux ans et Rapport sur l'état de l'environnement et du développement publié tous les 4 ans</i>  <i>Données marines et côtières rendues accessibles aux Pc</i>  <i>Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au grand public et au moins 1 symposium par an</i>  <i>Fonctionnement de l'Infosystème MAP</i></p>						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010 – 30 septembre 2011	Remarques
1.3.1 Politique avisée et intégrée du PAM élaborée sur l'évaluation du milieu marin et côtier	Politique d'évaluation du milieu marin et côtier élaborée et intégrée à l'approche d'évaluation élargie	Unité de coordination en coopération avec les composantes du PAM	(50)		Doit être lancé à l'exercice biennal prochain, sous réserve de la disponibilité des ressources. Cette activité sera exécutée dans le cadre de l'application de l'approche écosystémique.	
1.3.2 Poursuite du développement et de l'intégration des éléments constitutifs de l'infoPAM, SIMEDD y compris, et application de l'approche écosystémique	Service de répertoires en ligne du PAM Réseau de PFN sur les outils/technologies d'information et communication Atelier du PAM/PNUE sur la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (IDS) pour examiner les expériences acquises, les besoins, possibilités, enjeux, acteurs clés et communautés d'utilisateurs, GeoPortail InfoPAM, Principes de partage des données PAM/PNUE, Lignes directrices sur le test d'interopérabilité, Service de téléassistance aux Pc pour les activités de rapport en ligne	INFO/RAC et Unité de coordination en consultation avec les autres composantes du PAM	(950) 418		Acquisition et installation des serveurs, le cœur du système d'information & communication de l'INFO/RAC. Conception structurelle d' InfoMAP, feuille de route pour InfoMAP et analyse et conception des exigences pour les services InfoMAP noyau régional en cours. -Développement des premiers services du Noyau régional InfoMAP -Module BCRS réactivé pour le premier cycle de présentation de rapport (2010), base de données de respect des obligations de la CB avec des rapports soumis par les PC. -Service d'annuaire en ligne LDAP -InfoMAP GeoViewer en ligne, d'autres mises en œuvre en cours. Les tests effectués sur les métadonnées cataloguent une interopérabilité. Prêt à soutenir un partage d'informations liées à l'environnement.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 16

1.3.3 Développement du SIMEDD Actualisation et production de .métadonnées et catalogue de données	- SIMEDD développé - Nombre d'entrées mises à jour - Nombre de hits sur le site web dédié	PB avec l'INFO/RAC et l'Unité de coordination	83	6	Le site Internet est en ligne depuis la mi-septembre 2010 et certains défauts ont été réparés par la société de développement de logiciels. Les données ont été mises à jour autant que possible et la vitesse d'affichage des pages Internet et du système a été optimisée en février 2011. La définition du contenu (variables et données) sera révisée conformément aux priorités du PB et les données concernant ces priorités seront incluses et mises à jour.	Les termes de référence du module SIG doivent être établis.
1.3.4 Développement du SIG pour l'Infosystème MED POL	Système opérationnel, Couche SIG pour le GeoPortail InfoPAM	INFO/RAC, MED POL	87		En cours. Le SIG MED POL lancé en décembre 2009 a été installé sur la nouvelle plateforme I&CT CAR/Info. L'intégration dans le GeoViewer InfoMAP est en voie de développement. Le système d'information MED POL devrait être opérationnel et en ligne d'ici la fin 2011.	
1.3.5 Gestion des bases de données MED POL	Données et informations correctement gérées et aisément accessibles	MED POL	20	6	Données de la surveillance continue reçues par la Bosnie-Herzégovine (2006-2008), Chypre (révisées), l'Égypte (2009-2010), la France (2006-2009), Israël (2008-2009), le Maroc (2008-2009), la Slovénie (2007-2010), la Tunisie (2008-2009), l'Espagne (complémentaires, 2004-2007), la Turquie (2009-2010 et données précédentes révisées). La base de données sur les sources est complétée avec les données des BBN 2008. Un rapport sur les tendances (2005-2008) a été préparé et envoyé aux Gouvernements pour observations. De nouvelles données de suivi ont été téléchargées dans la base de la surveillance de données.	Des contacts ont été pris avec l'Égypte, l'Italie, le Monténégro, la Slovénie et la France pour corrections. Des rappels ont été envoyés à l'Italie, à Malte et à Monaco pour leur demander de soumettre leurs données de la surveillance encore manquantes.
1.3.6 Amorce de module de plateforme pour l'Infosystème REMPEC	Rapport sur la situation des technologies de l'information et feuille de route pour faciliter la disponibilité de données sur les activités maritimes, la préparation et l'intervention contre les accidents de pollution Outils électroniques efficaces et interactifs pour faciliter la diffusion de l'information provenant ou à destination des PC	INFO/RAC, REMPEC	12 53	3	Le nouveau site Internet de REMPEC était en ligne en décembre 2009 et sera mis à jour selon les retours et besoins exprimés par les PC	La coopération entre CAR/Info et REMPEC doit commencer d'ici la fin 2011.

1.3.7 Renforcer les mécanismes régionaux et sous-régionaux de collecte de données et diffusion d'informations sur les espèces invasives non indigènes	Nombre d'espèces inventoriées/ Nombre de pays/institutions appuyant ce mécanisme de recueil des informations	CAR/ASP, INFO/RAC	25		Des inventaires des espèces marines non indigènes ont été réalisés dans deux pays. Une étude de faisabilité, comprenant une base de données méditerranéenne et un système d'alerte régional, a été réalisée afin d'améliorer la collecte et la circulation d'informations, d'évaluer la faisabilité d'un mécanisme régional pour la collecte, la compilation et la diffusion d'informations sur les espèces marines non indigènes. Une brochure didactique sur les espèces introduites et invasives dans la région méditerranéenne a été produite en collaboration avec l'Université de Nice (France). Le CAR/ASP a financé une étude d'évaluation rapide sur les espèces exotiques marines sur la côte d'Albanie et du Monténégro conjointement avec le Centre hellénique pour la recherche marine (HCMR), l'Association pour la protection de la faune aquatique d'Albanie (APAWA) et l'Institut de biologie marine de Kotor (IBMK, Monténégro). Une brochure sur les espèces exotiques introduites dans les côtes Adriatique albanaises et monténégrines a été préparée en anglais et traduite en albanais et en serbe puis distribuée aux pêcheurs, aux plongeurs et à l'ONG en Albanie et au Monténégro.	Une réunion d'experts est planifiée pour le second semestre de 2011 en vue de clarifier la structure de ce système d'information régional et de discuter des modalités opérationnelles pour le mettre en place. Il s'adresse au grand public, aux ONG et aux décideurs. Il doit être publié d'ici la fin du premier semestre de 2011. 31 sites ont été explorés. L'étude a fait passer de 12 à 20 le nombre d'espèces non indigènes connues pour l'Albanie et de 6 à 10 pour le Monténégro.
1.3.8 Réduction de l'empreinte écologique du PAM à travers des activités I&C	Lignes directrices sur le "verdissement" de la Convention de Barcelone et les mesures de compensation du CO2	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	40		Un portail coopératif (Groupware) a été installé au CAR/INFO pour améliorer la coopération au sein du PAM et s'orienter vers un travail en réseau informatisé. Sur les conseils du CAR/INFO, des systèmes de conférences web ont été achetés et testés. Des lignes directrices pour des réunions durables sont en cours d'élaboration par le CAR/PP avec l'Unité de coordination (doivent voir le jour en octobre 2011).	
1.3.9 Réviser la Stratégie d'information & communication du PAM et développer des activités de vulgarisation	Stratégie révisée soumise pour examen et approbation	Unité de coordination, INFO/RAC	(50) 60	26	L'agence de communication et relations publiques (Weber Shandwick) a mené à bien l'évaluation, laquelle a été présentée et débattue à la réunion du CEC en septembre 2010 et à la réunion du Bureau 70 en mai 2010. La stratégie d'information & de communication (IC) est désormais finalisée afin d'être présentée à la réunion des points focaux du PAM.	
1.3.10 Préparation du deuxième Rapport sur l'environnement et le développement	Rapport diffusé	L'unité de coordination et toutes les composantes	(120)		En cours de préparation. Le rapport sur l'État de l'environnement sera fondé le rapport d'évaluation intégré préparé dans le cadre de l'Approche écosystémique et avec les contributions de toutes les composantes PAM.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.3.11 Nouvelle publication actualisée comportant le texte des instruments juridiques du PAM, et d'un dépliant sur la CMDD	Publication réalisée et diffusée avant la réunion des Points focaux du PAM	Unité de coordination	10		Un premier examen sur les instruments juridiques du PAM a été réalisé. La révision, la rédaction et la publication du texte mis à jour seront effectuées après 2011.	
1.3.12 Mise à jour des différentes sections d'information de MedSIG (herbiers marins, coralligènes,) et bases de données bibliographiques régionales	Nombre de bases de données bibliographiques créées, Nombre de références dans chaque base de données Nombre de données géoréférencées intégrées dans MEDSIG	CAR/ASP, INFO/RAC	20		Des couches d'informations géographiques sur la géomorphologie (monts sous-marins, canyons, bancs), les éléments océanographiques (bathymétrie, température, production primaire) et les éléments biogéographiques des espèces à protéger en priorité (oiseaux, autres espèces) et les couches de synthèses des aires prioritaires pour la conservation des écosystèmes pélagiques et de haute mer ont été établis. Ces couches seront intégrées dans le système d'information géographique en ligne pour la région méditerranéenne (MedSIG).	Il est prévu que l'activité démarrera à la fin 2010.
1.3.13 Contribution/ coopération aux rapports environnementaux et collectifs du PAM	Outils d'information/ communication pour améliorer la diffusion, la visibilité et l'impact des Rapports techniques du PAM aux niveaux régional et national, par ex. : supports d'information généraux, posters, brochures, dépliants, points d'information, fiches documentaires	INFO/RAC	10		Un canal Twitter a été testé lors de la CdP 2010 des NU sur la Biodiversité. Un poster a été préparé, mais n'a pas été présenté.	
1.3.14 Organisation de symposiums pour faire le bilan des connaissances régionales d'intérêt pour l'application des plans d'action concernant les espèces: a) Quatrième symposium sur la végétation marine b) Deuxième symposium sur les oiseaux marins	a) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I du Protocole ASP & BD b) Meilleure diffusion des connaissances scientifiques sur les espèces de plantes inscrites à l'annexe II du Protocole ASP & BD	CAR/ASP	33	20	Le CAR/ASP a organisé le 4 <sup>e</sup> Symposium méditerranéen sur la végétation marine, (4 <sup>e</sup> SMVM, Yasmine-Hammamet, Tunisie, 2-4 décembre 2010) Plus de 120 scientifiques venus de 17 pays ont participé au Symposium. Les résumés analytiques de l'évènement, incluant plus de 70 articles de scientifiques, ont été distribués à tous les participants durant l'évènement.	En raison de contraintes budgétaires, le deuxième symposium sur les oiseaux marins sera annulé.
1.3.15 Identification des opportunités de coopération en R&D sur le milieu marin et côtier	Liens avec les opportunités existantes de financement de la recherche dans le cadre de la coopération scientifique et technique méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	34		Non mis en œuvre en raison de contraintes budgétaires.	
1.3.16 Collecte et diffusion des résultats du projet de R & D relatifs au milieu marin et côtier	Base de données/ élaboration du catalogue sur les bonnes pratiques, outils, lignes directrices et expériences Promotion de séminaires et ateliers sur la S & T	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	165		Non mis en œuvre en raison de contraintes budgétaires.	
1.3.17 Diffusion des possibilités offertes par les technologies innovantes d'observation de la Terre	Rapport de situation sur les initiatives existantes d'observation de la Terre (satellite, in situ, aérienne) et avantages pour l'application de la Convention de Barcelone	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	75		Non mis en œuvre en raison de contraintes budgétaires.	

1.3.18 Examen, en coopération avec les autres composantes du PAM, des outils et moyens existants de surveillance et de veille de la mer Méditerranée et de son littoral	Aider à la mise en place d'une plateforme internet commune pour rassembler les informations émanant des CAR et des partenaires méditerranéens sur les grandes menaces en jeu Appui à un "Système d'alerte précoce" sur les grands enjeux environnementaux dans la région méditerranéenne	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	100		Non mis en œuvre en raison de contraintes budgétaires	
1.3.19 Projet FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée - Composante 4.3 – Stratégie de réplication	Mise sur pied de l'équipe de réplication du projet; Développement d'une plateforme TIC; Analyse et diffusion de l'information; Organisation de deux réunions sur la réplication Conception et application de mécanismes de diffusion et construction de partenariats; Organisation d'une conférence régionale; Conception et application d'un système de notation de la réplication; Facilitation initiale du développement du projet in situ	INFO/RAC Équipe FEM	590		-Deux réunions se sont tenues à Rome en 2010 en vue de planifier les activités de communication et de réplication. -La stratégie de réplication a été révisée et adoptée au cours de la 2 <sup>e</sup> réunion du Comité directeur du MedPartnership en mars 2011 et est en cours de mise en œuvre. -Des activités plus détaillées sont en cours d'élaboration avec tous les partenaires et doivent être décidées à la prochaine réunion du Groupe de coordination (octobre 2011) -Conférence de réplication planifiée pour 2012.	Comme l'accord juridique n'a pas été signé entre le PNUE et le CAR/INFO, il a été convenu de temporairement confier les responsabilités pour 2010/2011 concernant la Réplication à l'Unité de gestion du projet (UGP).
1.3.20 Supports de communication et/ou couverture par les médias de questions importantes, campagnes de sensibilisation, conférences de presse	Fréquence d'exposition des activités du PAM sur des questions importantes dans les médias et les publications, augmentation du nombre de campagnes de sensibilisation	Unité de coordination	81		Les représentants des médias ont été conviés aux événements du PAM tels que les Présentations du rapport 2009 sur l'État de l'environnement et du développement (SoED) à Athènes (mars 2010) et Tunis (mai 2010) et aux célébrations de la journée de la côte à Portoroz, en Slovénie (septembre 2010) et en Algérie (2011) avec une diffusion parallèle de matériel d'information et la distribution de communiqués de presse aux médias méditerranéens. -Communiqués de presse distribués sur d'importants développements dans le PAM (par exemple entrée en vigueur d'instruments juridiques, Projet Globallast) ainsi qu'à l'occasion de grandes réunions sur l'environnement (par ex. Réunion de la Convention sur les changements climatiques, Cancún) -Notes d'information sur le PAM préparées et distribuées au cours de plusieurs conférences et événements publics. Du matériel d'information et des communiqués sont disponibles sur le site Internet du PAM.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

1.3.21 Contribution à l'amélioration de la communication interne	Réseau de Points focaux sur l'information & communication (IC) Contribution à l'application de la stratégie d'IC grâce à l'organisation d'activités et manifestations convenues Contribution aux plans annuels d'IC Enquête sur les besoins en IC	INFO/RAC Unité de coordination	80		Suite aux recommandations de l'évaluation, une conférence téléphonique hebdomadaire mensuelle du personnel chargé de la communication entre les, CAR et l'Unité de coordination a été instaurée et a lieu depuis le mois d'août 2010 jusqu'au départ du Fonctionnaire chargé de l'information en décembre 2010. -La valeur ajoutée de cette coordination est d'entreprendre le développement d'une approche à « une seule voix » à travers le réseau du PAM, optimisant ainsi les capacités de communication et permettant de tirer parti des ressources existantes à travers le réseau	
1.3.22 Contribution à l'amélioration de la communication externe et des connexions du PAM avec le monde hors Convention de Barcelone	Application de la Stratégie	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	365		Démarrage de la maquette et du système de gestion de contenu du site web de l'INFO/RAC. Canal You Tube du CAR/INFO actif. Mise en place d'une plateforme d'information impliquant la DEPI mers régionales et les conventions clés (Baltique et Barcelone) est en cours de discussion et de préparation.	
1.3.23 Le site Internet du PAM révisé et mis à jour est opérationnel	Nombre d'accès accru au site Internet du PAM	Unité de coordination INFO/RAC Composantes du PAM	5		Une analyse du site web actuel du PAM a eu lieu. Une nouvelle structure est en cours de définition, le contenu de la version anglaise est en cours de révision et de mise à jour à compter de septembre 2011. Elle sera suivie par une version en arabe et en français.	Une révision complète du site est proposée dans la Stratégie de communication qui doit être mise en œuvre en 2012.
1.3.24 Maintenance du site web du MED POL	Site web opérationnel	MED POL	10		Site web du MED POL finalisé et lancé. Le site Internet du MED POL n'est pour l'heure disponible qu'en anglais et sera traduit en français dès que des fonds seront disponibles.	
1.3.25 Développer le site web du CAR/ASP en un Centre d'échange d'informations sur la biodiversité	Nombre de connexions sur le site Internet Nombre de flash d'information	CAR/ASP, INFO/RAC	20	8	Le site Internet du CAR/ASP a été complètement révisé. Le site du CAR/ASP muni d'une nouvelle charte graphique a été mis en ligne en février 2011. -Depuis son lancement avec la nouvelle charte graphique en février 2011, le site Internet du CAR/ASP a eu 7421 visiteurs jusqu'en juin 2011. -Un premier bulletin d'information pour l'année 2011 a été préparé et envoyé le 15 avril 2011 aux partenaires du Centre et à toutes les personnes inscrites sur le site Internet. Un deuxième bulletin est prévu dans les six mois après la première. Cette nouvelle structure a été choisie pour faciliter la mise à jour des données et l'intégration de bases de données, particulièrement celles relatives aux références bibliographiques.	
1.3.26 Deux numéros thématiques du magazine du PAM publiés chaque année	Publiés en trois langues dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes	70		Conformément à l'évaluation des besoins en communication, <i>MedOndes</i> ne paraîtra plus que sous forme électronique, éliminant ainsi les frais postaux pour l'envoi aux abonnés. La mise en page du magazine a été revisitée pour permettre de publier certains articles spécifiques comme les fiches documentaires sur support papier. Le numéro 59 de <i>MedOndes</i> sur la Biodiversité a été publié à l'occasion de la CdP10 CDB (Nagoya, octobre 2010) sous la nouvelle forme électronique.	

1.3.27 Numéros mensuels du bulletin d'information électronique du PAM	Publiés en anglais dans les délais impartis. Liste de distribution élargie	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM			À la lumière de l'évaluation de l'I & C, le contenu et la portée du bulletin d'information sont en cours de révision pour répondre aux besoins de l'organisation.	
1.3.28 Publication de numéros de la Série des rapports techniques (MTS) sur des questions thématiques	Rapports publiés et diffusés sur CD-ROM	Unité de coordination avec la contribution des composantes du PAM	10		Les numéros 174 et 175 de la Série des rapports techniques ont été envoyés pour modifications après examen rédactionnel interne.  Le texte modifié du rapport technique sur la biodiversité est en cours de finalisation pour publication.	Les Rapports techniques traitent des impacts du changement climatique sur la biodiversité et des déblais de dragage.
1.3.29 Préparation de supports d'information sur les activités MED POL	Visibilité des activités MED POL améliorée	MED POL	30	7	Trois documents d'information sont en cours d'impression sur les tendances des sources de pollution (NBB), décharge de munitions et VLE.	
1.3.30 Bibliothèque régulièrement revalorisée et opérationnelle	Nombre accru de demandes d'utilisateur adressées à la bibliothèque	Unité de coordination	5		Projet d'intégration en cours pour la création d'un nouveau système ILS (Système intégré de gestion de bibliothèque), contact des prestataires (EBSCO, uni.systems, Ex-libris, EOS), évaluation de la crédibilité des fournisseurs.	
1.3.31 Organisation de manifestations/événements du PAM et participation à ceux-ci	Prix de l'environnement méditerranéen Catalogue du prix de l'environnement	INFO/RAC Unité de coordination Composantes du PAM	361		Non mis en œuvre en raison de contraintes budgétaires	
1.3.32 Manifestations visant à promouvoir la visibilité du PAM et la sensibilisation du public	Manifestations ciblées sur les jeunes dans le cadre de la réunion des PC et de ses manifestations parallèles : Journée des Nations Unies comme la Journée MED (10 juin.), la Journée du littoral (24 octobre), la Journée de la biodiversité	Unité de coordination	(10) 55.6	(10) 1	Présentation du rapport 2009 sur l'État de l'environnement et du développement (SoED) aux médias, aux représentants du gouvernement, aux PC, aux ambassades, et aux représentants des ONG : -Événements organisés par le MdE Grèce (Athènes, mars 2010) -Évènement en parallèle d'un événement Jeunesse/Année internationale pour la biodiversité organisée par le MdE Tunisie (Tunis, mai 2010). La Journée de la côte méditerranéenne : l'évènement principal qui s'est déroulé à Portoroz, en Slovénie le 25 septembre 2010 et en Algérie en 2011 comprenait un certain nombre d'activités en extérieur organisées par les communautés locales, le Ministère de l'environnement et des ONG. Un certain nombre de journées nationales de la côte se sont déroulées autour de la Méditerranée autour du 25 septembre.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 22

1.3.33 Améliorer la communication avec la société civile et le secteur privé sur la production et la consommation durables (PCD), y compris l'échange d'informations sur les meilleures pratiques concernant les kits éducatifs	Lancement et diffusion de rapports, vidéos, études et lignes directrices sur la PCD Kits scolaires sur la PCD	INFO/RAC CAR/PP	60		À mettre en œuvre.	
1.3.34 Partenariat FEM pour le grand écosystème marin de la Méditerranée:- Composante 4.2 – Stratégie d'information et communication	Production d'un site Intranet/Internet et d'un magazine en ligne; Conception, production de supports IC spéciaux; Participation à des événements environnementaux nationaux et internationaux, Planification d'une campagne audiovisuelle ciblée	INFO/RAC Équipe FEM	390		- Révision de la Stratégie d'information & de communication -Site Internet du Med Partnership opérationnel ( <a href="http://www.medpartnership.org">www.medpartnership.org</a> ). -Conférence de presse tenue au cours de la dernière réunion du Comité directeur en mars 2011 -Large diffusion du rapport annuel 2010 incluant des cartes régionales sur les activités et des sites de démonstration -Évènement en matière de communication en cours de préparation pour la Conférence internationale sur l'eau (Dubrovnik, octobre 2011)	Aucun accord juridique n'a été signé avec le CAR/INFO pour des activités. Un accord a été décidé temporairement avec le MIO-ECSDE pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication.
1.3.35 Plan d'urgence pour des activités conjoncturelles (en accord avec les composantes du PAM)	À définir	INFO/RAC	200		Le PAM, en donnant un rôle particulier au CAR/INFO, a participé à la phase de démarrage du Projet CE/AEE/ENP/SEIS Sud en contribuant à : la définition de l'état des lieux SEIS dans la région, la visite du Maroc, la rédaction de la feuille de route du projet à long terme.	

## Thème II : Gestion intégrée des zones côtières

### Prestations 2.1

**La gestion des zones côtières permet de parvenir à un véritable équilibre entre développement et protection (développement durable du littoral)**

#### Indicateurs pour le programme sur 5 ans

*Nombre de ports/marinas équipés d'installations de réception adéquates par rapport au nombre de ports/marinas du pays*

*-Nombre de projets pilotes réalisés*

*-Nombre de Parties contractantes intégrant les Lignes directrices sur les récifs artificiels*

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
2.1.1 Essai de la méthodologie prospective d'aménagement de l'espace "Imagine" à différentes échelles spatiales	3 études de cas menées à bien	CAR/PB, CAR/PAP, Unité de coordination	155		<p>Doit être lancé en 2011 dans le cadre du projet PEGASO.</p> <p>-Implication dans le bilan juridique, institutionnel et financier sur la GIZC, en tant que contribution à la plateforme GIZC du projet PEGASO.</p> <p>-Participation aux réunions de départ et de mise en œuvre du projet PEGASO afin d'établir un partenariat et de décider des lieux à tester avec la méthode « Imagine ».</p> <p>-Participation à des réunions de coordination du projet PEGASO, en particulier à des ateliers axés sur les outils à tester et mettre en œuvre dans les « sites collaboratifs d'application » (CASES), ainsi que l' « Atelier de lancement CASES » (Alexandrie, octobre 2010). Révision des indicateurs économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance qui ont été utilisés dans les PAC.</p> <p>-Contribution au forum Intranet sur les outils et les outils et les composantes IDS, un avant-projet de rapport sur les indicateurs dans PEGASO a été rédigé avec les partenaires.</p> <p>-</p>	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

					<p>Ouverture d'un « Forum Intranet pour un comité d'utilisateurs finaux » en tant que contribution pour construire une « plateforme de gouvernance partagée sur la GIZC » interactive et durable, en collaboration avec les décideurs, les gestionnaires côtiers, les scientifiques et autres parties intéressées.</p> <p>-Diffusion d'un questionnaire bilan scientifique sur la GIZC dans les pays méditerranéens et de la mer Noire.</p> <p>-Les résultats de la méthodologie « Imagine » ont contribué de manière significative à l'élaboration d'un document stratégique pour le CAMP Maroc</p> <p>-« Imagine » est mis en œuvre dans le cadre du projet PAC Levante de Almeria en Espagne avec l'aide du CAR/PAP.</p>	
<p>2.1.2 Finalisation du Programme d'aménagement côtier (PAC) du Maroc Exécution des activités du PAC en Espagne Activités préparatoires des PAC en Italie, au Monténégro et en France</p>	<p>Rapports finals, Conférence de clôture pour le PAC Maroc.</p> <p>Atelier de lancement organisé, rapports à mi-parcours soumis pour le PAC Espagne.</p> <p>Étude de faisabilité, accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Italie.</p> <p>Accord de projet et atelier de lancement pour le PAC Monténégro.</p> <p>Étude de faisabilité et accord de projet pour le PAC France</p>	<p>CAR/PAP, Unité de coordination, autres composantes du PAM</p>	<p>260</p>	<p>47</p>	<p><b>PAC Maroc</b> : début 2010, le PAC Maroc était dans la phase finale et était achevé en juin 2010. Le dernier atelier organisé dans le cadre du PAC pour le Rif central au Maroc s'est déroulé à Chefchaouen le 10 juin 2010.</p> <p>Le résultat principal du PAC Maroc : Stratégie de GIZC et de développement durable y compris des projets susceptibles de fournir des résultats positifs, deux actions pilotes (Jebha dans la province de Chefchaouen et Souani dans la province d'Al Hoceïma), un dossier ASPM (pour le cercle Jebha et le Parc national d'Al Hoceïma), un modèle d'approche participative, des Systèmes d'information géographique (SIG) et des indicateurs de durabilité.</p> <p><b>PAC Monténégro</b> : l'accord du projet PAC Monténégro entre le Gouvernement du Monténégro et le PAM/PNUE a été signé à la CMDD en juin 2011. Une analyse de la mise en œuvre de l'article 8 du Protocole GIZC dans le système d'aménagement du territoire au Monténégro et des lignes directrices pour les Termes de référence de l'aménagement du territoire de la zone côtière monténégrine (CASP) ont été préparés. Le coordonnateur de projet a été nommé et les activités visant à préparer le Rapport initial sont en cours.</p> <p><b>PAC Levante de Almeria, Espagne</b> : une réunion du Comité directeur et une réunion de coordination avec le nouveau coordonnateur de projet se sont déroulées</p>	

				<p>les 24 et 25 février 2010 et le PAC « Levante de Almeria » (Espagne), a été officiellement lancé à l'occasion de l'atelier initial (120 participants) organisé le 15 juillet 2010. Le Forum côtier a été établi, ainsi que la Commission et le Conseil côtier avec des liens clairs vers les pages Internet en espagnol et en anglais. Le projet est entré dans sa phase d'exécution après la nomination des équipes nationales d'experts. Le projet bat son plein avec un grand nombre de réunions liées à la participation, avec des consultants et des groupes d'experts : le CAR/PP est impliqué dans différentes activités, certaines sont achevées et d'autres sont en cours pour compléter la participation du CAR/PP dans ce projet. 2 ateliers sur la pêche durable et 1 atelier sur la PCD pour les éducateurs. En cours de préparation : 1 atelier sur les événements durables, 1 atelier sur les POP et l'empreinte hydrique dans le domaine de l'agriculture et un atelier sur la SPP.</p> <p><b>PAC France</b> : les négociations avec les autorités françaises et les parties prenantes locales ont eu lieu en 2010 et deux réunions ont été organisées à Toulon (en avril et en août 2010) entre le CAR/PAP, les PFN français et les représentants du département du Var afin de discuter de l'avant-projet des TdR pour l'étude de faisabilité d'un projet PAC dans ce département. En février 2011, le contrat visant à élaborer l'Étude de faisabilité a été signé et finalisé dès le mois d'août. Il sera présenté aux parties prenantes et aux autorités à la fin du mois de septembre 2011. Il sera suivi par la rédaction de l'Accord du projet.</p> <p><b>PAC Italie</b> : Plusieurs réunions ont été organisées entre le Ministère de l'environnement et les régions afin de compléter le rapport. Toutefois, l'Étude de faisabilité n'a toujours pas été finalisée et doit être soumise avant la fin de l'exercice biennal en cours.</p>	
--	--	--	--	---	--

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>2.1.3 Exécution des activités GIZC de la "Composante régionale" du Projet pour le grand écosystème marin de la Méditerranée du FEM</p>	<p>Projets de stratégies GIZC, atelier sur les PAN, stage de formation à la GIZC et esquisses de stratégies GIZC</p>	<p>CAR/PAP autres composantes du PAM</p>	<p>347</p>	<p>2</p>	<p><b>a) Activités relatives à la préparation de Stratégies nationales de GIZC et de Plans d'action nationaux</b> : en 2010, le CAR/PAP entreprend la rédaction des Lignes directrices pour la préparation des Stratégies nationales de GIZC. L'avant-projet de l'évaluation des Stratégies nationales de GIZC et des Plans d'action nationaux a été finalisé en décembre 2010. Le Cadre méthodologique d'intégration est en cours de développement afin de renforcer l'intégration de la gestion des eaux souterraines/aquifères, des ressources en eau et de la biodiversité dans la GIZC :</p> <p><b>b) Application de l'approche GIZC, outils et techniques dans les zones de démonstration</b> :</p> <p><u>Buna/Bojana</u> : deux Documents de référence initiaux ont été finalisés. Les 17 et 18 mars 2010, une réunion avec les autorités albanaises s'est tenue à Tirana, afin d'initier le Plan de GIZC transfrontière Buna/Bojana. Selon un aperçu détaillé, les chefs d'équipe nationaux (NTL) ont préparé les Rapports d'orientation. Selon ces deux rapports, un Rapport d'orientation transfrontière commun (pour l'Albanie et le Monténégro) est préparé. Le rapport sera approuvé au cours d'une réunion d'harmonisation, prévue en juin 2011 à Podgorica. Au mois d'octobre, une réunion initiale conjointe pour deux pays s'est tenue et la rédaction de l'avant-projet du Rapport d'orientation a été lancée. Le Rapport a été rédigé en avril 2011 et la première réunion d'harmonisation doit se tenir en juin 2011.</p> <p><u>Reghaia</u> : des experts nationaux et internationaux sont en place, la collecte des données a été effectuée et le contact a été établi avec différentes institutions travaillant depuis peu dans la région. Le contact avec les autorités locales a été établi.</p>	
<p>2.1.4 Organisation de deux ateliers de formation sur le Protocole GIZC</p>	<p>Deux ateliers de formation organisés Nombre de participants aux ateliers</p>	<p>CAR/PAP</p>	<p>(50) 10</p>		<p>Pas encore amorcés, dans l'attente d'un complément de ressources financières.</p>	

2.1.5 Exécution du projet PEGASO (7 <sup>e</sup> programme-cadre de l'UE) sur la GIZC; plateforme de gouvernance GIZC partagée pour les Bassins de la Méditerranée et de la mer Noire	- Projet de plateforme de gouvernance GIZC -Plateforme de gouvernance GIZC partagée interactive	CAR/PAP	185		Le CAR/PAP est le partenaire principal du programme WP2 sur la plateforme de gouvernance GIZC de PEGASO. Le contrat a été signé en février 2010. Une réunion de coup d'envoi du projet s'est tenue à Venise du 12 au 14 avril 2010. Le CAR/PAP s'est présenté et a discuté du Protocole GIZC et de la plateforme de gouvernance GIZC de PEGASO en détail. Le CAR/PAP a préparé deux articles pour le premier numéro du bulletin d'information du projet : un sur le Protocole et l'autre sur la Plateforme. Au mois de mars 2011, une première réunion virtuelle en utilisant l'Intranet PEGASO a eu lieu afin de discuter des premiers résultats du WP2. Un projet de cadre conceptuel sur la GIZC et l'approche écosystémique a été organisé. La 2 <sup>e</sup> réunion générale du projet s'est déroulée à Tulcea, en Roumanie du 4 au 8 juillet 2011. Le CAR/PAP apporte son soutien au Cas (actions pilotes) en ce qui concerne les approches participatives. Les indicateurs GIZC vont être abordés au cours de la formation en Algérie à la fin du mois de septembre.	
2.1.6 Rapports sur l'état actuel des systèmes d'aménagement de l'espace (maritime et terrestre) dans les pays méditerranéens	Nombre de bilans établis sur l'aménagement de l'espace	CAR/PAP	30	14	Une esquisse annotée des Rapports nationaux sur les systèmes d'aménagement de l'espace a été établie et envoyée à sept pays (Algérie, Égypte, Grèce, Israël, Malte, Espagne et Turquie) afin de préparer les rapports nationaux respectifs. Six pays ont rédigé des rapports.	En raison de ressources limitées, d'autres pays ne sont pas (encore) impliqués dans cette initiative.
2.1.7 Rapport de synthèse des études thématiques pour l'application des méthodes/outils de gestion paysagère (établis lors de l'exercice biennal précédent)	Rapport de synthèse sur les méthodes de gestion paysagère établi	CAR/PAP	7	7	Les rapports sur l' « aménagement du paysage », sur la vulnérabilité et sur les « Paysages remarquables » ont été menés à bien ainsi qu'un rapport de synthèse des quatre études thématiques. Ils sont disponibles sur le site Internet du CAR/PAP.	
2.1.8 Atelier régional de présentation des méthodes et outils de gestion paysagère	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	20		Aucune ressource financière n'a été disponible pour cet atelier	Des consultations avec les autorités sardes ont eu lieu concernant la préparation d'un atelier régional de présentation des résultats. Les fonds du CAR/PAP n'ont pas été suffisants pour couvrir les dépenses de cet atelier.

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 28

2.1.9 Atelier régional chargé de proposer des mesures visant à améliorer l'aménagement de l'espace dans les zones côtières de la Méditerranée	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(30)		Aucune ressource financière n'était disponible.	
2.1.10 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la planification intégrée du réseau d'eaux urbaines dans les zones côtières de la Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)		Du 9 au 11 décembre 2009, l'atelier (en anglais) a été organisé à Barcelone, selon les Directives sur la Planification intégrée de l'eau en milieu urbain dans les zones côtières de la Méditerranée, et organisé par l'Agence catalane de l'eau. Un atelier similaire aurait dû être financé en France au cours de l'exercice biennal actuel, mais n'a pas eu lieu pour des raisons financières.	
2.1.11 Atelier de présentation des Lignes directrices sur la gestion des plages en Méditerranée (en anglais et français)	Atelier organisé Nombre de participants à l'atelier	CAR/PAP	(60)		Aucune ressource financière n'était disponible pour cet atelier	
2.1.12 Renforcement des capacités des parties prenantes aux Programmes d'aménagement côtier (PAC)	Stages et ateliers de formation organisés dans le cadre des programmes de participation aux PAC	CAR/PAP, avec l'appui d'autres composantes du PAM	13		PAC Maroc: se reporter à 2.1.2, point b). PAC Espagne : se reporter à 2.1.2 relatif au premier atelier et aux réunions de consultation	
2.1.13 Organiser le cours MedOpen à distance élémentaire (par Internet) sur la GIZC	Nombre d'étudiants abonnés et ayant achevé le cours	CAR/PAP	(10)		La version mise à jour de MedOpen élémentaire a été finalisée et téléchargée sur le site Internet MedOpen, site sur lequel le cours se déroule depuis octobre 2010. Un nouveau cycle de MedOpen avancé a débuté avec des cours le 23 novembre 2010 et la participation de 22 candidats issus de 15 pays. Le cours a été finalisé à la mi-avril ; environ la moitié des candidats ont obtenu le Certificat MedOpen avancé.	
2.1.14 Réalisation des activités relatives à la biodiversité dans le cadre du PAC Almeria – mise en place d'un processus de coopération avec les utilisateurs – organisation d'actions d'information et de sensibilisation – formulation de proposition de planification et surveillance des ASP	Nombre de documents réalisés Rapport sur le processus de consultation Programme de surveillance écologique instauré	CAR/ASP, CAR/PAP, PAM, CAR/PB, CAR/PP, INFO/RAC	75		Le CAR/ASP a participé à la réunion de lancement du PAC Almeria du 5 au 7 juillet 2010. Un rapport sur cette réunion a été réalisé. Les actions futures en collaboration avec le CAR/ASP ont été définies et apparaissent dans le rapport. Une réunion qui s'est tenue à Malaga en Espagne le 24 novembre 2010 a permis d'identifier l'équipe d'experts qui agira dans ce programme. Cette équipe se focalisera sur la mise en place d'un Système d'information géographique pour la zone PAC qui se concentre sur les aspects liés à la biodiversité et leurs interactions avec les aspects socioéconomiques. Deux autres réunions (Almeria, les 16 et 17 juin et Malaga le 14 juillet 2011) ont permis d'établir les besoins de SIG au regard de l'analyse des interactions des besoins de conservation avec la pêche et les autres activités humaines.	
2.1.15 Mener une étude explorant la meilleure utilisation des installations de réception portuaires dans la région/sous-région	Sur la base des archives de voyage et caractéristiques des navires, le classement des ports à équiper en priorité est établi	REMPEC			Faute de temps et par manque de ressources humaines et financières cette activité est reportée et certains partenaires sont actuellement contactés	Données émanant du SIG Safemed à utiliser pour mener à bien l'étude.

Thème III: Biodiversité						
Prestations 3. 1						
Services écosystémiques rendus par le milieu marin et côtier identifiés et évalués						
Indicateurs pour le programme sur 5 ans <i>Évaluation globale disponible d'ici 2011</i> <i>Au moins 6 études de cas réalisées et publiées</i>						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
3.1.1 Étude pour estimer la valeur économique des services environnementaux rendus par la Méditerranée	Étude menée à bien et disponible	Unité de coordination, CAR/PB, CAR/ASP, CAR/PAP	80		<p><b>CAR/PB</b> : l'évaluation de la valeur économique des bénéfices durables provenant des écosystèmes marins méditerranéens a été finalisée. En 2010, le rapport a été écrit en français, traduit en anglais et publié en deux versions. Une version longue (80 pages) dans les « Cahiers du Plan bleu » et une version courte (4 pages) dans les « Notes du Plan bleu ». Ces documents ont été envoyés aux principaux partenaires et sont disponibles sur le site Internet du plan bleu depuis le mois de septembre. Le <b>CAR/ASP</b> a participé à la rédaction du document du Plan bleu.</p> <p><b>CAR/PAP</b> : en raison de son implication dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique en Méditerranée (relative à la décision des Parties de la Convention de Barcelone), le CAR/PAP a contribué à différentes réunions au sein de ce projet pour décrire les méthodes utilisées et les résultats. En fonction de son expertise dans l'évaluation économique des bénéfices résultant des écosystèmes et son domaine d'action méditerranéen, le CAR/PAP a également été invité à participer à des conférences et des ateliers aborder le milieu marin et l'évaluation socioéconomique des services écosystémiques.</p>	

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.

3.1.2 Études pilotes pour estimer la valeur économique des activités de conservation	4 études pilotes menées à bien	CAR/PB, avec le CAR/ASP	60		<p><b>CAR/PB Étude de fond</b> : le CAR/PB a expliqué de manière plus détaillée la préparation des études pilotes sur l'évaluation économique de l'impact des Aires marines protégées (AMP) en Méditerranée. Après un aperçu préliminaire des AMP méditerranéennes et des méthodologies faisables d'évaluation économique, un ensemble d'AMP potentielles et l'approche économique proposée ont été approuvés par un Comité directeur. Des contacts ont été établis avec les Points focaux des pays sélectionnés et avec les gestionnaires des AMP désignées afin de régler les études de cas.</p> <p><b>CAR/ASP</b> : le site de l'île Kuriat a été proposé en consultation avec le Plan bleu. Il s'agit d'un des sites pilotes du Projet MedAMPnet.</p>	
3.1.3 Aider les pays à cartographier et caractériser d'importants habitats benthiques méditerranéens, avec l'élaboration d'un programme de travail pour combler les lacunes concernant la répartition des habitats prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie des zones cartographiées et/ou du littoral inventorié</li> <li>- Nombre de formulaires standard des données établis</li> <li>- Nombre de sites étudiés</li> <li>- Programme de cartographie des habitats clés établi et soumis</li> </ul>	CAR/ASP	80	1	Avec l'appui du CAR/ASP, l'Université du Pirée (Grèce) a entrepris de cartographier les habitats prioritaires dans les Cyclades. Les formulaires standards de données (SDF) ont été complétés. La campagne de l'été 2010 visant à cartographier les assemblages coralligènes au Cap Corse, à l'initiative d'AAMP, a permis à des scientifiques tunisiens d'être informés des techniques disponibles et de leur mise en œuvre. Une aire protégée est en cours de création par les autorités grecques dans la zone Nord de l'île de Milos à l'étude, avec le soutien du CAR/ASP. Une activité visant à cartographier les habitats coralligènes dans l'est de la Méditerranée est planifiée d'ici à la fin 2011.	
3.1.4 Convoquer des ateliers de formation à la taxinomie lors de missions sur le terrain destinées à caractériser les sites nationaux dans le cadre du Programme MedMPAnet	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	45		Dans le cadre des opérations sur le terrain réalisées dans le contexte du Projet MedPMAnet, des ateliers de formation sur la taxonomie ont été organisés pour les experts nationaux qui ont participé aux opérations. C'était particulièrement le cas pour la campagne El Kouf (Libie) en octobre 2010.	Dans ce contexte, une session de formation régionale sur la taxonomie des invertébrés marins sera organisée en septembre 2011.

Prestations 3.2						
Conservation et utilisation durable de la biodiversité (vision stratégique, nouveaux objectifs dans le contexte de l'après-2010, y compris la pêche, les eaux de ballast, les espèces exotiques), espèces menacées et en danger						
Indicateurs pour le programme sur 5 ans						
Indicateurs adéquats mis au point : - Nombre de changements du statut d'espèces sur la liste des espèces menacées - Nombre de programmes conjoints de conservation d'espèces en danger - Nombre de PC ayant des plans nationaux de protection d'espèces en danger - Nombre de plans d'action menés à bien dans le cadre des plans d'action régionaux - Nombre d'ensembles de lignes directrices élaborés						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
3.2.1 Établir des programmes conjoints régionaux/sous régionaux de conservation du phoque moine, en collaboration avec les conventions pertinentes	Projets de programmes soumis	CAR/ASP	30		Le CAR/ASP a entrepris une approche afin d'établir des programmes sous régionaux pour la conservation des phoques moins dans la Méditerranée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la NAP pour la conservation des espèces à Chypre</li> <li>- Mise à jour de la NAP pour la conservation des espèces en Turquie</li> <li>- Préparation d'un Plan d'action pour la conservation du phoque moine dans les zones de faible densité de Méditerranée.</li> </ul>	Ces Plans d'action seront considérés comme une base pour la préparation de programmes sous régionaux à discuter avec les conventions pertinentes lors de la prochaine étape.
3.2.2 Caractériser et surveiller les habitats et populations de phoque moine en collaboration avec les institutions nationales concernées	Nombre de caméras installées Nombre de rapports de surveillance effectués Nombre et pourcentage de grottes de reproduction et de repos connues, proposées pour protection	CAR/ASP	38		Dans le cadre de l'application du Programme sur la caractérisation et la surveillance des habitats du phoque moine et des populations, le CAR/ASP a assisté : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Libye : 4 grottes ont été équipées de caméras-pièges</li> <li>- Turquie : 10 caméras ont été placées le long de la côte d'Antalya, Mersi et Hatay.</li> </ul> Le CAR/ASP équipe également l'Institut de conservation marine « Archipelagos » (Grèce) de 5 caméras-pièges à placer sur l'île de Samos.	Une session régionale de formation sur l'utilisation et le déploiement de caméras-pièges sera organisée en collaboration avec l'Institut de conservation marine « Archipelagos ».

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.

<p>3.2.3 Aider les pays à mettre en œuvre des actions de conservation et de surveillance des échouages de cétacés</p>	<p>Nombre d'actions menées en faveur des cétacés</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>30</p>		<p>Le CAR/ASP a financé la participation d'experts méditerranéens à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La 24<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> Conférence annuelle de la Société européenne de recherche sur les cétacés (22-24 mars 2010, Stralsund, Allemagne) (21-23 mars 2011, Cadix, Espagne).</li> <li>- Le 8<sup>e</sup> Séminaire européen sur les mammifères marins à Valence, Espagne (15-17 septembre 2010).</li> </ul> <p>Le CAR/ASP a aidé l'Université de Valence afin d'assurer le fonctionnement de la base de données sur les échouages de cétacés en Méditerranée (MEDACES).</p> <p>Le CAR/ASP a soutenu les programmes de recherche suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La conservation sur le long terme de la population de dauphins dans le golfe de Corinthe, Grèce.</li> <li>- La distribution des cétacés dans le Nord de la Tunisie.</li> </ul> <p>Conjointement avec ACCOBAMS, le CAR/ASP a organisé la première conférence biennale sur la conservation des cétacés dans les pays sud-méditerranéens (Tabarka, Tunisie du 12 au 14 octobre 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le RAC/ASP révisé les Directives « Établissement et gestion des aires marines protégées pour les cétacés ».</li> </ul>	
<p>3.2.4 Évaluer les plans d'action nationaux, recenser les lacunes et les mesures pour promouvoir la conservation des cétacés</p>	<p>Nombre de PAN évalués Liste d'actions prioritaires dressée</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>5</p>		<p>- A la demande de l'Égypte, le CAR/ASP a apporté un soutien technique et économique à l'Agence égyptienne pour les affaires de l'environnement afin de préparer un plan d'action national sur la conservation des cétacés. L'Agence organise un atelier national (Latakia, 29-30 septembre 2010) qui a permis à un Plan d'action national pour la conservation des cétacés d'être présenté et discuté.</p>	
<p>3.2.5 Établir des lignes directrices pour la surveillance des sites de nidification des tortues, Normalisation des méthodes de surveillance, y compris l'étude du sex ratio</p>	<p>Lignes directrices finalisées</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>5</p>		<p>Les TdR sont rédigés et la sélection d'un consultant est en cours. La directive doit être révisée par les experts pendant la 4<sup>e</sup> conférence méditerranéenne sur les tortues marines qui doit se tenir à Rome en 2011, Italie</p>	

<p>3.2.6 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action sur les tortues marines en partenariat avec les organisations qualifiées</p>	<p>Nombre d'activités réalisées pour la conservation des tortues marines</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>20</p>		<p>À la demande des pays, le CAR/ASP a aidé à mettre en place les actions de conservation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de l'équipement nécessaire pour le marquage des tortues pour les différentes aires protégées sur les côtes tunisiennes et turques</li> <li>- Assistance technique pour la surveillance de la nidification, comme indiqué dans le plan de gestion des îles Kuriat (Tunisie).</li> <li>- Contribution au projet de conservation à long terme des tortues dans la zone de Patok (Albanie)</li> <li>- Surveillance de quatre sites de nidification en Lybie</li> <li>- Organisation de mission sur le terrain, en collaboration avec la Station zoologique de Naples, afin d'implanter des marqueurs satellites sur les femelles dans leurs nids afin de suivre leurs futurs déplacements. Les étiquettes concernaient deux sites de nidification en Lybie, une en Tunisie et une en Turquie.</li> </ul>	
<p>3.2.7 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du Plan d'action concernant les poissons cartilagineux en partenariat avec les organisations qualifiées. Poursuite d'un suivi étroit, actualisation de l'évaluation de l'état des espèces de requins figurant sur la liste de l'annexe III du Protocole « ASP et biodiversité », afin d'envisager à la dix-septième réunion des Parties contractantes la possibilité de modifier le Protocole pour inclure ces espèces dans l'annexe II</p>	<p>Nombre de rapports nationaux/sous-régionaux/régionaux (CGPM, Bonn, CAR/ASP, UICN) préparés sur les travaux et projets en cours</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>35</p>	<p>8</p>	<p>Un projet de Directives sur la pêche sportive des requins et des raies a été préparé et présenté au cours de la réunion des PF (Marseille, 17-20 mai 2011).</p> <p>Un accord a été préparé avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) afin de collaborer au cours de l'exercice biennal à la formulation de documents et l'organisation de réunions ou d'ateliers communs sur les élastomobranches. Ainsi, un atelier CGPM transversal d'experts en élastomobranches de la Méditerranée et de la mer Noire a été organisé à Sfax (Tunisie), du 20 au 22 septembre 2010.</p> <p>Le CAR/ASP a continué son travail sur l'amendement des Annexes II et III du Protocole, afin de voir à quel point les espèces incluses en Annexe III du Protocole étaient couvertes par les conventions internationales relatives à la Méditerranée, les activités menées par d'autres organisations ; ainsi qu'une évaluation scientifique de certaines espèces d'élastomobranches listées en Annexe III, en vue de leur inclusion dans l'Annexe II, ont été présentés au cours de la 10<sup>e</sup> réunion des PF ASP.</p>	<p>La réunion des PF ASP a convenu que les commentaires, s'il y en a, en ce qui concerne les amendements relatifs aux espèces d'élastomobranches, devaient parvenir au CAR/ASP avant la mi-juillet 2011, afin d'être soumis sous la forme d'un avant-projet de décision à la prochaine réunion des Parties contractantes.</p>

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>3.2.8 Assistance aux pays pour la mise en œuvre du plan d'action concernant les oiseaux en partenariat avec les organisations qualifiées</p>	<p>Nombre d'activités entreprises</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>8</p>	<p>10</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux missions sur le terrain visant à étudier la population reproductive des sternes en Libye (1 – 11 août 2009 et du 1-10 août 2010).</li> <li>- Une analyse génétique des colonies reproductives des colonies de sternes dans la mer Rouge (août 2009), avec le soutien de l'Agence égyptienne pour les affaires de l'environnement (EAEA), afin de les comparer aux populations méditerranéennes.</li> <li>- Inventaire hivernal des oiseaux aquatiques en Égypte (16-28 février 2010) et en Libye (25 janvier-3 février 2011)</li> <li>- organisation, en collaboration avec l'Office national pour la conservation de la faune sauvage (ONCFS), de formation nationale sur les méthodes d'identification et d'inventaire des espèces d'oiseaux (31 janvier – 3 février 2010, Zaranig, Égypte)</li> <li>- Dissémination de la version française d'une brochure de sensibilisation sur l'initiative relative au courlis à bec grêle</li> <li>- Une journée de sensibilisation sur l'initiative relative au « courlis à bec grêle avec l'AAO en Tunisie (8 décembre 2009, Tunis, Tunisie)</li> <li>- Préparation d'un atlas sur les oiseaux libyens. Le document est en cours de publication en partenariat avec l'ONCFS, le Ministère français de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et par le Conservatoire du Littoral, en anglais, en arabe et devrait être disponible dès la fin du premier semestre 2011.</li> </ul>	<p>La deuxième mission, organisée avec le soutien du Conservatoire du littoral français (CELRL), a permis de marquer 215 oisillons de sterne sur l'île de Gara.</p> <p>L'initiative pour le courlis à bec grêle, a été coordonnée par Birdlife International, l'Accord Afrique-Eurasie sur la Conservation des oiseaux aquatiques migrateurs (AEWA) et la Société royale britannique pour la Protection des oiseaux.</p>
<p>3.2.9 Évaluation des interactions entre pêche, aquaculture et conservation des espèces menacées et des habitats sensibles, et proposition de lignes directrices pour réduire ces interactions</p>	<p>Lignes directrices élaborées</p>	<p>CAR/ASP, CAR/PP</p>	<p>25</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CAR/ASP a collaboré avec la CGPM dans l'élaboration de recommandations pour la réduction de la capture accidentelle d'espèces menacées établies par le Comité scientifique consultatif de la CGPM.</li> <li>- Un protocole afin d'évaluer la capture accidentelle de tortues marines a été réalisé et présenté au cours de la réunion des PF (Marseille, 17-20 mai 2011).</li> <li>- le CAR/ASP soutient un projet d'évaluation de la capture accidentelle de tortues marines par palangre dans les eaux tunisiennes, et d'évaluation de l'effet des appâts et des hameçons circulaires sur cette capture.</li> <li>- 2 ateliers sur la pêche durable dans le cadre de PAC Almeria ont été organisés</li> <li>- Le CAR/ASP a entrepris la réalisation d'un projet sur l'aquaculture extensive durable dans les zones humides favorisant la restauration des espèces menacées et des habitats et le rétablissement de la fonctionnalité du stockage du carbone.</li> </ul>	<p>Le CAR/ASP a participé dans l'atelier visant à examiner les informations disponibles sur la biologie, la pêche et la régulation relatives au corail rouge en Méditerranée, organisé par la CGPM (Alghero, Italie, les 16 et 17 septembre 2010</p>

3.2.10 Définir et normaliser les méthodes de surveillance des formations coralligènes: convoquer une réunion d'experts	Lignes directrices sur la surveillance du coralligène élaborées	CAR/ASP	26		Le CAR/ASP a initié une approche visant à proposer des méthodes de surveillance standardisées des formations coralligènes. Une synthèse a été réalisée sur la base d'un questionnaire envoyé aux principaux experts méditerranéens et sur toute la documentation disponible. Cette synthèse a été discutée au cours de la réunion des experts qui s'est déroulée les 7 et 8 avril 2011 à Rome, Italie. Les conclusions de la réunion figurent dans le document UNEP (DEPI)MED WG.359/5. La proposition de méthodes standards pour l'inventaire et la surveillance des populations coralligènes et rhodolites a été adoptée par la réunion des PF (17-20 mai 2011)	
3.2.11 Convoquer un atelier de formation aux méthodes d'étude et de surveillance des formations coralligènes	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20		N'est pas complété. Cette formation est annulée en raison de contraintes budgétaires.	
3.2.12 Réaliser des activités de renforcement des capacités en matière de conservation des tortues marines	Nombre de personnes formées	CAR/ASP	20	9	Trois formations sur les techniques de conservation des sites de nidification des tortues marines et sur les techniques de marquage ont été organisées, en collaboration avec la Cyprus Wildlife Society (CWS) et la Réserve Lara (Chypre). Ces cours étaient adressés à des représentants du Liban, de Lybie et de Slovénie et se sont déroulés du 17 au 27 juillet et du 27 juillet au 7 août 2009, et du 17 au 27 juillet 2010.	
3.2.13 Atelier sur la convention internationale pour le contrôle des systèmes antisalissures nuisibles sur les navires (Convention AFS)	Moyens d'établir des enquêtes et inspections harmonisées dans le cadre de la Convention AFS examinés par les pays participants	REMPEC,	57		Terminé.(Chypre 7-9 juin 2010) Cette activité, complétée par la même activité dans le cadre du projet financé de façon externe (SAFEMED) mis en œuvre par REMPC. A l'origine, aucuns fonds MTF n'étaient alloués à cette activité, mais à cause d'économies réalisées dans l'organisation sur d'autres activités, il a été possible d'allouer certains fonds à cette activité afin de garantir que toutes les PC sont invitées à participer à cet événement.	
3.2.14 Cours de formation à la surveillance du respect et de l'application effective de la Convention sur la gestion des eaux de ballast des navires (BWM)	Approche développée sur la base des risques pour le contrôle et les inspections	REMPEC, CAR/ASP	25		Terminé. (Croatie, 15-16 mars 2011) L'atelier de formation régional GloBallast sur la conformité, la surveillance et l'exécution (CME) de la Convention BWN organisée en collaboration avec l'Unité de coordination du Projet GloBallast de l'OMI et les autorités croates compétentes a entre autres familiarisé les participants aux dispositions de la Convention BWM et ses applications relatives au pavillon et pendant le contrôle par l'État du port.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

3.2.15 Réaliser une étude sur les eaux de ballast des navires en Méditerranée	Informations mises à disposition sur les principales voies maritimes et ports de réception des eaux de ballast des navires	REMPEC	À définir		Non terminé en raison de contraintes financières	
3.2.16 Renforcer les capacités nationales (juridiques/techniques) de gestion des introductions d'espèces par les eaux de ballast	Nombre d'instruments juridiques appliqués Nombre de stagiaires formés aux divers aspects du problème des eaux de ballast	CAR/ASP, REMPEC	25	18	<p>Grâce au soutien financier de l'OMI et dans le cadre du Projet de partenariat GloBallast, et en étroite collaboration avec les autorités nationales turques compétentes, le REMPEC a coordonné la préparation de trois rapports importants visant à soutenir le processus de mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM) en Turquie. Actuellement, également avec le soutien financier de l'OMI et dans le cadre du projet GloBallast, le Centre coordonne la préparation de trois autres documents importants similaires en étroite collaboration avec les autorités nationales compétentes de Croatie.</p> <p>23-24 février 2010, Lattakia, Syrie. Avec le soutien financier de l'OMI, dans le cadre du projet de partenariat GloBallast et en étroite collaboration avec les autorités compétentes syriennes, le REMPEC a coordonné l'organisation d'une formation nationale/séminaire de sensibilisation sur la gestion des eaux de ballast.</p>	

Prestations 3.3						
Réseau d'aires marines et côtières protégées (AMP), y compris les aires situées au-delà des juridictions nationales, élargi, renforcé et géré de manière efficace						
Indicateurs pour le programme sur 5 ans <i>Nombre d'AMP créées</i> <i>Superficie couverte par les AMP (km<sup>2</sup>)</i> <i>Plans de gestion d'AMP/ASPIM évalués</i>						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
3.3.1 Assistance aux pays pour améliorer le réseau d'ASP et la connectivité entre ASP	Lignes directrices élaborées, Nombre d'actions entreprises en faveur des ASP	CAR/ASP	20		<p>Le CAR/ASP a coorganisé, avec l'Institut de conservation de la nature de la République de Slovénie, un 3<sup>e</sup> atelier, « Vers un réseau représentatif d'AMP en mer Adriatique » (Piran, Slovénie 28-29 octobre 2010). Le colloque, auquel tous les pays de la mer Adriatique étaient conviés, devait aborder les moyens scientifiques et les procédures de mise en place d'un réseau représentatif d'AMP dans la mer Adriatique. Une série de recommandations pour la mise en place d'AMP a été proposée à la fin du colloque.</p> <p>Dans le cadre des activités d'identification et de création d'une nouvelle Aire spéciale protégée en Grèce (Milos), un festival de documentaire sur la biodiversité marine et les aires protégées a été organisé du 23 au 25 avril 2010.</p> <p>Le CAR/ASP, en collaboration avec le MedPAN, a engagé une approche de partenariat sur une échelle méditerranéenne afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une base de données commune d'AMP en Méditerranée</li> <li>- Mettre en place en 2012, un diagnostic commun de la situation du système d'AMP méditerranéen (couverture géographique des APM, efficacité des plans de gestion, synthèse des schémas écologiques et socio-économiques des AMP...)</li> </ul>	Après l'adoption du programme de travail régional pour les aires marines et côtières et la mise en place du sous-programme du projet de « Conservation de la diversité marine et côtière à travers le développement d'un réseau d'aires marines protégées » (MedMPAnet) faisant partie du projet MedPartnership, le CAR/ASP a recruté, en avril et en juin 2010, une équipe responsable de la mise en œuvre du projet MedMPAnet. Des activités pour la mise en place de nouvelles Aires marines protégées sont en cours en Albanie, Croatie, Lybie, Monténégro et Tunisie. Des directives sont également en cours de préparation pour améliorer le réseau ASP et la connectivité entre ces dernières.

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.

<p>3.3.2 a) Instauration d'actions prioritaires pour la création d'AMP, notamment l'évaluation sur place par des experts dans les pays bénéficiaires;</p> <p>b) Identification des acteurs et des partenaires potentiels, renforcement de l'association active des institutions nationales au processus;</p>	<p>Liste des actions prioritaires identifiées Liste des acteurs et partenaires potentiels Nombre et/ou pourcentage des sites d'intérêt pour la conservation</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>182</p> <p>35</p>	<p>Le CAR/ASP a réalisé une évaluation rapide des habitats côtiers du Monténégro. Cette activité, réalisée pendant une mission visant à établir les aires principales de la côte monténégrine (19-28 juillet 2009), s'est axée sur les aspects relatifs à la mesure de protection et de gestion des espèces.</p> <p>Le CAR/ASP a aidé l'Université du Pirée (Grèce) à développer des actions pour aider à la création d'ASP dans le sud de la mer Égée, afin de promouvoir leur implication dans la mise en œuvre d'un réseau d'ASP (MedMPAnet). Après les consultations bilatérales réalisées au cours de la réunion pour lancer le sous composant 3.1 de MedPartnership (1<sup>er</sup> et 2 juin 2010, Istanbul, Turquie), des réunions nationales se sont déroulées afin d'identifier les acteurs et les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec les autorités environnementales libyennes, les 15 et 16 juin 2010 à Tripoli, Libye, afin de discuter et d'améliorer le plan de travail.</li> <li>- Avec les autorités tunisiennes le 6 septembre 2010 à Tunis, Tunisie, afin de discuter des axes de collaboration à installer dans le cadre de ce projet.</li> <li>- Avec les autorités marocaines, du 9 au 11 décembre 2010 à Rabat, Maroc afin de présenter et approuver le plan de travail.</li> <li>- Avec les autorités libanaises le 24 février 2011 à Bierut, Liban, afin d'identifier les actions à mettre en place, choisir les sites et les moyens de travail.</li> <li>- Avec les autorités syriennes le 27 septembre 2010 à Damas, afin de présenter le projet et le 27 février 2011 pour rencontrer les consultants et améliorer les méthodes de travail.</li> <li>- Avec les autorités monténégrines les 6 et 7 juillet 2011 afin de présenter le projet, discuter des activités et de la gestion nationales des aires marines et côtières protégées et discuter et réviser la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du projet MedMPAnet.</li> </ul>	<p>Le 2 juin 2010, le CAR/ASP a convoqué la réunion du comité consultatif du Plan, d'action stratégique pour la biodiversité dans la région méditerranéenne (SAP BIO), et une réunion des correspondants nationaux du SAP BIO, et a organisé, avec le WWW-MedPO, une réunion pour lancer la sous-composante 3.1 du projet MedPartnership (projets MedMPAnet et MedPAN Sud), à Istanbul, Turquie.</p>
--	---	----------------	----------------------	--	--

<p>3.3.2</p> <p>c) Campagnes de caractérisation sur place des sites marins susceptibles d'être désignés comme AMP;</p> <p>d) Évaluation écologique sur place de nouveaux sites d'intérêt pour la conservation</p>	<p>Liste des actions prioritaires identifiées</p> <p>Liste des acteurs et partenaires potentiels</p> <p>Nombre et/ou pourcentage des sites d'intérêt pour la conservation</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>220</p> <p>445</p>		<p>Dans le contexte d'un voyage au Maroc (9-11 décembre 2010), une prospection rapide de la côte nord, à proximité de Nador, a permis d'identifier des sites à étudier.</p> <p>Une mission pour caractériser les sites marins de l'île de Milos, afin d'y mettre en place une ASP, a été réalisée par l'Université du Pirée.</p> <p>Une première étude a été réalisée en septembre 2010 par le CAR/ASP et WWF-MedPO afin d'évaluer les éléments biologiques et l'intérêt écologique et la zone marine et côtière d'Al-Ghazala, Libye, avec la participation de dix experts nationaux et internationaux.</p> <p>Une deuxième mission a été réalisée par le CAR/ASP et le Conservatoire du littoral en octobre 2010 afin d'évaluer les éléments biologiques et l'intérêt écologique de la zone marine et côtière d'El Kouf, Libye, avec la participation d'une quinzaine d'experts nationaux et internationaux.</p> <p>De même, le projet pour la création, la planification, le zonage et le développement d'une nouvelle AMP en Tunisie a été lancé dans les îles Kuriat. Des enquêtes ont été réalisées (1-4 juillet 2010, 13-17 juin 2011) en collaboration avec les autorités environnementales tunisiennes.</p>	<p>Les données collectées au cours de ces missions ont permis à l'autorité libyenne générale pour l'environnement de préparer une proposition pour la gestion des aires marines d'Ain Al-Ghazala. Fondée sur ces missions de caractérisation écologique de la région, l'extension marine du Parc national d'El Kouf est également envisagée.</p>
<p>3.3.3 Création d'ASPIM en haute mer</p> <p>a) Analyse juridique de sites préidentifiés;</p> <p>b) Études océanographiques;</p> <p>c) Coopération avec les partenaires et le Comité consultatif pour définir le choix des aires et leurs délimitations;</p> <p>d) Information et sensibilisation à la création d'ASPIM en haute mer;</p> <p>e) Préparation de dossiers concernant 3 sites d'ASPIM potentiels</p>	<p>Dossiers et rapports pour compléter les dossiers sur les ASPIM pour 3 sites potentiels</p> <p>Nombre d'aires protégées proposées en haute mer au cours de l'année 2</p> <p>Masse d'informations, documents de sensibilisation et rapports produits.</p>	<p>a) CAR/ASP, Unité de coordination, REMPEC</p>	<p>25</p> <p>168</p> <p>105</p> <p>49</p> <p>58</p>	<p>2</p> <p>0</p> <p>4</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>- La première phase de l'action de gestion commune de la CE et du PAM/PNUE visant à promouvoir la mise en place d'un réseau écologique représentatif des aires protégées dans les hautes mers, y compris les mers profondes de la Méditerranée, a permis de définir un critère opérationnel en ce qui concerne le processus de sélection des sites, de saisir le stock de connaissances sur la biodiversité marine dans les hautes mers, y compris les zones de mers profondes, de compiler les instruments juridiques internationaux pertinents ainsi que les acteurs responsables de leur mise en place et de définir les zones importantes pour les oiseaux de mer et des aires suscitant un intérêt sur le plan de la conservation dans le domaine de la pêche. Cela a entraîné la validation de 12 aires situées en pleine mer, y compris en haute mer, qui pourraient comprendre des sites susceptibles d'être inclus dans la liste ASPIM, au cours de la Réunion extraordinaire des Points focaux sur les ASP (Istanbul, Turquie 1<sup>er</sup> juin 2010). La seconde phase vise à soutenir les Parties voisines qui souhaitent s'engager dans une approche comme pour établir des ASPIM.</p> <p>- En se fondant sur les déclarations faites par les représentants des Points focaux au cours de la Réunion extraordinaire, le CAR/ASP a organisé deux réunions avec des représentants des pays voisins sur la zone de la mer Alboran (15-16 mars 2011, Malaga Espagne) et sur la zone du Golfe du Lion (17-18 mars 2011, Malaga, Espagne) afin de poursuivre les préparations futures de dossiers communs d'ASPIM.</p> <p>- Une étude océanographique du Sud-ouest de la mer d'Alboran doit être effectuée à l'automne 2011 en soutien au cadre susmentionné.</p>	<p>Pour la région Adriatique, des contacts ont été pris avec les représentants des pays voisins, mais il n'a pas encore été possible de fixer la date de la réunion.</p>

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>3.3.4 Améliorer la représentativité du réseau d'ASPIM</p>	<p>Nombre d'ASPIM proposées pour inscription sur la liste</p>	<p>CAR/ASP</p>	<p>10</p>	<p>-Le CAR/ASP a entrepris une consultation avec les pays du bassin oriental afin de les encourager à proposer l'inclusion de certaines de leurs APM dans la liste ASPIM.                  - Les PF de l'ASP ont décidé de soumettre sept ASPIM au cours de la réunion des Parties pour leur inclusion dans la liste ASPIM :                  - deux en France (Parc marin de la côte bleue, Archipel des Embiez, Six fours) trois en Italie (Aire marine protégée Porto Cesareo, Aire marine protégée Capo Carbonara et Aire marine protégée Penisola del Sinis-Isola di Mal di Ventre) et deux au Liban (Reserve naturelle Tyre Coast, Réserve naturelle Palm Island).</p>	<p>Un document d'information sur le réseau des ASPIM existantes et une évaluation et des perspectives d'ASP dans la région méditerranéenne ont été diffusés au cours de la dixième Conférence des Parties contractantes à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya (Japon, octobre 2010).</p>
<p>3.3.5 Mener des activités de formation et de renforcement des activités.                  a) activités de renforcement des capacités pour promouvoir un réseau représentatif d'ASP;</p>	<p>Nombre d'activités de formation organisées                  Nombre de personnes formées</p>	<p>CAR/ASP, REMPEC</p>	<p>385</p>	<p>Le Projet, CAR/ASP-MedMPAnet a coopéré avec le Projet WWF-MedPO-MedPAN Sud à la convocation du 2<sup>e</sup> Atelier régional méditerranéen de formation aux AMP intitulé « Planification de la pêche durable dans les aires marines protégées » (Kas, Turquie, 4-11 octobre 2010).</p> <p>Après avoir élaboré, dans le cadre du projet MedMPA (2002-2005) un plan national pour le développement d'aires marines et côtières protégées le long de la côte syrienne, le Ministère syrien de l'environnement a demandé au CAR/ASP de l'aider à organiser une formation ( Lattakia, 1-4 mars 2009, Damas 28 avril-2 mai 2009, Lattakia, 7-12 octobre 2009 sur la « Préparation et la mise en œuvre d'un plan de gestion pour les aires marines protégées ».</p> <p>-Selon les études écologiques réalisées sur le terrain en Libye et en Tunisie, la formation a été dispensée à 14 experts locaux (six en Libye et huit en Tunisie).</p>	<p>Afin d'informer et de faire en sorte que les gestionnaires des AMP et les décideurs soient plus conscients, le CAR/ASP a révisé et republié un certain nombre de directives et d'outils techniques, écrits dans le contexte de la Convention de Barcelone. On retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les directives pour mettre en place et gérer les Aires spéciales protégées pour les tortues marines</li> <li>-Les directives pour mettre en place et gérer les Aires spéciales protégées pour les cétacés</li> <li>-Les directives pour la gestion et la surveillance des populations menacées d'oiseaux de mer et d'oiseaux côtiers et les aires importantes pour la Méditerranée</li> </ul> <p>Ce programme de formation intensive visait à accroître les compétences des experts syriens travaillant dans les domaines des aires marines et côtières protégées</p>

<p>3.3.5 Mener des activités de formation et de renforcement des activités.</p> <p>b) formation de gestionnaires, spécialistes et autorités concernées à l'identification de sites de démonstration, à la gestion, planification et surveillance écologique des AMP;</p> <p>c) formation des acteurs concernés aux mécanismes participatifs</p>	<p>Nombre d'activités de formation organisées</p> <p>Nombre de personnes formées</p>			<p>Avec le WWFMedPO, le CAR/ASP a organisé :</p> <p>-Le premier atelier régional de formation sur la planification de la gestion des AMP (Tabarka, Tunisie, 12-24, novembre 2009)</p> <p>-Le 2<sup>e</sup> atelier régional de formation sur la planification de la pêche durable dans les AMP (Kas, Turquie, 4-10 octobre 2010)</p> <p>-Dans le cadre du projet MedMPAnet, le, CAR/ASP organise une session de formation régionale sur les techniques d'identification et de classification des espèces marines et côtières pour la surveillance écologique des AMP (Santa Pola, Alicante, Espagne) du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2011.</p>	<p>Cette formation accueillant 40 participants de 12 pays méditerranéens a permis de fournir un cadre de planification couvrant les éléments essentiels de tous processus d'AMP.</p> <p>48 participants venus de 12 pays bénéficiaires ont pu participer à cette formation.</p>
---	--	--	--	--	---

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

**Thème IV : Prévention et maîtrise de la pollution**

**Prestations 4.1**

**Alerte précoce à la pollution (déversements d'hydrocarbures, substances nocives/potentiellement dangereuses)**

**Indicateurs pour le programme sur 5 ans**

- Nombre de plans d'urgence nationaux adoptés/nombre de PC
- Carte des zones sensibles et "points chauds" de pollution actualisée et publiée tous les deux ans
- Rapports sur les nouveaux polluants appelant une attention particulière établis en tant que besoin
- Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans
- Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays Parties contractantes d'ici 2014
- Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués, et rapport publié d'ici 2013

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
4.1.1 Préparation de l'évaluation de l'ordre de grandeur de la quantité d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses	Évaluation établie	MED POL	118		Un contrat a été signé avec un groupe de conseil chargé de réaliser les TdR.	
4.1.2 Assistance technique et financière fournie aux pays pour l'actualisation/application des programmes nationaux de surveillance continue, y compris la surveillance des aspects sanitaires	8 accords signés; Données produites	MED POL	180	67	De nouveaux SSFA ont été signés avec l'Algérie, la Croatie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie.	Des données sont communiquées périodiquement.
4.1.3 Préparation de l'évaluation des tendances des apports de polluants	Rapport soumis aux Parties contractantes	MED POL	20		Le rapport est disponible	
4.1.4 Assistance technique et financière aux pays pour la formulation/application de programmes sur l'eutrophisation et la biosurveillance	Deux projets exécutés, données communiquées	MED POL	35		Le projet pilote sur l'eutrophisation de la baie de Kotor (Monténégro) est finalisé.	

4.1.5 Assistance financière aux pays pour la participation à des études de base et l'organisation d'une réunion	Étude financée et une réunion organisée	MED POL	50		Un SSFA pour l'organisation de l'étude de base MYTITURK recourant à des moules en cage pour la surveillance de la pollution des eaux côtières est signé avec la Turquie et Ifremer est en cours de mise en place.	
4.1.6 Élaboration et/ou actualisation de méthodes communes de surveillance et d'analyse	Méthodes actualisées	MED POL	10			L'AIEA examinera et mettra à jour, si nécessaire, les méthodes d'analyse d'ici la fin 2010
4.1.7 Application du programme d'assurance qualité des données concernant : 1. contaminants chimiques 2. biosurveillance 3. eutrophisation	6 exercices d'interétalonnage réalisés	MED POL	340	158	Une lettre d'accord avec l'AIEA a été signée pour l'exercice biennal 2010-2011. Deux exercices d'interétalonnage ont eu lieu concernant les substances dangereuses (AIEA). Deux exercices d'interétalonnage ont eu lieu sur les contaminants dans le biote et deux études analytiques de performance ont été réalisées pour les contaminants organiques dans les sédiments. - Un exercice d'interétalonnage sur la surveillance des effets biologiques a été mené sous la coordination de la DISAV (Italie). Un SSFA a été signé avec la DISAV et un stage de formation sur la surveillance des effets biologiques a été organisé à Alessandria (Italie, 10-17 septembre 2010). -Un exercice d'interétalonnage concernant les nutriments a été organisé avec QUASIMEME	
4.1.8 Mise au point d'indicateurs de pollution marine (IPM) pour l'évaluation de l'environnement	Fiches documentaires finalisées	MED POL, Plan Bleu	20		L'élaboration des indicateurs de Bon état écologique dans le cadre de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'UE a fait l'objet d'un suivi et d'une contribution de la part du PAM.	La mise en œuvre de l'activité est simplifiée avec l'initiative ECAP
4.1.9 Organisation de 4 sessions de formation à l'analyse des contaminants chimiques	20 scientifiques formés	MED POL	40	20	2 sessions de formation à l'analyse des métaux et polluants organiques ont été organisées par le MED POL et MESL-AIEA avec la participation de 9 scientifiques provenant de pays méditerranéens. Deux sessions supplémentaires seront organisées en décembre 2011 avec la participation de 12 scientifiques méditerranéens.	Deux sessions de formation seront organisées en 2011.
4.1.10 Organisation d'un atelier conjoint CIEM (OSPAR)/MED POL/ HELCOM sur les effets biologiques	Méthodes harmonisées	MED POL	20	20	Un atelier et un cours de formation sur la biosurveillance environnementale et l'évaluation des risques ont été organisés par la DISAV (Italie) avec la participation du CIEM (10-17 septembre 2010). 12 scientifiques méditerranéens y ont participé.	
4.1.11 Réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue	Exécution améliorée des activités de surveillance continue	MED POL	40			La réunion de révision sera organisée en novembre 2011.

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

4.1.12 Un atelier sur les substances nocives et potentiellement dangereuses	Information collectée sur les substances nocives et potentiellement dangereuses (HNS) transitant dans les pays; plans nationaux d'urgence élaborés par les pays participants sur les substances HNS liées à des événements de pollution marine	REMPEC			Finalisé. 17-20 janvier 2011 (Alexandrie, Égypte). L'Égypte a informé le Centre de sa volonté d'adapter ces PCN afin de couvrir les incidents liés aux HNS.	L'atelier régional a été dispensé aux pays arabophones (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Jordanie). Les fonds ont été alloués par le TCD de l'OMI.
4.1.13 Fournir une expertise/organiser un atelier régional sur l'établissement de plans d'urgence	Adoption du plan d'urgence national	REMPEC			Finalisé. -Mission sur le terrain, 25-27 mai 2010, Monténégro -Atelier national sur la planification d'urgence et les exercices de simulation, 7-9 septembre 2010, Monténégro -Soumission du projet final du Plan national d'urgence du Monténégro, août 2010 -L'adoption du Monténégro doit avoir lieu en 2011, après la finalisation de ce projet au Monténégro.	Des fonds ont été alloués par le TCD de l'OMI pour le développement du plan national d'urgence du Monténégro.
4.1.14 Fournir une expertise pour l'élaboration et l'application par les pays de systèmes de préparation et d'intervention	Systèmes d'intervention, arrangements opérationnels et plans d'urgence élaborés, révisés par les Parties contractantes qui ont bénéficié de l'appui	REMPEC	22	10	Finalisé : -Réunion du groupe de travail interministériel en juillet 2010, Albanie -Mission sur le terrain, 14-16 septembre 2010, Albanie -Soumission du projet du Plan national d'urgence de l'Albanie, décembre 2010 -Atelier national sur la planification d'urgence et les exercices de simulation, 5è6 juillet 2011, Albanie Activité prévue : -Le plan national d'urgence de l'Albanie sera amendé et sa version finale devrait être adoptée avant la fin de 2011 Finalisé : -Une mission en Libye s'est déroulée au mois de juin afin de mettre à jour la situation en ce qui concerne le statut du plan d'urgence lié aux hydrocarbures. Le plan est en cours de finalisation.	Aucun développement supplémentaire dû à la situation actuelle
4.1 15 Ateliers dans le domaine de la préparation et de l'intervention	Capacités des divers pays participant à l'activité renforcées	REMPEC	12	3	Une session de formation sous-régionale (Algérie, Maroc, Tunisie) sur l'évaluation des rivages mazoutés est organisée en collaboration avec le MOIG et l'OMI (ITCP). Finalisée du 12 au 14 octobre 2010, Tunis, Tunisie. Session de formation subrégionale pilote sur la gestion des résidus de déversement d'hydrocarbures, activité prévue du 19 au 21 septembre 2011, Israël. Une session de formation subrégionale (Égypte, Liban et Syrie) sur l'évaluation des rives mazoutées planifiée en Syrie. Sponsorisée par une donation espagnole au PAM. Activité annulée pour des raisons de sécurité. Le cours national de niveau III OPCR de l'IMO-exercice de simulation, Syrie. Activité annulée pour des raisons de sécurité	

4.1.16 Atelier régional sur la préparation et l'intervention en cas d'événements de pollution marine	Les plans d'urgence nationaux/sous régionaux sont efficaces dans les pays bénéficiaires du soutien, entrée en vigueur d'accords sous-régionaux	REMPEC	50		Atelier sur l'Évaluation du risque à réaliser en collaboration avec l'industrie pétrolière (MOIG et IPIECA) en novembre 2011.	
4.1.17 Révision des lignes directrices sur l'utilisation de dispersants	Lignes directrices actualisées disponibles	REMPEC	4	4	L'édition 2011 des Directives pour l'utilisation de dispersants pour la lutte contre la pollution de la mer par les hydrocarbures dans la région méditerranéenne a été approuvée par la 10 <sup>e</sup> Réunion des Points focaux REMPEC. Disponible en anglais. La version française sera distribuée à un stade ultérieur.	
4.1.18 Appui à la participation de Parties contractantes à des cours de formation à la préparation et l'intervention contre la pollution marine	Cours de formation	REMPEC	2		L'activité n'est pas mise en œuvre pour des raisons financières	
4.1.19 Tester et améliorer la capacité de réaction du réseau d'intervention par l'organisation d'exercices d'alerte	Réactivité testée à une demande d'assistance	REMPEC			-Participation de REMPEC à : un exercice national en Algérie au mois d'avril et au mois de mai 2011, un exercice national « SIMULEX » au Maroc en juin 2010, « MALTEX » à Malte en octobre 2010, et « RA-ATUM VII » en Égypte en novembre 2010. -Deux alertes HNS et des exercices de communication avec activation de MAU (Israël, décembre 2010) et activation du réseau « International Chemical Environment » ICE (Espagne et Maroc, décembre 2009)	
4.1.20 Maintenir le niveau de préparation de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM), pour aider les Parties en cas de situation critique		REMPEC	1		Renouvellement du Mémoire d'entente sur un pré-arrangement pour le déploiement d'experts sur site en cas d'urgence avec : CEDRE, FEDERCHIMICA et ISPRA (ex ICRAM). Un nouveau Mémoire d'entente avec la Sea Alarm Foundation (Wildlife response) a été signé au cours de la 10 <sup>e</sup> Réunion des Points focaux REMPEC, mai 2011.	
4.1.21 Appui à l'organisation d'activités et de réunions conjointes sous-régionales		REMPEC	12	2	Première Conférence Adriatique sur les déversements d'hydrocarbures en mai 2010. Le REMPEC a appuyé la participation de représentants du Monténégro, de la Slovénie et de la Bosnie à la Conférence Adriatique sur les déversements d'hydrocarbures tenue en mai 2010. Réunion sur le Plan d'urgence sous-régional pour la Méditerranée du Sud-Ouest, Tunis, 11 octobre 2010) REMPEC a appuyé l'organisation de la Quatrième réunion des Autorités opérationnelles chargées du Plan d'urgence sous-régional pour la Méditerranée du Sud-Ouest (Algérie, Maroc, Tunisie, le 11 octobre 2010).	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>4.1.22 Réviser les outils d'aide à la décision avec le concours d'experts</p>	<p>L'outil MIDSIS TROCS d'aide à la décision est mis à jour</p>	<p>REMPEC</p>	<p>10</p>	<p>Directives sur la gestion des déchets provenant des déversements d'hydrocarbures dans la région méditerranéenne et outil d'aide à la décision, mai 2011.                  Les Directives pour la gestion des déchets provenant des déversements d'hydrocarbures dans la région méditerranéenne et les Outils d'aide à la décision ont été adoptés par la 10<sup>e</sup> Réunion des Points focaux REMPEC.                  Finalisation attendue de la version 3.0 de MIDSIS TROCS (version en ligne et papier) en septembre 2011.                  Constitution d'un Comité directeur (IMP, ITOPI, fonds OPRC, Transport Canada) mené par la réunion REMPEC en mars 2010. Après un appel d'offres, REMPEC a sélectionné une société pour la mise en œuvre du projet qui doit être finalisé d'ici août 2011.</p>	<p>Des réunions régulières se tiendront parallèlement à la réunion du groupe technique OMI OPRC-HNS.</p>
<p>4. 1.23 Acquisition de données pour maintenir les outils d'aide à la décision</p>	<p>PC dotées d'un système d'information à jour et fiable sur les principales voies de navigation en Méditerranée.</p>	<p>REMPEC</p>	<p>68</p>	<p>Des dispositions ont été prises pour acquérir les données 2008-2009 pour le SIG sur les flux de trafic maritime en Méditerranée, obtenues dans le cadre du projet SAFEMED financé par l'UE. L'acquisition des données est financée par ledit projet et les nouvelles données sont actuellement intégrées dans le SIG.</p>	

## Prestations 4.2

## Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée

**Indicateurs pour le programme sur 5 ans**

*Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Part. strat. FEM, de la coopération bilatérale et des dépenses nationales affectées aux "points chauds" de pollution*

*Projets d'IETMP (PRTR) établis pour 4 pays au moins*

*Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formé au traitement des eaux usées*

*Nombre de rapports sur la conformité aux normes de pollution des eaux de baignade et des eaux conchylicoles*

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
4.2.1 Contacts maintenus avec les donateurs et organismes de financement internationaux afin d'assurer le financement des actions prioritaires des PAN	Actions prioritaires des PAN en voie de financement dans 7 pays	MED POL	10		Le MED POL coordonne actuellement des activités avec Horizon 2020 et le Fonds d'investissement du Partenariat stratégique FEM. Les contacts sont maintenus avec la Banque mondiale pour la mise en œuvre d'une nouvelle initiative d'investissement dans les pays balkaniques et en Turquie. Avec le soutien d'H2020, certaines parties contractantes ont mis à jour leur PAN adoptés depuis 2003.	
4.2.2 Projets pilotes à des sites de démonstration en Turquie, Algérie, au Liban et en Syrie concernant les tanneries, le phosphogypse, les huiles lubrifiantes et les piles/accumulateurs	Normes soumises pour adoption par l'autorité compétente	MED POL et, CAR/PP	449		Des activités ont été concrètement lancées en Syrie, en Turquie et en Algérie. Le Liban n'a fait part d'aucun intérêt pour l'application du projet de démonstration. Le contact a été pris avec la Tunisie à la mi-2010. Les projets de démonstration sont en cours.	Activité MedPartnership
4.2.3 Mise en œuvre de la composante PCB du Partenariat stratégique FEM, Projets de démonstration de l'apprentissage par la pratique en Albanie, Égypte, Liban, Syrie et Libye (réunions, consultants)	- 5 inventaires actualisés - experts nationaux formés aux inventaires et au confinement dans 5 pays - Élimination de 800 tonnes de PCB	MED POL et, CAR/PP	547	31	4 réunions de démarrage ont été organisées en Albanie, en Syrie, en Égypte et en Libye. Le Liban n'a pas fait part d'aucun intérêt pour la mise en œuvre du projet. Aucune activité n'est en cours en Libye. Les négociations sont en cours pour que la Bosnie et la Turquie rejoignent le projet. Trois experts régionaux ont été recrutés sous contrat pour fournir un concours au MED POL et aux pays participants. La phase de disposition a été lancée avec la procédure de passation.	Activité MedPartnership

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 48

4.2.4 Activités et documents de sensibilisation et de renforcement des capacités pour aider les pays méditerranéens à pratiquer une gestion rationnelle des stocks de PCB dans les compagnies d'électricité	- Matériaux/supports de sensibilisation (site web, supports multimédias, dépliants, etc.) - 5 sessions de formation nationales - 25 séminaires dans 5 pays	CAR/PP	340		Participation à 4 Réunions nationales de démarrage en Albanie, en Syrie, en Égypte et en Libye. Le travail préparatoire est en cours et les activités doivent être menées dans la seconde moitié de 2011.	Activité MedPartnership
Évaluation des Valeurs limites d'émission (VLE) en relation avec les Normes de qualité environnementale (NQE)	Élaboration de scénarios concernant les impacts des apports sur la qualité du milieu marin	MED POL	82		La procédure de passation de marchés est terminée et le contrat visant à atteindre les TdR a été signé. Le rapport final sera disponible d'ici la fin 2011.	Activité MedPartnership Le rapport sera finalisé d'ici la fin 2011.
4.2.5 Deux stages de formation nationaux à l'exploitation et la gestion des stations d'épuration des eaux usées, et à la réutilisation	40 techniciens/gestionnaires formés	MED POL/OMS	30		Deux sessions de formation ont eu lieu, une en Syrie et l'autre en Turquie. 50 techniciens/gestionnaires ont été formés.	
4.2.6 Organisation d'ateliers nationaux conjoints MED POL/CAR/PP sur les MTD et MPE pour l'élimination des POP	Perfectionnement des connaissances sur les MTD et MPE pour 20 techniciens	CAR/PP, MED POL	10		Prévu pour la deuxième moitié de 2011. Cette activité résulte de l'étude sur les POP menée en 2010. Activités préparatoires pour le séminaire MTD/MPE dans la gestion des déchets médicaux. L'organisation du séminaire est en cours. Des contacts ont été entrepris avec le Ministère de l'environnement et le Ministère de la santé. En attente de la confirmation des dates.	
4.2.7 Finaliser le projet d'IETMP grandeur nature en Turquie; Lancer un projet d'IETMP grandeur nature en Syrie et au Maroc; suivi de l'exécution du projet d'IETMP en Égypte	Systèmes d'IETMP opérationnels en Turquie, en Syrie et au Maroc	MED POL, INFO/RAC	105	18	Le contrat avec la Turquie a été signé. L'activité a été lancée en septembre 2011.	
4.2.8 Organisation d'une réunion pour la finalisation et l'approbation de lignes directrices, ainsi que de profils de qualité, sur les eaux de baignade -Préparation de profils de qualité des eaux de baignade	Soixante profils de plage dans huit pays	MED POL/OMS	90	29	La réunion s'est tenue les 8 et 9 novembre à Athènes. 40 profils de qualité ont été préparés dans six pays et les critères et normes pour les eaux de baignade ont été approuvés par la Réunion des Points focaux MEDPOL.	
4.2.9 Exercice d'interétalonnage à l'aveugle sur la qualité des eaux de baignade	Participation de 15 laboratoires	MED POL/OMS	10			L'activité est annulée jusqu'à la fin 2011 par manque de ressources financières
4.2.10 Élaboration de lignes directrices sur les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques	Lignes directrices convenues	MED POL/OMS	30		Les lignes directrices ont été préparées et présentées lors de la Réunion des Points focaux MEDPOL.	

4.2.11 Évaluation des niveaux de pollution dus aux stations d'épuration méditerranéennes rejetant leurs effluents dans la mer	Évaluation établie	MED POL/OMS	15	6	L'évaluation a été préparée et présentée au cours de la Réunion des Points focaux MED POL en mai 2011.	
4.2.12 Assistance technique aux pays afin de faciliter l'accès aux sources de financement existantes pour la mise en œuvre des PAN	Opportunités identifiées	MED POL	85			Avec le soutien économique de MedPartnership, une économise de l'environnement sera recruté en 2012 pour répondre aux besoins des pays en fonction des opportunités.
4.2.13 Fournir une expertise pour évaluer les capacités en termes de sécurité des ports commerciaux et des terminaux en Méditerranée	Outil d'évaluation volontaire de la sécurité disponible pour les terminaux pétroliers	REMPEC	À définir		En cours. Des informations concernant le système de terminal maritime OCIMF ont été fournies au cours de la 10 <sup>e</sup> réunion des Points focaux REMPEC	
4.2.14 Aider les pays à examiner les systèmes existants d'acheminement par les navires et aider à la préparation des conclusions à soumettre à l'OMI	Conclusions nécessaires à soumettre préparées	REMPEC	12		Finalisé dans le cadre du projet SAFEMED. Même si le REMPEC a proposé son aide dans le cadre du projet SAFEMED par une lettre circulaire, aucun pays n'a sollicité d'assistance.	
4.2.15 Améliorer le contrôle du trafic maritime en développant la capacité VTS	Équipement fourni, installé et opérationnel	REMPEC	1 832		Activité en cours du projet SAFEMED. Une révision des systèmes existants a été effectuée et des propositions aux pays sont en cours d'examen. À ce jour, seuls deux bénéficiaires du projet SAFEMED ont accepté l'offre d'échanger des données AIS par l'intermédiaire du serveur méditerranéen hébergé par l'Italie. L'installation de l'équipement est prévue pour 2012.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

## Thème V : Production et consommation durables

### Prestations 5.1

#### Examen des facteurs influant sur les écosystèmes: activités économiques, modes de consommation, infrastructures et développement spatial plus durables

##### Indicateurs pour le programme sur 5 ans

- 10 destinations touristiques pilotes étudiées pour estimer l'empreinte économique, sociale et écologique
- Formulation des lignes directrices sur la mobilité durable
- Ratification par les pays de la Convention sur le recyclage écologiquement rationnel des navires
- Administrations publiques: Nombre d'administrations publiques aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des politiques de passation de marchés verts et d'écobâtiments

##### Secteur privé:

- Nombre d'entreprises aidées, dans le cadre d'activités, à adopter des écolabels, des procédés de production plus propre et la responsabilité sociale de l'entreprise

##### Universités:

- Nombre d'universités aidées à inscrire la production & la consommation durables à leurs programmes d'études

##### ONG/société civile:

- Nombre d'associations de consommateurs favorisant la consommation de produits verts

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
5.1.1 Estimer l'empreinte sociale et écologique de destinations touristiques pilotes	10 études de cas menées à bien	CAR/PB et, CAR/PAP	175		<p>Une réunion du comité directeur s'est déroulée le 29 avril 2010 afin de mettre en place le programme du CAR/PB sur l'activité touristique</p> <p>-8 études nationales ont été mises en œuvre. La version finale a été complétée en 2011.</p> <p>-Une réunion de coordination a été organisée à Cabras, Sardaigne (Italie), les 25 et 26 juin 2010, rassemblant les experts nationaux écrivant les études nationales.</p> <p>-Finalisation des études de cas intitulées « Profils de durabilité concernant certaines destinations touristiques de la Méditerranée » : 12 destinations, 8 pays.</p> <p>-Finalisation des rapports de synthèse.</p> <p>-Une réunion d'experts a été organisée à Marseille les 15 et 16 juin afin de partager les conclusions des différentes études de cas et de se mettre d'accord sur les messages principaux à diffuser.</p> <p>-Préparation des événements pour diffuser les résultats du projet : réunion d'experts, réunion du comité directeur, ateliers régionaux, publications.</p>	

5.1.2 Étude de l'impact des activités de croisière et de plaisance sur l'environnement	1 étude régionale achevée	CAR/PB, CAR/PAP, REMPEC, MED POL, CAR/PP	25		La version préliminaire de l'étude régionale a été finalisée à la fin du mois de décembre 2010. Des informations supplémentaires ont été exigées. Le rapport final a été fourni en février 2011.
5.1.3 Vue d'ensemble de la situation de la mobilité urbaine en Méditerranée	1 tableau récapitulatif régional établi et 1 séminaire régional organisé	CAR/PB et, CAR/PP	35	11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une conférence régionale sur les transports urbains durables s'est déroulée à Damas (Syrie) du 11 au 13 avril 2010 en collaboration avec l'Agence française pour le développement (AFD), Codatu et MEEDDM (France) et le Ministère syrien des transports. Le CAR/PB a présenté un rapport sur « la mobilité urbaine et de développement durable dans la région méditerranéenne : Aperçu régional ».</li> <li>- Le CAR/PB a également publié la Note du Plan bleu n°15 sur la mobilité urbaine « Mobilité urbaine : un enjeu clé de l'avenir des villes méditerranéennes ? ».</li> <li>- Un atelier régional sur la mobilité dans le « Cœur de la ville » : Villes anciennes et médina » s'est déroulé à Marseille les 29 et 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre en collaboration avec l'AFD, Codatu et MEEDDM (France) et la ville de Marseille.</li> <li>- Le CAR/PB a également publié la note du Plan bleu n°9 sur « la mobilité urbaine et le développement durable en région méditerranéenne : Aperçu régional ».</li> </ul>
5.1.4 Gestion des déchets Étude sur les flux de matières comme indicateur supplétif pour estimer le volume et les flux de déchets en Méditerranée	1 étude régionale achevée	CAR/PB et, CAR/PP, MED POL	95		<p>Analyse en cours des courants d'échanges de certains biens de consommation. Une étude préliminaire sur les courants d'échanges de certains produits est en voie d'achèvement.</p> <p><b>CAR/PB : Étude régionale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'analyse des moteurs affectant le fonctionnement des écosystèmes, le rôle de la consommation dans la production de déchets ménagers est analysé à travers des statistiques liées au commerce et à la production. L'approche doit contourner l'absence de statistiques sur les déchets prévalant dans la région méditerranéenne. Une étude pilote sur les produits sélectionnés a été mise en œuvre à l'échelle régionale.</li> </ul>
5.1.5 Études nationales visant à préciser la nature et les flux de déchets, en particulier des déchets ménagers, en Méditerranée	6 études nationales menées à bien	CAR/PB avec le CAR/PP, MED POL	60	22	<p><b>CAR/PB : Études nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 études nationales en Syrie, en Égypte, en Tunisie et en Turquie sont sur le point d'être finalisées. Elles visent à mettre à jour la gestion nationale des déchets ménagers d'un point de vue institutionnel et politique et de manière quantitative. L'objectif des études nationales s'étend également à une analyse d'un panier représentatif de biens de consommation identifié dans l'étude régionale (point 5.1.4)</li> <li>- Une étude globale réalisée dans les 4 pays (novembre 2010) a évalué le progrès dans les études avec les experts nationaux et a engagé des discussions préliminaires avec les agences, les ministères et IFI en vue d'organiser un atelier régional</li> </ul>

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>5.1.6 Assistance pilote au facteur PCD dans les politiques de développement</p>	<p>Études préparées dans deux pays</p>	<p>Unité de coordination, CAR/PP</p>	<p>100</p>	<p>SSFA signé avec le Ministère croate de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution. (CAR/PP) préparation d'un document de fond sur la PCD en Croatie et l'avant-projet du Plan d'action national sur la PCD du pays : finalisé -Processus en cours afin de soutenir le Monténégro dans la préparation d'un plan d'action national de PCD dans le cadre de la SNDD. Des contacts ont été établis avec le Ministère de l'Environnement du Monténégro et le BRE/PNUE.</p>	<p>En coopération avec le BRE/PNUE. Relations constantes avec le Monténégro et la Tunisie en tant que potentiels candidats pour le soutien technique dans les stratégies nationales de PCD</p>
<p>5.1.7 Eau: Fixation d'un objectif d'économie d'eau à l'horizon 2025</p>	<p>Objectif régional disponible</p>	<p>CAR/PB</p>	<p>25</p>	<p>-Expertise -Gestion de la demande en eau : 1. Études nationales sur les améliorations de l'efficacité de l'utilisation de l'eau : 5 études nationales finalisées (Algérie, Croatie, Italie, Égypte, Israël) et 1 en cours (France) 2. Évaluation des économies d'eau : étude régionale finalisée -Ressources en eau non conventionnelles (dessalement et réutilisation des eaux usées) : Analyse financière et économique – 2 études nationales en cours (Israël et Espagne)</p>	
<p>5.1.8 Assistance aux pays pour le recueil des données disponibles sur les POP et autres produits chimiques Assistance aux pays dans la gestion des produits chimiques (en particulier les POP), des substances et secteurs prioritaires Sensibilisation aux nouveaux POP</p>	<p>2 études, rapports et/ou stratégies ayant trait à la gestion des produits chimiques; 2 activités de sensibilisation, et publication de documents, 2 ensembles de lignes directrices sur les MTD et MPE concernant les nouveaux POP; Nombre de rapports et études sur les POP et d'autres produits chimiques</p>	<p>CAR/PP et MED POL</p>	<p>220</p>	<p>Assistance technique à Israël dans le développement du Plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm (en cours). Soutien technique au Ministère de l'environnement pour le développement du Plan national de mise en œuvre (évaluation socio-économique, collecte de données, etc.). Étude sur les POP publiée « Diagnostic des nouveaux POP dans les pays méditerranéens ». Étude diagnostique sur le mercure dans la Méditerranée. Activités préparatoires pour une campagne de sensibilisation sur les POP. Projet en cours pour la sensibilisation sur les POP dans les Universités de Malte et d'Égypte : relations avec les Points focaux nationaux à Malte et avec l'Université du Caire pour organiser l'activité dans les deux pays. Développement de la stratégie et du scénario de l'activité.</p>	<p>Développement d'un mécanisme d'évaluation sur les MTD pour le mercure avec pour objectif d'inclure de nouvelles VLE d'ici 2019 dans le cadre du Plan régional sur le mercure.</p>
<p>5.1.9 Production de matériel éducatif à l'intention des consommateurs, stagiaires et acteurs concernés en vue de mieux informer et sensibiliser aux impacts des produits dans le but de promouvoir des modes de vie alternatifs</p>	<p>Nombre d'associations favorisant les produits verts Nombre de pays ciblés, quantité de gens informés, nombre d'activités de formation et de renforcement des capacités, ateliers et supports/ documents de sensibilisation</p>	<p>CAR/PP, INFO/RAC</p>	<p>64</p>	<p>Le prix <i>Green Shot Award</i> du CAR/PP, dont l'objectif est de promouvoir la consommation durable, a été finalisé en 2010. Le Centre a reçu 40 idées vertes et il est en train de réaliser 10 vidéos sur les idées retenues. Les vidéos sont réalisées et diffusées à travers You-tube et la page Internet du CAR/PP. Le site Internet Consumpedia a été mis à jour avec 5 produits supplémentaires. Le manuel « Stratégies d'enseignement pour une éducation dans le domaine de la PCD » est achevé. Nouvelle stratégie pour « ConsumpediaMed 2.0 et la sélection de 3 pays pilotes (Italie, Maroc et Espagne) pour d'inclure les initiatives de consommation durable de ces pays.</p>	<p>ConsummediaMed est en phase de devenir une plateforme de connaissances sur les initiatives de PCD de la société civile méditerranéenne. Elle inclura des informations plus utiles, sera interactive et introduite dans les médias sociaux. Le développement du Manuel « Stratégie d'enseignement pour une éducation dans le domaine de la PCD » soutient également l'activité 1.3.33</p>

5.1.10 Introduction des outils de PCD et MCD dans les programmes d'études des universités	Nombre d'universités appuyées pour inscrire les PCD et MCD à leurs programmes d'études 2 activités de formation à l'intention des enseignants et recteurs/directeurs d'universités	CAR/PP, INFO/RAC	60	<p>Mise en œuvre d'un nouvel outil de publication en ligne (bibliothèques numériques gratuites) pour atteindre le plus d'universités possible et transférer des connaissances et documents de renforcement des capacités – mars 2010.</p> <p>Activités préparatoires pour l'introduction de PCD dans le cursus universitaire à travers la formation sur l'entrepreneuriat vert, l'analyse du cycle de vie, l'écodesign, etc.</p> <p>Organisation d'un atelier sur l'entrepreneuriat vert à Syracuse (Italie) en septembre 2011.</p> <p>Des cours d'écodesign et d'entrepreneuriat vert ont été développés afin d'être dispensés le dernier trimestre 2011.</p>	
5.1.11 Séminaires, ateliers, audits et publications sur la production plus propre afin d'impulser la compétitivité verte (GRECO) comme outils permettant aux entreprises méditerranéennes d'être performantes sur le marché mondial	Nombre d'entreprises aidées pour l'adoption de la production plus propre 1 réunion régionale, 15 tournées de présentation nationales, Antennes nationales GRECO mises en place, outils d'autoaudit prêts, Prix GRECO	CAR/PP, INFO/RAC	540	<p>4 ateliers nationaux sur la Compétitivité verte organisés (Liban, Syrie, Croatie et Algérie).</p> <p>Collaboration du CAR/PP avec l'IFC sur le projet « Développement de l'exportation d'huile d'olive » en Palestine avec des études générales menées dans les pressoirs en mai 2011. Des stratégies et des actions ont été suggérées selon ces études et un atelier avec les sociétés dans le secteur a été réalisé en Palestine.</p> <p>9 antennes ont été mises en place (Égypte, Maroc, Tunisie, Liban, Jordanie, Monténégro, Bosnie, Croatie et Turquie). Le 4<sup>e</sup> Forum vert ECOMEDA s'est déroulé au cours de la dernière semaine du mois de novembre 2010. Il représente les contributions du PAM pour la promotion de l'économie dans la Méditerranée en vue de Rio+20.</p> <p>Publication de deux rapports sur les actifs et les défis pour l'entrepreneuriat vert dans les pays arabes et la Turquie. Collecte de 25 cas exemplaires.</p> <p>Préparation de 2 rapports sur l'innovation de l'Entrepreneuriat vert en Italie et en Tunisie et collecte de 10 cas exemplaires. Préparation d'une proposition IEVP sur les jeunes entrepreneurs verts.</p> <p>9 ateliers dans le cadre de l'Initiative H2020 : huile d'olive au Maroc, SPP en Croatie, PCD au Monténégro, empreinte carbone et eau en Grèce, technologies plus propres en Albanie, les investissements verts pour les banques commerciales au Liban et en Palestine.</p>	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

<p>5.1.12 Projets, formation, transferts de technologies et activités de renforcement des capacités, Supports/documents de sensibilisation aux MTD et MPE par secteur (GRECO) (en fonction des priorités des PAN et des politiques et stratégies de PCD)</p>	<p>Nombre d'entreprises aidées à adopter la production plus propre Nombre de projets, activités de formation et de renforcement des capacités et de supports/ documents de sensibilisation</p>	<p>CAR/PP, INFO/RAC</p>	<p>430</p>	<p>Le CAR/PP a arrangé une visite de formation pour deux fonctionnaires du FODEP (Fonds de dépollution industrielle du Maroc), qui s'est tenue le 29 mai et le 8 juin 2011. La visite s'est déroulée dans les plus grands centres d'intérêt pour la recherche et la gestion des déchets liés à l'huile d'olive. 2 ateliers « Événements verts » dispensés aux organisateurs de l'évènement méditerranéen et aux étudiants d'Université, novembre 2010. 1 atelier sur les événements verts dispensés aux organisateurs d'évènement du PAM, décembre 2010. Rédaction et acceptation des premiers contenus du kit Sustainable Events toolkit (SET). Ligne directrice sur les Bonnes pratiques environnementales dans l'industrie nautique. Mise à jour de la base de données sur les technologies avec 5 autres secteurs (agroalimentaire, produits chimiques, ciment, hôtellerie et arts graphiques). Étude sur les huiles usagées. Préparation des activités relatives à la participation au PAC Almeria : bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tourisme, séminaire sur l'empreinte hydrique, atelier sur les bonnes pratiques pour une pêche durable et échange de connaissances parmi les associations de pêcheurs, lignes directrices pour l'application de Meilleures pratiques environnementales (MPE) dans le secteur nautique, atelier sur la passation de marchés durable. 19 nouveaux dossiers MedClean publiés en 2010 (103-121) en anglais, français et espagnol. 40 nouveaux dossiers MedClean développés en 2011 (publication en cours).</p>	<p>Projet d'événements durables en cours. 3 ateliers à réaliser et SET en ligne avant la fin de l'exercice biennal.</p>
<p>5.1.13 Promotion et diffusion de produits et procédés de remplacement en vue de réduire l'utilisation des POP et autres produits chimiques</p>	<p>Nombre d'activités et supports/ documents de sensibilisation, formation et renforcement des capacités Nombre d'études et rapports sur les produits de remplacement des POP et autres produits chimiques</p>	<p>CAR/PP</p>	<p>24</p>	<p>Séminaire sur les Polluants organiques persistants dans le secteur alimentaire. PAC ALMERIA. Activités préparatoires relatives à l'initiative « Sans POP » de la Convention de Stockholm. Activités en cours pour la collecte de cas réussis concernant la substitution de POP dans l'industrie, collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Stockholm, collaboration avec le Life projet Subsport pour promouvoir des alternatives aux produits chimiques dangereux et préparation en cours d'une formation à Barcelone pour la substitution des POP. Préparation d'un Plan régional pour de nouveaux POP en Méditerranée. Préparation d'une nouvelle proposition du FEM sur la réduction involontaire des POP dans les secteurs économiques clés dans les pays méditerranéens. Production et diffusion de 3 micro-vidéos sur les POP Publication d'un magazine technique sur les POP</p>	<p>Collaboration en cours avec le Secrétariat de la Convention de Stockholm pour pousser les sociétés à promouvoir des alternatives plus sûres.</p>

5.1.14 Prise de conscience et engagement accru de la part des pays méditerranéens (tant pour le secteur public que pour le secteur privé) concernant la nécessité de passer des marchés durables, d'adopter l'écolabellisation, REACH, GHS (Système mondial harmonisé de classement des produits chimiques)	Nombre d'organismes publics et d'entreprises aidés à adopter la passation de marchés publics durables Nombre de supports/ documents et activités de renforcement des capacités pour la passation de marchés publics durables, participation et intérêt manifesté à l'égard des activités réalisées.	CAR/PP et INFO/RAC	128		Atelier régional sur la passation de marchés publics durable (SPP) à Barcelone en novembre 2010. Phase préparatoire pour le développement et la mise en œuvre de Plans d'action nationaux dans 6 pays du PAM. Préparation d'un atelier SPP sur la passation de marchés durable à Almeria, Espagne, dans le cadre du projet PAC	Pour conclure, tous les pays participant à l'atelier de Barcelone se sont mis d'accord sur les besoins en formation et en networking.
5.1.15 Participation accrue des organisations et réseaux régionaux méditerranéens à la PCD et aux MCD	Nombre de partenariats et mémorandums d'accord signés Projets faisant l'objet d'une exécution conjointe	CAR/PP	59		Mémorandum d'entente signé avec le Centre égyptien de la Convention de Bâle – mars 2010. Mémorandum d'entente signé avec le Centre libanais pour la production plus propre – janvier 2010. Mémorandum d'entente signé avec le Conseil national espagnol de la recherche – juin 2010.  La première consultation conjointe des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm avec les Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, la FAO et les Bureaux régionaux du PNUE a été accueillie par le CAR/PP lors de la dernière semaine de septembre 2010. Mémorandum d'entente signé avec le MIO-ECSDE.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

## Thème VI : Changement climatique

### Prestations 6.1

**Région méditerranéenne à même de relever les défis du changement climatique grâce à une meilleure compréhension des vulnérabilités et impacts écologiques potentiels**

**Indicateurs pour le programme sur 5 ans**

*Jeu disponible d'indicateurs d'impact du changement climatique spécifiques à la région méditerranéenne  
 Au moins 2 études disponibles sur les impacts du changement climatique et l'élévation du niveau de la mer  
 Plusieurs études de vulnérabilité sectorielles et transsectorielles*

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
6.1.1 Ateliers d'experts en vue de forger des indicateurs d'impact adaptés à la Méditerranée -Tester les indicateurs	-Nombre d'indicateurs proposés - Nombre de tests réalisés	CAR/PB avec l'appui des autres composantes du PAM	60		Réalisation de la liste préliminaire de 53 indicateurs d'impact. Retard des ateliers d'experts pour deux raisons : Contraintes budgétaires suite d'économies réalisées à la demande de l'Unité de coordination. Collaboration nécessaire avec le cadre régional d'adaptation.	
6.1.2 Analyse de la vulnérabilité des zones côtières dans une région donnée	Rapport sur la vulnérabilité des zones côtières due au changement climatique	CAR/PAP, autres composantes du PAM	(25)		Un projet de Document de position sur le changement climatique dans les zones côtières de la Méditerranée a été préparé. Le rapport final comprend le Document de position et un rapport séparé en tant que document de base. Les recommandations pour assister le CAR/PAP dans le développement et le soutien de futures activités d'adaptation dans la zone côtière méditerranéenne ont été présentées et alignées avec le mandat du CAR/APA en plus des exigences du Protocole GIZC. Les résultats ont été fournis à l'Unité de coordination afin d'inclure les contributions dans la révision de la SMDD et l'inclusion d'un chapitre sur l'adaptation au changement climatique.	
6.1.3 Étude sur les conséquences de l'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières	Étude disponible	CAR/PB, CAR/PAP, Unité de coordination	30		Une analyse de la documentation des travaux en cours sur le sujet a été lancée. Les résultats ont été présentés pendant la réunion du comité directeur sur l'énergie qui s'est déroulée à Marseille le 17 juin 2011.	

6.1.4 Synthèse des changements hydrogéologiques prévisibles dans le Bassin méditerranéen dans le contexte du changement climatique	Étude disponible	CAR/PB et, CAR/PAP	15		<p>1) Études disponibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modélisation hydrologique des impacts du changement climatique sur quatre grands bassins versants (Rhône, Èbre, Pô &amp; Moulouya)</li> <li>- Étude régionale sur les stratégies d'adaptation au changement climatique</li> <li>- Méthode d'évaluation régionale des impacts du changement climatique sur la demande en eau agricole</li> </ul> <p>2) Études en cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation régionale des impacts du changement climatique sur la demande en eau agricole</li> <li>- Modélisation hydrologique régionale des impacts du changement climatique sur les ressources en eau de surface.</li> </ul> <p><b>CAR/PB</b> : quantification des impacts du changement climatique sur les ressources en eau et la demande (agriculture en particulier) dans la Méditerranée : activités de modélisation en cours 'à l'échelle régionale et études de cas), en collaboration avec Hydrosociences Montpellier/Université de Montpellier II,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Promotion de stratégies d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau dans les pays méditerranéens :</li> </ul> <p>Étude régionale finalisée.</p>	
6.1.5 Évaluation de l'impact du changement climatique sur la biodiversité des ASP, proposition d'indicateurs et de méthodes de suivi	Étude d'évaluation, Indicateurs et méthodes de suivi établis	CAR/ASP avec l'appui des autres composantes du PAM	43	21	L'information élémentaire nécessaire en tant que première étape pour la formulation de stratégies nationales était l'évaluation de la biodiversité, des impacts et des menaces dans la région méditerranéenne réalisée à travers la rédaction des projets de rapports des experts nationaux. Un atelier, auquel un large nombre d'experts méditerranéens a participé, afin de définir les indicateurs et les méthodes de surveillance pour l'impact du changement climatique sur la biodiversité des AMP a été organisé afin d'être dispensé en automne 2011.	Un document d'information sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine et côtière dans la mer Méditerranée « l'état actuel des connaissances » a été élaboré et diffusé lors de la 10 <sup>e</sup> Conférence des Parties contractantes à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya (Japon, octobre 2010)
6.1.6 Aider les pays méditerranéens à évaluer les impacts du changement climatique sur les espèces et habitats en danger	Nombre d'actions d'évaluation entreprises Protocoles de surveillance ou plans d'urgence instaurés	CAR/ASP	15		<p>Au vu des résultats des études du sex-ratio des tortues menées en Lybie (région Sirta), le, CAR/ASP a obtenu des registres de données afin de continuer l'étude à Misrata (Libye) et dans les îles Kuriates (Tunisie) afin d'identifier l'impact du changement climatique sur ce paramètre. Les données relatives à la Tunisie sont disponibles.</p> <p>Un atelier, auquel un large nombre d'experts méditerranéens a participé, afin de définir les indicateurs et les méthodes de surveillance pour l'impact du changement climatique sur la biodiversité des AMP a été organisé afin d'être dispensé en automne 2011.</p>	
6.1.7 Étude sur le tourisme et le transport aérien en Méditerranée	Étude disponible	CAR/PB et, CAR/PAP	25		L'étude est finalisée et va être publiée.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

**Prestations 6.2**

**Vulnérabilité socio-économique réduite**

**Indicateurs pour le programme sur 5 ans**

*Disponibilité du rapport sur les coûts du changement climatique dans la région méditerranéenne ('Rapport Stern pour la Méditerranée')*

*Nombre d'ensembles de lignes directrices sectorielles préparés*

*Document-cadre sur les dimensions marine et côtière intégrées des stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation*

Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
6.2.1 Analyse de la vulnérabilité du tourisme dans une zone donnée	Rapport sur la vulnérabilité du tourisme	CAR/PAP avec l'appui d'autres composantes du PAM	(25)		Il n'y a pas de crédits alloués à cette action.	
6.2.2 Aider les pays à élaborer des stratégies et établir des demandes de financement concernant le changement climatique et la biodiversité	Nombre de stratégies nationales et demandes de financement établies	CAR/ASP	55		Élaboration et impression d'un rapport d'information concernant l'impact du changement climatique sur la biodiversité en Méditerranée présenté à la CdP 10 de la CDB. Le CAR/ASP a entrepris la réalisation d'un projet sur l'aquaculture extensive durable dans les zones humides favorisant la restauration des espèces menacées et des habitats et le rétablissement de la fonctionnalité du stockage du carbone.	
6.2.3 Analyse de l'adaptation au changement climatique des secteurs Eau/Énergie	2 études nationales disponibles	CAR/PB avec l'appui d'autres composantes du PAM	30		2 études nationales sur la filière eau-énergie et son adaptation au changement climatique ont été lancées au Maroc et en Syrie afin d'analyser la filière jusqu'en 2030-2050. Elle a démontré la nécessité d'investissements afin de satisfaire les besoins en eau et en énergie jusqu'en 2030-2050 et de participer au partage des expériences parmi les pays méditerranéens (étude finalisée au Maroc et en cours en Syrie).	

6.2.4 Détermination d'indicateurs d'efficacité énergétique adaptés à la Méditerranée	Une base de données méditerranéenne disponible	CAR/PB, CAR/PP avec l'appui d'autres composantes du PAM	30		Le Comité directeur sur l'énergie a entériné la mission visant à établir une étude régionale et 8 études de cas nationales à sa réunion du 4 mai 2010. Les TdR et contrats sont en cours de négociation avec des experts nationaux. <b>CAR/PB</b> : Comme il a été décidé par le Comité directeur de l'énergie le 4 mai 2010, le projet d'étude a été lancé dans dix pays. Un accord de coopération a été signé entre le centre RCREEE en novembre 2010. La réunion de lancement s'est déroulée à Tunis, les 5 et 6 janvier 2011. Un deuxième atelier d'experts s'est déroulé au Caire les 6 et 7 avril 2011 afin d'examiner les données collectées et les difficultés rencontrées par les équipes nationales d'experts. Un troisième atelier d'experts sera probablement organisé en octobre 2011.	
6.2.5 Analyse du potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment	3 études nationales	CAR/PB et, CAR/PP	70		Quatre rapports (une étude régionale et 3 études de cas nationales (Liban, Maroc & Tunisie) sont disponibles. La traduction anglaise est prévue pour le rapport de l'étude régionale. (CAR/PP) lignes directrices de base pour améliorer la durabilité des immeubles de bureaux	Traduction en cours des lignes directrices sur les immeubles en anglais
6.2.6 Élaboration d'un scénario énergétique impliquant un passage à une économie à faible intensité de carbone	1 étude prospective	CAR/BP	15		-Les résultats préliminaires d'un scénario énergétique de rupture ont été présentés lors de la réunion du Comité de pilotage sur l'énergie du 4 mai 2010. Toutes les observations sont ensuite intégrées pour rédiger le premier rapport. -Les échanges des experts et les exécutions multiples sont en cours d'analyse pendant le premier semestre 2011 -Un scénario préliminaire a été présenté au Comité directeur le 17 juin. -Le rapport final sera rédigé d'ici 2011.	
6.2.7 Assistance pilote à la prise en compte du facteur changement climatique dans les politiques de développement		Unité de coordination, Plan Bleu	100		Les instruments juridiques sont en négociations avec la Tunisie et l'Égypte. Contribution au travail sur le cadre d'adaptation régional mené par l'Unité de coordination.	
6.2.1 Analyse de la vulnérabilité du tourisme dans une zone donnée	Rapport sur la vulnérabilité du tourisme	CAR/PAP avec l'appui d'autres composantes du PAM	(25)		Il n'y a pas de crédits alloués à cette action.	
6.2.2 Aider les pays à élaborer des stratégies et établir des demandes de financement concernant le changement climatique et la biodiversité	Nombre de stratégies nationales et demandes de financement établies	CAR/ASP	55		Élaboration et impression d'un rapport d'information concernant l'impact du changement climatique sur la biodiversité en Méditerranée présenté à la CdP 10 de la CDB. Le CAR/ASP a entrepris la réalisation d'un projet sur l'aquaculture extensive durable dans les zones humides favorisant la restauration des espèces menacées et des habitats et le rétablissement de la fonctionnalité du stockage du carbone.	

**Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.**

UNEP/BUR/73/3 Annexe I – Page 60

6.2.3 Analyse de l'adaptation au changement climatique des secteurs Eau/Énergie	2 études nationales disponibles	CAR/PB avec l'appui d'autres composantes du PAM	30		2 études nationales sur la filière eau-énergie et son adaptation au changement climatique ont été lancées au Maroc et en Syrie afin d'analyser la filière jusqu'en 2030-2050. Elle a démontré la nécessité d'investissements afin de satisfaire les besoins en eau et en énergie jusqu'en 2030-2050 et de participer au partage des expériences parmi les pays méditerranéens (étude finalisée au Maroc et en cours en Syrie).	
6.2.4 Détermination d'indicateurs d'efficacité énergétique adaptés à la Méditerranée	Une base de données méditerranéenne disponible	CAR/PB, CAR/PP avec l'appui d'autres composantes du PAM	30		<p>Le Comité directeur sur l'énergie a entériné la mission visant à établir une étude régionale et 8 études de cas nationales à sa réunion du 4 mai 2010. Les TdR et contrats sont en cours de négociation avec des experts nationaux.</p> <p><b>CAR/PB</b> : Comme il a été décidé par le Comité directeur de l'énergie le 4 mai 2010, le projet d'étude a été lancé dans dix pays. Un accord de coopération a été signé entre le centre RCREEE en novembre 2010.</p> <p>La réunion de lancement s'est déroulée à Tunis, les 5 et 6 janvier 2011.</p> <p>Un deuxième atelier d'experts s'est déroulé au Caire les 6 et 7 avril 2011 afin d'examiner les données collectées et les difficultés rencontrées par les équipes nationales d'experts.</p> <p>Un troisième atelier d'experts sera probablement organisé en octobre 2011.</p>	

Prestations 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par exemple: parcs d'éoliennes, énergie des océans, capture et stockage du carbone)						
Indicateurs pour le programme sur 5 ans - Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées évalué - Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts environnementaux d'au moins 3 technologies - Rapport sur les risques des activités de séquestration du CO <sub>2</sub>						
Activités spécifiques	Indicateurs pour 2010-2011	Composante chef de file/ Impliquée	Budget Total (euros, 000)	Dépensé au 31/12/2010 (euros, 000)	État de la mise en œuvre 1 <sup>er</sup> janvier 2010– 30 septembre 2011	Remarques
6.3.1 a) Fournir aux pays méditerranéens, sur demande, un concours technique sur la gestion écologiquement rationnelle des usines de dessalement par le biais de visites d'experts et de missions dans les pays en tirant parti des budgets de la formation et des bourses b) Préparation d'une évaluation des évolutions actuelles dans le secteur du dessalement de l'eau de mer dans la région	Nombre de pays aidés Rapports d'évaluation/plans établis	MED POL	10		Une expertise technique a été fournie à l'Algérie à sa demande	
6.3.2 a) Élaboration d'indicateurs de conformité des stations d'épuration pour la réutilisation des eaux usées b) Préparation de plans d'urgence pour les stations d'épuration en cas d'événements météorologiques extrêmes	1) Indicateurs de conformité élaborés 2) Plans d'urgence établis	MED POL/OMS	30	9	- Les indicateurs de conformité ont été préparés Le plan d'urgence est préparé -Les deux activités ont été présentées au cours de la réunion des Points focaux MEDPOL en mai.	
6.3.3 a) Organisation de trois stages de formation à l'application des lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées b) Assistance technique, institutionnelle, organisationnelle et financière aux pays pour la réutilisation des eaux usées traitées, sur demande	1) 60 experts formés dans trois pays 2) Assistance dispensée à deux pays au moins	MED POL/OMS	45		60 experts ont été formés et deux sessions de formation ont été dispensées en Albanie et au Monténégro.	
6.3.4 Établir des lignes directrices dans le cadre de MedMPANet pour faire face aux problèmes liés au changement climatique	Nombre de documents de référence, ensembles de lignes directrices et documents d'information réalisés	CAR/ASP	90			Activités prévues dans le cadre du projet MedMPANet en 2011.

Les dépenses se rapportent seulement au Fonds d'affectation spéciale (MTF) et à la contribution volontaire de l'UE. Elles n'englobent pas le financement externe mobilisé par les CAR auprès d'autres bailleurs de fonds, alors que la colonne du budget le fait.



## ANNEXE II

**État, au mois de septembre 2011, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone sur la protection  
du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles**

Parties contractantes	Convention de Barcelone de 1976 <sup>1/</sup>			Entrée en vigueur	Protocole « immersions de 1976 » <sup>2/</sup>			Protocole « situations critiques de 1976 » <sup>3/</sup>		
	Signature	Ratification	Acceptation des modifications		Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Signature	Ratification	Entrée en vigueur
Albanie		30.05.90/AC	26.07.01	09.07.04	-	30.05.90/AC	26.07.01	-	30.05.90/AC	29.06.90
Algérie		16.02.81/AC	09.06.04	09.07.04	-	16.03.81/AC	-	-	16.03.81/AC	15.04.81
Bosnie-Herzégovine		22.10.94(SUC)	-	-	-	22.10.94/SUC	-	-	22.10.94/SUC	01.03.92
Chypre	16.02.76	19.11.79	18.07.03	09.07.04	16.02.76	19.11.79	18.07.03	16.02.76	19.11.79	19.12.79
Union européenne	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	09.07.04	13.09.76	16.03.78/AP	12.11.99	13.09.76	12.08.81/AP	11.09.81
Croatie		12.06.92(SUC)	03.05.99	09.07.04	-	12.06.92/SUC	03.05.99	-	12.06.92/SUC	08.10.91
Égypte	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	09.07.04	16.02.76	24.08.78/AP	11.02.00	16.02.76	24.08.78/AC	23.09.78
Espagne	16.02.76	17.12.76	17.02.99	09.07.04	16.02.76	17.12.76	17.02.99	16.02.76	17.12.76	12.02.78
France	16.02.76	11.03.78/AP	29.03.01	09.07.04	16.02.76	11.03.78/AP	29.03.01	16.02.76	11.03.78/AP	10.04.78
Grèce	16.02.76	03.01.79	10.03.03	09.07.04	11.02.77	03.01.79	-	16.02.76	03.01.79	02.02.79
Israël	16.02.76	03.03.78	29.09.05	29.10.05	16.02.76	01.03.84	-	16.02.76	03.03.78	02.04.78
Italie	16.02.76	03.02.79	07.09.99	09.07.04	16.02.76	03.02.79	07.09.99	16.02.76	03.02.79	05.03.79
Liban	-	08.11.77/AC	*	*	-	08.11.77/AC	-	-	08.11.77/AC	12.02.78
Libye	31.01.77	31.01.79	12.01.09	11.02.09	31.01.77	31.01.79	-	31.01.77	31.01.79	02.03.79
Malte	16.02.76	30.12.77	28.10.99	09.07.04	16.02.76	30.12.77	28.10.99	16.02.76	30.12.77	12.02.78
Maroc	16.02.76	15.01.80	07.12.04	06.01.05	16.02.76	15.01.80	05.12.97	16.02.76	15.01.80	15.02.80
Monaco	16.02.76	20.09.77	11.04.97	09.07.04	16.02.76	20.09.77	11.04.97	16.02.76	20.09.77	12.02.78
Monténégro	-	19.11.07	19.11.07	19.12.07	-	-	-	-	-	-
Slovénie	-	16.09.93/AC	08.01.03	09.07.04	-	16.09.93/AC	08.01.03	-	16.09.93/AC	15.03.94
Syrie	-	26.12.78/AC	10.10.03	09.07.04	-	26.12.78/AC	11.04.08	-	26.12.78/AC	25.01.79
Tunisie	25.05.76	30.07.77	01.06.98	09.07.04	25.05.76	30.07.77	01.06.98	25.05.76	30.07.77	12.02.78
Turquie	16.02.76	06.04.81	18.09.02	09.07.04	16.02.76	06.04.81	18.09.02	16.02.76	06.04.81	06.05.81

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

Parties contractantes	Nouveau Protocole "prévention et situations critiques" <sup>4/</sup>			Protocole « tellurique » de 1980 <sup>5/</sup>				Protocole « aires spécialement protégées » de 1982 <sup>6/</sup>		
	Signature	Ratification	Entrée en vigueur	Signature	Ratification	Acceptation des modifications	Entrée en vigueur	Signature	Ratification	Entrée en vigueur
Albanie	-	-	-	-	30.05.90/AC	26.07.01	11.05.08	-	30.05.90/AC	29.06.90
Algérie	25.01.02			-	02.05.83/AC	-	-	-	16.05.85/AC	23.03.86
Bosnie-Herzégovine				-	22.10.94/SUC	-	-	-	22.10.94/SUC	01.03.92
Chypre	25.01.02	19.12.07	18.01.08	17.05.80	28.06.88	18.07.03	11.05.08	-	28.06.88/AC	28.07.88
Union européenne	25.01.02	26.05.04	25.06.04	17.05.80	07.10.83/AP	12.11.99	11.05.08	30.03.83	30.06.84/AP	23.03.86
Croatie	25.01.02	01.10.03	17.03.04	-	12.06.92/SUC	11.10.06	11.05.08	-	12.06.92/SUC	08.10.91
Égypte				-	18.05.83/AC	-	-	16.02.83	08.07.83	23.03.86
Espagne	25.01.02	10.07.07	09.08.07	17.05.80	06.06.84	17.02.99	11.05.08	03.04.82	22.12.87	21.01.88
France	25.01.02	02.07.03	17.03.04	17.05.80	13.07.82/AP	29.03.01(AP)	11.05.08	03.04.82	02.09.86/AP	02.10.86
Grèce	25.01.02	27.11.06	27.12.06	17.05.80	26.01.87	10.03.03	11.05.08	03.04.82	26.01.87	25.02.87
Israël	22.01.03	-	-	17.05.80	21.02.91	19.06.09	19.07.09	03.04.82	28.10.87	27.11.87
Italie	25.01.02	-	-	17.05.80	04.07.85	07.09.99	11.05.08	03.04.82	04.07.85	23.03.86
Liban				17.05.80	27.12.94	-	-	-	27.12.94/AC	26.01.95
Libye	25.01.02	-	-	17.05.80	06.06.89/AP	-	-	-	06.06.89/AC	06.07.89
Malte	25.01.02	18.02.03	17.03.04	17.05.80	02.03.89	28.10.99	11.05.08	03.04.82	11.01.88	10.02.88
Maroc	25.01.02	26.04.11	26.05.11	17.05.80	09.02.87	02.10.96	11.05.08	02.04.83	22.06.90	22.07.90
Monaco	25.01.02	03.04.02	17.03.04	17.05.80	12.01.83	26.11.96	11.05.08	03.04.82	29.05.89	28.06.89
Monténégro	-	19.11.07	19.12.07	-	19.11.07(AC)	19.11.07	11.05.08	-	-	-
Slovénie	25.01.02	16.02.04	17.03.04	-	16.09.93/AC	08.01.03	11.05.08	-	16.09.93/AC	15.03.94
Syrie	25.01.02	11.04.08	11.05.08	-	01.12.93/AC	11.04.08	11.05.08	-	11.09.92/AC	11.10.92
Tunisie	25.01.02	-	-	17.05.80	29.10.81	01.06.98	11.05.08	03.04.82	26.05.83	23.03.86
Turquie	-	03.06.03	17.03.04	-	21.02.83/AC	18.09.02	11.05.08	-	06.11.86/AC	06.12.86

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

Parties contractantes	Protocole « ASP et diversité biologique » de 1995 <sup>7/</sup>			Protocole « offshore » de 1994 <sup>8/</sup>			Protocole "déchets dangereux" <sup>9/</sup>		
	Signature	Ratification	Entrée en vigueur	Signature	Ratification	Entrée en vigueur	Signature	Ratification	Entrée en vigueur
Albanie	10.06.95	26.07.01	25.08.01	-	26.07.01	24.03.11	-	26.07.01	18.01.08
Algérie	10.06.95	14.03.07	13.04.07	-	-	-	01.10.96	-	-
Bosnie-Herzégovine									
Chypre	10.06.95	18.07.03	17.08.03	14.10.94	16.05.06	24.03.11	-	-	-
Union européenne	10.06.95	12.11.99	12.12.99	-	-	-	-	-	-
Croatie	10.06.95	12.04.02	12.05.02	14.10.94	-	-	-	-	-
Égypte	10.06.95	11.02.00	12.03.00	-	-	-	01.10.96	-	-
Espagne	10.06.95	23.12.98	12.12.99	14.10.94	-	-	01.10.96	-	-
France	10.06.95	16.04.01	16.05.01	-	-	-	-	-	-
Grèce	10.06.95	-	-	14.10.94	-	-	01.10.96	-	-
Israël	10.06.95	-	-	14.10.94	-	-	-	-	-
Italie	10.06.95	07.09.99	12.12.99	14.10.94	-	-	01.10.96	-	-
Liban	-	22.04.09	22.05.09	-	-	-	-	-	-
Libye	-	-	-	-	16.06.05	24.03.11	01.10.96	-	-
Malte	10.06.95	28.10.99	12.12.99	14.10.94	-	-	01.10.96	28.10.99	18.01.08
Maroc	10.06.95	24.04.09	25.05.09	-	01.07.09	24.03.11	20.03.97	01.07.99	18.01.08
Monaco	10.06.95	03.06.97	12.12.99	14.10.94	-	-	01.10.96	-	-
Monténégro	-	19.11.07	19.12.07	-	-	-	-	19.11.07	18.01.08
Slovénie	-	08.01.03	07.02.03	10.10.95	-	-	-	-	-
Syrie	-	10.10.03	09.11.03	20.09.95	22.02.11	24.03.11	-	22.02.2011	-
Tunisie	10.06.95	01.06.98	12.12.99	14.10.94	01.06.98	24.03.11	01.10.96	01.06.98	18.01.08
Turquie	-	18.09.02	18.10.02	-	-	-	01.10.96	03.04.04	18.01.08

AC = Adhésion

AP = Approbation

SUC = succession

\* Les Annexe II (Liste des espèces en danger ou menacées) et III (Liste d'espèces dont l'exploitation est régulée) du Protocole ASP & Biodiversité ont été adoptées en 1996 et amendés par la Décision IG.19/12 « Amendements de la liste des Annexes II et III du Protocole concernant les aires spéciales protégées et la diversité biologique dans la Méditerranée » de la 16<sup>e</sup> Réunion des Parties contractantes, Marrakech, Maroc, 2009. Les amendements sont entrés en vigueur le 13 février 2011.

<b>Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) de 2008<sup>10</sup></b>			
<b>Parties contractantes</b>	<b>Signature</b>	<b>Ratification</b>	<b>Entrée en vigueur</b>
Albanie		04.05.2010/AD	24.03.11
Algérie	21.01.08	-	-
Bosnie-Herzégovine			
Chypre			
Union européenne	16.01.2009-	29.09.10/AP	24.03.11
Croatie	21.01.08	-	-
Egypte			
Espagne	21.01.08	22.06.10/R	24.03.11
France	21.01.08	29.10.09/AP	24.03.11
Grèce	21.01.08	-	-
Israël	21.01.08	-	-
Italie	21.01.08	-	-
Liban	-	-	-
Libye	-	-	-
Malte	21.01.08	-	-
Maroc	21.01.08	-	-
Monaco	21.01.08	-	-
Monténégro	21.01.08	-	-
Slovénie	21.01.08	01.12.09/R	24.03.11
Syrie	21.01.08	22.02.2011	24.03.11
Tunisie	21.01.08	-	-
Turquie	-	-	-

AP = Approbation

R = Ratification

Adhésion = AD

ÉTAT DES ENTRÉES EN VIGUEUR

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<b>Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution,</b> <i>telle que modifiée en :</i> <b>Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée</b> <b>(Convention de Barcelone)</b>	16 février 1976, Barcelone	<b>12 février 1978</b>	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	<b>9 Juillet 2004</b>
<b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs (Protocole "immersions"),</b> <i>tel que modifié en :</i> <b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, ou d'incinération en mer</b> <b>(Protocole "immersions")</b>	16 février 1976, Barcelone	<b>12 février 1978</b>	—	—
	—	—	10 juin 1995, Barcelone	<b>Pas encore en vigueur</b>
<b>Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique</b> <b>(Protocole "situations critiques")</b>	16 février 1976, Barcelone	<b>12 février 1978</b>	—	—
<b>Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée</b> <b>(Protocole "prévention et situations critiques")*</b>	25 janvier 2002, Malte	<b>17 mars 2004</b>	—	—

\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 25 du Protocole, le Protocole, à partir de la date de son entrée en vigueur (17 mars 2004), remplace le Protocole "situations critiques" (de 1976) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

Instruments juridiques	Lieu et date de l'adoption	Date de l'entrée en vigueur	Lieu et date de l'adoption des modifications, s'il y a lieu	Entrée en vigueur des modifications
<p><b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique,</b> <i>tel que modifié en :</i> <b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et activités situées à terre</b> - <b>(Protocole "tellurique")</b></p>	17 mai 1980, Athènes	<b>17 juin 1983</b>		
<p><b>Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée</b> <b>(Protocole ASP)</b></p>	3 avril 1982, Genève		Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<p><b>Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée</b> <b>(Protocole ASP &amp; biodiversité)**</b></p>	10 juin 1995, Barcelone	<b>12 décembre 1999</b>	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<p><b>Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol</b> <b>(Protocole « offshore »)</b></p>	14 octobre 1994, Madrid	<b>24 mars 2011</b>	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<p><b>Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination</b> <b>(Protocole « déchets dangereux »)</b></p>	1 <sup>er</sup> octobre 1996, Izmir	<b>18 janvier 2008</b>	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<p><b>Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée</b> <b>(Protocole GIZC)</b></p>	21 janvier 2008, Madrid	<b>24 mars 2011</b>	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

\*\* Aux termes du paragraphe 2 de l'article 32, ce Protocole, à compter de la date de son entrée en vigueur (12 décembre 1999), remplace le Protocole ASP (de 1982) dans les rapports entre les Parties aux deux instruments.

**ANNEXE III**  
**FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE**  
**CONTRE LA POLLUTION**  
**ÉTAT AU 30 SEPTEMBRE 2011, DES CONTRIBUTIONS**  
**(EXPRIMÉES EN EUROS)**

Pays	Contributions non versées pour 2010 et les années précédentes	Contributions pour 2011	Recouvrements en 2011 pour 2011		Contributions non versées pour 2011	Contributions non versées pour 2011 et les années antérieures
	EUR	EUR	EUR		EUR	EUR
Albanie	0	3 877	0		3877	3877
Algérie	3958	58 163	0		58 163	62 121
Bosnie-Herzégovine	0	16 619	16 619		0	0
Croatie	0	53 730	53 730		0	0
Chypre	0	7 755	7755		0	0
Égypte	0	27143	27 143		0	0
Union européenne	0	138 483	138 483		0	0
France	0	2 103 262	2 103 262		0	0
Grèce	0	155 653	0		155 653	155 653
Israël	0	81 427	81 427		0	0
Italie	0	1 737 670	837 414		900 256	900,256
Liban	4069	3877	0		3 877	7946
Jamahiriya arabe libyenne	468 131	109 124	0		109 124	577 255
Malte	0	3877	3,877		0	0
Monaco	0	3877	2877		0	0
Monténégro	0	1294	0		1294	1294
Maroc	227	15 511	0		15 511	15 738
Slovénie	0	37 113	37,113		0	0
Espagne	0	830 337	0		830 337	830 337
République arabe syrienne	0	15 511	598		14 913	14 913
Tunisie	0	11 632	11 632		0	0
Turquie	0	124 634	124 634		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>476 385</b>	<b>5 540 569</b>	<b>3 447 564</b>		<b>2 093 005</b>	<b>2 569 390</b>
<b>Contributions additionnelles</b>						
Union européenne	0	598 569	0		598 569	598 569
Pays hôte	868 317	440 000	282 287		157 713	1 026 030
Fonds envir.PNUE	0	15 000	15 000		0	0
<b>Total général</b>	<b>1 673 628</b>	<b>6 594 138</b>	<b>3 744 851</b>		<b>2 849 287</b>	<b>4 522 915</b>